

MRC DE MINGANIE

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE



Municipalité régionale
de comté de Minganie

Québec 

Comités de réalisation

Nom	Poste	Organisme	Comités		
			Rédaction	Technique	Directeur
Catherine Simard-Côté	Aménagiste	MRC de Minganie	X	X	
Catherine Vigneault	Secrétaire	UPA de la Côte-Nord			X
Hélène Boulanger	Mairesse	Municipalité de l'Île-d'Anticosti			X
Isabelle Napess	Directrice	Groupe Ekuanitshit			X
Jacques Bernier	Maire	Municipalité de Rivière-au-Tonnerre			X
Jean-Marc Collin	Conseiller	Municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan			X
Karine Chouinard	Directrice générale	Municipalité de Rivière-Saint-Jean			X
Léonard Labrie	Maire	Municipalité d'Aganish			X
Mathieu Bouchard-Tremblay	Conseiller en aménagement du territoire et aux opérations régionales	MAMH			X
Martin Côté	Maire	Baie-Johan-Beetz			X
N'Binkena Nantob-Bikatui	Coordonnateur Division urbanisme et environnement	Municipalité de Havre-Saint-Pierre			X
Nader Ghabi	Directeur général	Municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan			X
Nathalie De Grandpré	Directrice générale	MRC de Minganie			X
Philip Pineault-Jomphe	Directeur du service de développement économique	MRC de Minganie			X
Roberto Wapistan	Coordonnateur local à la négociation	Conseil de bande de Nutashquan			X
Rubis Iyodi	Conseillère en développement régional secteur agricole et agroalimentaire	MAPAQ – Centre de services agricoles de Bergeronnes - Direction régionale de la Côte-Nord		X	X
Sara Richard	Directrice de l'aménagement et du territoire	MRC de Minganie	X	X	X
Sébastien Caron	Directeur général	Environnement Côte-Nord			X
Stéphanie Landry	Conseillère municipale	Municipalité de Natashquan			X
Toufik Naili	Aménagiste	MRC de Minganie	X	X	
Virginie Provost	Directrice par intérim	OBV Duplessis			X
Yves Laurencelle	Président	UPA de la Côte-Nord		X	X

Remerciements

Ce rapport a pu être mis en œuvre grâce à la participation généreuse de tous les acteurs des milieux agricole, agroforestier et agroalimentaire œuvrant sur le territoire de la MRC de Minganie.

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires.

TABLE DES MATIERES

Comités de réalisation	II
Liste des acronymes et sigles.....	IV
Liste des figures	V
Liste des tableaux	V
Liste des annexes	V
Mise en contexte	VII
Une démarche de concertation.....	VIII
Séances populaires	VIII
Les acteurs du milieu agricole	IX
Présentation du rapport préliminaire	IX
Sondage citoyen	IX
Territoire de la MRC de Minganie	1
Localisation et accès	1
Caractéristiques géophysiques	4
Relief et sol	4
Climat.....	6
Végétation	12
Hydrographie.....	13
Contexte socio-économique.....	15
Histoire	15
Démographie	17
Dynamique économique	20
Aménagement du territoire	22
Caractéristiques paysagères.....	22
Sites d'intérêt écologique.....	23
Cohabitation des usages.....	23
Territoire dédié à l'agriculture.....	23
Encadrement légal.....	24
Accès au territoire	25
Tenure des terres	26
Schéma d'aménagement et de développement du territoire	26
Règlements municipaux	29
L'Agriculture en Minganie	30
Portrait de l'agriculture	31
Les valeurs	31
Productions agricoles	32

Les entreprises agricoles	33
Petits fruits et PFNL	38
Main-d'œuvre agricole	42
Matériaux et équipements	43
Agrotourisme	44
Pratiques agroenvironnementales	45
Adaptation aux changements climatiques	46
Recherche et développement	48
Réseau	50
Système alimentaire	51
Production	51
Transformation	53
Distribution et mise en marché	54
Consommation	59
Gestion et valorisation des déchets	60
Le cas d'Anticosti	62
Diagnostic	63
1. Optimisation des activités agricoles	63
2. Rentabilité économique	64
3. Accès à une main-d'œuvre qualifiée	66
4. Petits fruits et PFNL	67
5. Expertise et excellence	68
6. Accès au territoire et financement	68
7. Développer une agriculture durable	69
8. Changements climatiques	70
9. Sécurité alimentaire	71
Vision concertée	72
Plan d'action	73
Mise en œuvre	73
Orientations stratégiques :	73
1. Consolider les activités agricoles existantes	74
2. Favoriser l'accessibilité, la disponibilité et la salubrité des denrées alimentaires en Minganie	77
3. Développer les secteur agricole et agroalimentaires de façon objective, responsable et moderne	80

4. Assurer la pérennité d'une base territoriale pour les activités agricoles et agroforestières	83
Médiagraphie.....	85

Liste des figures

Figure 1. Carte de découpage administratif de la région administrative de la Côte-Nord	1
Figure 2. Carte du découpage administratif de la MRC de Minganie	2
Figure 3. Carte du réseau de transport de la Minganie	3
Figure 4. Évolution de la population de Minganie entre 1976 et 2020	18
Figure 5. Carte des régions agricoles désignées du Québec	24
Figure 6. Le Grenier boréal	34
Figure 7. Tomates, concombre et basilic dans la serre de la Coopérative de Baie-Johan-Beetz.....	35
Figure 8. Potager à L'île-Michon- Projet Les Fleurs et le Potager.....	36
Figure 9. Bleuetière aménagée – Inniminana.....	36
Figure 10. Cueillette de PFNL.....	40
Figure 11. Cueillette de produits forestiers non-ligneux.....	41
Figure 12. Rotoculteurs avec peigne – Inniminana	44

Liste des tableaux

Tableau 1. Données climatiques par municipalité	7
Tableau 2. Données agroclimatiques de Sept-Îles	8
Tableau 3. Projections climatiques pour la région de la Côte-Nord	9
Tableau 4. Projections climatiques pour la Côte-Nord.....	10
Tableau 5. Activités agricoles dans les bassins versants de Minganie	14
Tableau 6. Densité de population en Minganie	17
Tableau 7. Usages permis dans l'affectation agroforestière.....	27
Tableau 8. Affectations où sont permis les usages agricoles selon le SAD de la MRC de Minganie.	28
Tableau 9. Productions agricoles de Minganie.....	32
Tableau 10. Entreprises agricoles de la Minganie	33
Tableau 11. Espèces identifiées en Minganie pour leur potentiel de commercialisation	39
Tableau 12. Entreprises de transformation de Minganie.....	53
Tableau 13. Commerces offrant la vente de produits alimentaires.....	56
Tableau 14. Restaurants de la Minganie	57
Tableau 15. Initiatives sociales pour l'alimentation	58

Liste des annexes

ANNEXE I. Thématiques de la consultation citoyenne.....	92
ANNEXE II. Synthèse du diagnostic.....	93
ANNEXE III. Sondage sur la sécurité alimentaire : Faits saillants.....	96

Liste des acronymes et sigles

CEDFOB	Centre d'expérimentation et de développement durable en forêt boréale
CRÉCN	Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
CRNC	Conseil national de recherches Canada
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MELCC	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MFFP	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
MERN	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
MRC	Municipalité régionale de comté
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
MTQ	Ministère des Transports du Québec
OBVD	Organisme de bassins versants Duplessis
TNO	Territoire non-organisé
TBCN	Table bioalimentaire de la Côte-Nord

Mise en contexte

La Minganie fait partie des MRC les plus jeunes en ce qui a trait à l'agriculture commerciale. Les caractéristiques du sol et les contraintes climatiques sont des facteurs qui ont longtemps freiné la progression de l'agriculture dans l'ensemble de la région. Malgré tout, des activités agricoles sont pratiquées pour combler les besoins alimentaires des familles depuis le début de la colonisation et font partie de la tradition locale. Si les communautés autochtones sur le territoire réussissaient à combler l'ensemble de leurs besoins avec la chasse, la pêche et la cueillette, ils s'intéressent aujourd'hui également à la production de petits fruits.

L'agriculture se pratique ici principalement en milieu forestier et dans un territoire encore vierge à bien des égards, d'où l'importance de structurer le développement de cette industrie.

La mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) est une occasion pour la MRC de Minganie de trouver des moyens concrets de mettre en valeur le territoire et les activités agricoles en adaptant ses stratégies de développement et d'aménagement à la réalité locale. Apparaissent ainsi un grand besoin d'acquérir et de structurer l'information, ainsi que de concerter la population afin de permettre à l'agriculture d'être un vecteur économique, un facteur de revitalisation du territoire et un élément important dans la bonification et la sécurisation de l'offre alimentaire.

Une démarche de concertation

Le principe de concertation est au cœur de la démarche de planification. Alors que les données statistiques sur le secteur agricole sont plutôt limitées, il apparaît que l'expérience et les connaissances de la population locale permettent de bien saisir les enjeux relatifs au développement de l'agriculture.

Il était important pour l'efficacité de la démarche d'élaboration du PDZA que celle-ci se déroule de manière inclusive et participative. Dans cette optique, la MRC de Minganie a organisé plusieurs types de consultation et d'activités de concertation afin de travailler, dès l'amorce de la démarche, avec tous les acteurs du milieu et la population en général.

Séances populaires

Une séance d'information à la population a eu lieu le 10 novembre 2020 afin d'informer les citoyens, le milieu municipal et le milieu agricole de la démarche du PDZA. 25 personnes se sont jointes à la rencontre qui se tenait en visioconférence. Après une présentation de la démarche, des échanges sur le territoire et les activités agricoles de la Minganie ont permis de cibler, d'ores et déjà, les thématiques principales qui allaient alimenter la rencontre de consultation (Annexe 1).

Une rencontre citoyenne a eu lieu le 14 janvier 2021. Les citoyens, des représentants des secteurs agroalimentaire, agricole, municipal et de la recherche étaient présents. 33 personnes se sont jointes à la discussion qui se tenait en visioconférence. Des thématiques précises, issues du contexte régional et des enjeux mentionnés lors de la rencontre précédente ont permis des échanges structurés et fertiles pour tous.

Les acteurs du milieu agricole

Des entrevues téléphoniques ont été réalisées entre décembre 2020 et février 2021 avec les acteurs du milieu agricole. L'absence de choix de réponses reliées aux questions a permis aux répondants de s'exprimer avec une grande liberté. Les répondants ont ainsi permis de faire l'acquisition d'une importante quantité d'informations. Alors que cette technique a permis de brosser un portrait fidèle de la situation, il appert malheureusement que les données récoltées se trouvaient souvent difficilement comparable entre elles. Tous les producteurs locaux ont été rejoints et plusieurs entreprises de transformation ont également précisé les enjeux qui les concernaient.

La plupart des producteurs agricoles ont participé à l'ensemble des activités de consultation organisées : soirée d'information, consultation publique et ateliers de consultation ciblées avec différents organismes sur le territoire (UPA, Agriboréal, Table bioalimentaire Côte-Nord). Il apparaît clairement que la communauté agricole de la MRC de Minganie se sent concernée et se démarque par sa présence ainsi que son dynamisme.

Présentation du rapport préliminaire

Une rencontre a eu lieu, le 24 mars 2021, afin de présenter le portrait et le diagnostic aux producteurs de la région. Ces éléments ont également été présentés aux membres du comité directeur du PDZA, le 14 juin 2021.

Sondage citoyen

Une consultation citoyenne sur la sécurité alimentaire, en collaboration avec le CISSS Côte-Nord et la Table de développement local et des communautés de la Minganie a également été faite par sondage électronique. Ce dernier a été disponible en ligne du 13 septembre au 13 octobre 2021. 228 chefs de familles ont répondu au sondage, représentant ainsi 671 personnes. L'objectif était de cerner les besoins alimentaires sur le territoire. Les faits saillants sont disponibles en Annexe III.

Territoire de la MRC de Minganie

Localisation et accès

- Le territoire de la MRC de Minganie est très grand et particulièrement éloigné des centres urbains.
- Un seul axe routier assure l'accès à l'ensemble de la partie continentale du territoire.
- L'accès à l'île d'Anticosti est possible par avion et par bateau durant une partie de l'année.

La municipalité régionale de comté de Minganie est située au nord du Golfe du Saint-Laurent, à l'intérieur de la région administrative de la Côte-Nord. Elle est bordée à l'Est par la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, au nord par le Labrador, à l'Ouest par la MRC des Sept-Rivières et au Sud par le Golfe du Saint-Laurent. La connectivité physique de la région de la Côte-Nord au reste de la province est limitée en raison de barrières naturelles telles que le fleuve et le golfe du Saint-Laurent au sud, ainsi que la rivière Saguenay à l'ouest.

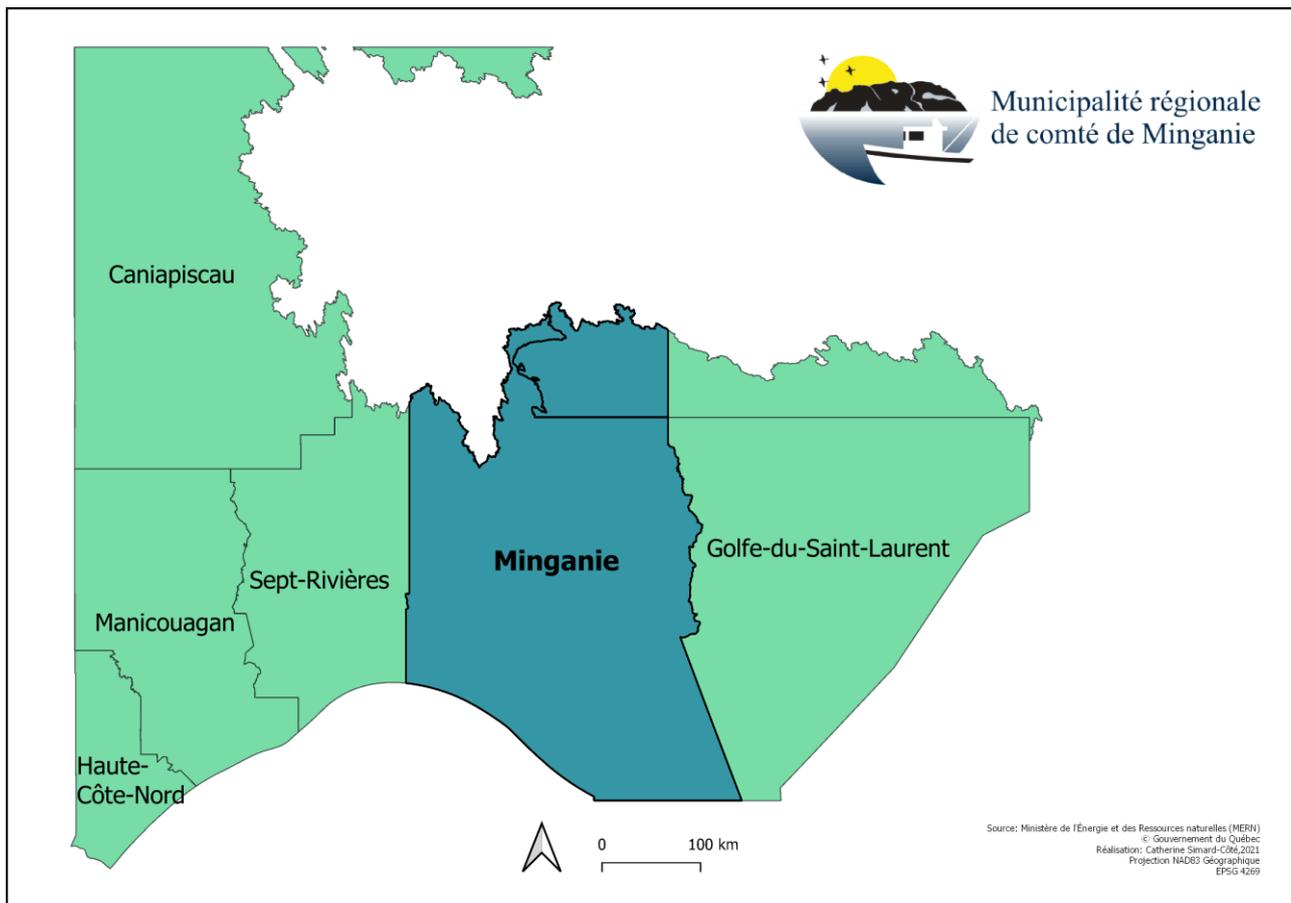
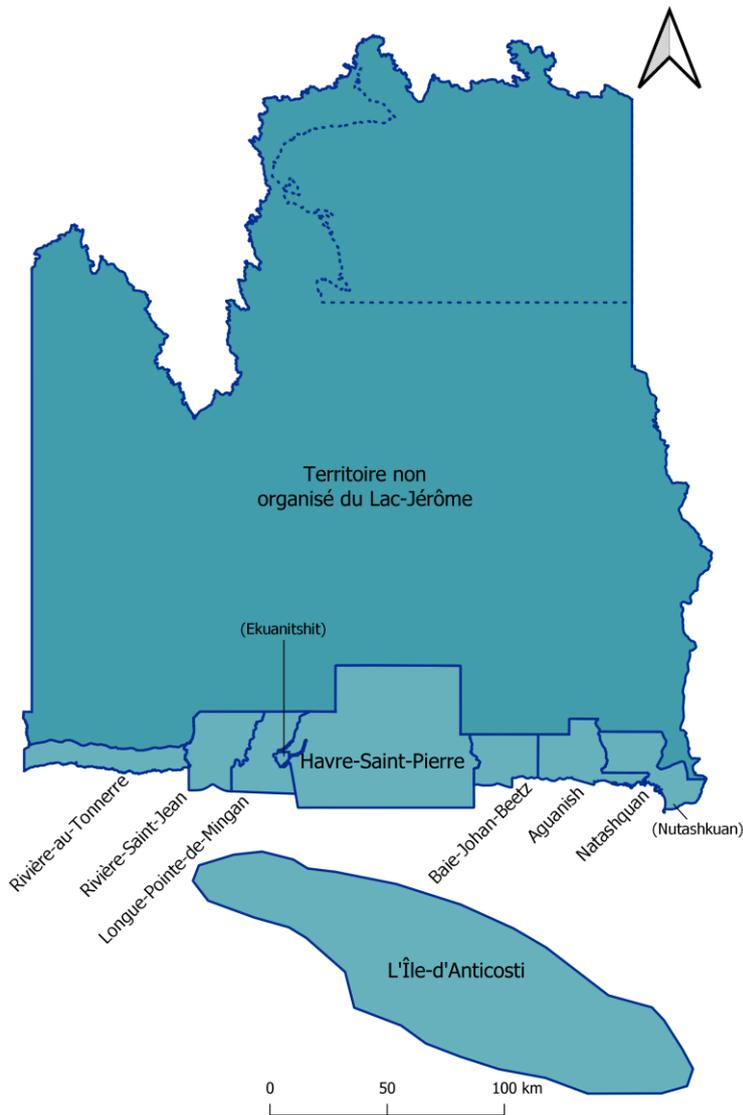


Figure 1. Carte de découpage administratif de la région administrative de la Côte-Nord



Source: Ministère de l'Énergie et des ressources naturelles (MERN)
 © Gouvernement du Québec
 Réalisation: Catherine Simard-Côté
 Projection: NAD83 Géographique
 EPSG 4269

Figure 2. Carte du découpage administratif de la MRC de Minganie

Sur sa partie continentale, elle abrite sept municipalités situées le long de 350 km de côte du golfe du Saint-Laurent. D'ouest en est, il s'agit des municipalités de Rivière-au-Tonnerre, Rivière-Saint-Jean, Longue-Pointe-de-Mingan, Havre-Saint-Pierre, Baie-Johan-Beetz, Aguanish et Natashquan.

Deux communautés innues vivent également à l'intérieur de réserves amérindiennes de juridiction fédérale : Ekuanitshit et Nutashquan. Le Territoire non-organisé du Lac-Jérôme constitue la partie nord et la municipalité de l'Île-d'Anticosti est située sur la partie insulaire.

Le territoire de la Minganie couvre une superficie terrestre de 55 355,47 km² et une superficie totale de 92 546,05 km² (MAMH, 2020).

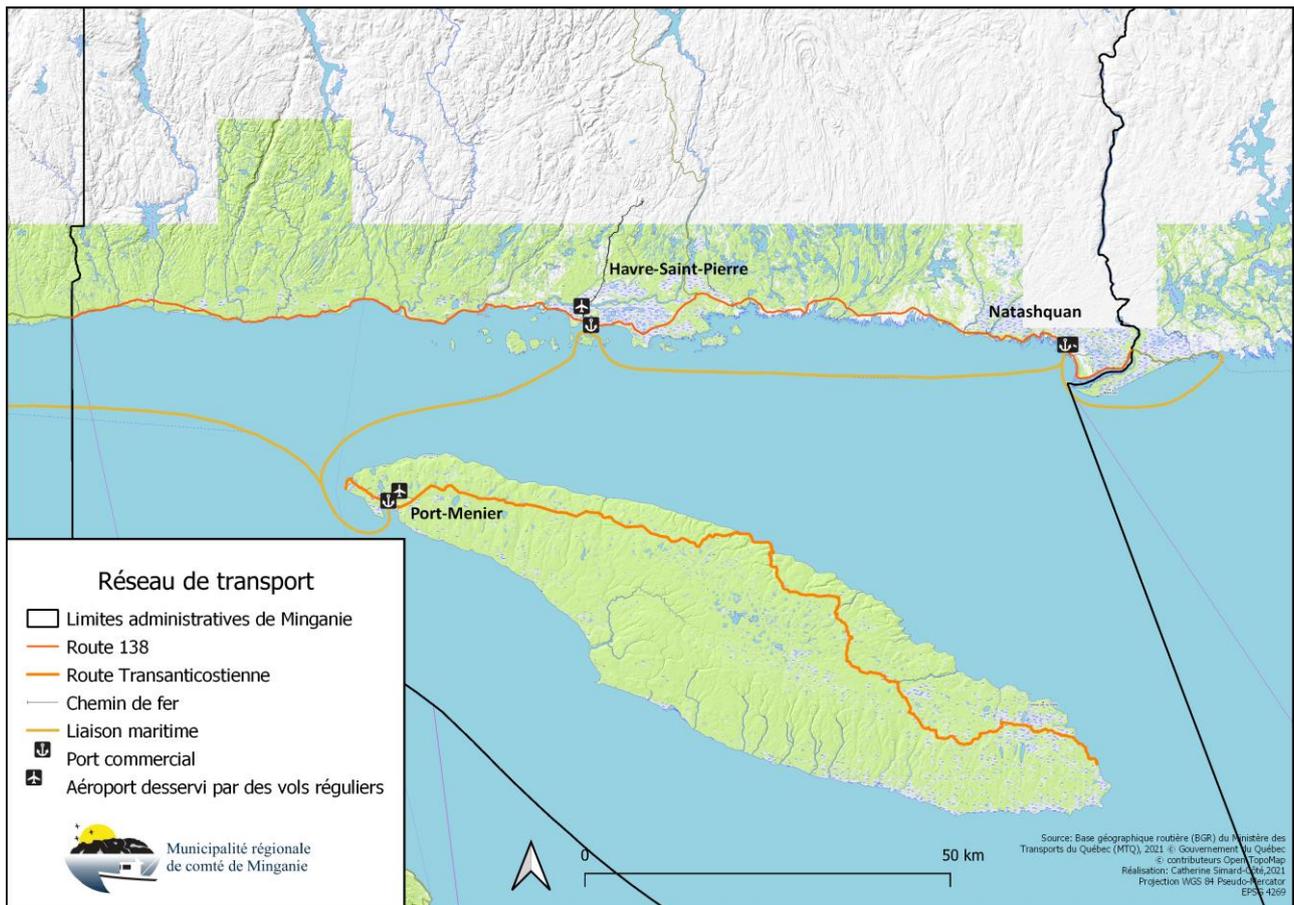


Figure 3. Carte du réseau de transport de la Minganie

La partie continentale du territoire est traversée d’est en ouest par la route 138, seul axe de desserte de la circulation de transit de la région. La partie insulaire est traversée d’est en ouest par la route Henri-Menier (Transanticozienne). Un réseau de routes secondaires et de sentiers sillonne l’île, permettant l’accès aux différents sites d’intérêts. À l’exception du village de Port-Menier, toutes les routes de l’île sont en gravier. L’île d’Anticosti est accessible par avion, mais également par la voie maritime. Il est possible de se déplacer entre l’île et le continent en utilisant le Bella Desgagnés, un cargo mixte qui accoste deux fois par semaine à Port-Menier entre le mois d’avril et la mi-janvier.

Caractéristiques géophysiques

Relief et sol

- Les sols sableux de la Minganie permettent un bon drainage. C'est le contraire dans les sols organiques et loameux sur l'île d'Anticosti.
- Sur l'ensemble du territoire, la littérature identifie la plaine littorale, avec ses sédiments fertiles, comme étant le meilleur endroit pour pratiquer les activités agricoles.
- Compte tenu de toutes les limitations, la "création d'un sol" est généralement nécessaire pour le démarrage de productions maraîchères.
- Absence de données de potentiel agricole pour la Minganie.

La partie continentale de la Minganie est caractérisée par un relief en gradin qui débute par une plaine côtière aux abords du golfe du Saint-Laurent et qui devient un haut-plateau en allant vers le nord.

Les régosols couvrent environ 90% des sols de la région de la Côte-Nord et se trouvent généralement à l'intérieur des terres. Il s'agit de sols minéraux peu profonds, souvent sur roc, généralement reconnus improductifs et inaptes à l'agriculture mécanisée. (Dubois *et al.*, 1990 dans Frenette, 1996) L'ensemble du territoire est également caractérisé par la présence d'affleurements rocheux, de roc effrité et de minces placages de tills sur roc.

Dans la plaine littorale, la présence de podzols, qui sont généralement reconnus comme de bons sols, mais acides, permet la production de certains types de cultures et de méthodes de cultures. La présence de sédiments fertiles y est d'ailleurs un avantage pour les productions maraîchères. Au centre du profil pédologique, on y note la présence d'une couche très dure, appelée tuf, qui bloque le drainage et permet la formation de tourbières peu profondes, comme dans les deltas des rivières Romaine et Natashquan. Ces podzols dit à orstein rendent le sol difficilement travaillable pour l'agriculture. (Agriculture Canada, 1977 dans Frenette, 1996) Le sol y a une texture de loam sableux pierreux et de sable loameux. Dépendamment du secteur, le drainage y est excessif, modérément bon ou imparfait.

Les sols organiques correspondent majoritairement aux grandes régions de tourbières sur les anciens deltas de rivières. Le drainage y est généralement mauvais. Quoique le sol se prête naturellement bien à la culture du bleuets, le manque de matière organique et le drainage naturel de sol pourraient bénéficier de certains aménagements, dont l'enrichissement du sol, afin d'augmenter le rendement des productions.

Le relief bombé en son centre et la présence de nombreuses falaises sont caractéristiques de l'île d'Anticosti. Les sols de la moitié Ouest de l'île correspondent principalement à des brunisols, à des régosols ou à des podzols alors qu'à l'Est, les sols organiques prédominent et le drainage y est généralement mauvais.

Alors que les sols de la partie centrale de l'île se prêtent mal à l'agriculture puisqu'ils sont plutôt rocheux et mal drainés, les sols du littoral eux se prêtent mieux à l'Agriculture. (Dubois, 1996 dans Pintal 2018)

L'Inventaire des terres du Canada (Environnement Canada, 1974) ne couvre pas le territoire de la Minganie et il n'existe pas de données concernant le potentiel agricole des sols du territoire. Les connaissances et l'expérience de la population locale ont toutefois permis d'identifier clairement l'importance, voire la nécessité de « créer un sol ». Il s'agit d'un processus qui prend plusieurs années, mais qui permet des résultats intéressants en termes de diversité, de productivité et de rendement. Par exemple, le sol sableux ne retient pas l'eau et demande qu'une attention particulière soit portée à l'irrigation (naturelle ou artificielle) des cultures. Ainsi, la création d'un «sol nouveau » permet d'augmenter la capacité du sol à emmagasiner l'eau et les différents éléments nutritifs.

Dans le cas de Port-Menier, la présence d'un sol plus organique qui retient beaucoup l'eau demande de porter une attention particulière à la nappe phréatique plus près du sol et les dépôts de surface argileux demandent également qu'une attention particulière soit portée au drainage afin de ne pas noyer les cultures.

- Les températures sont plus froides et les périodes sans gel sont plus courtes que dans les régions agricoles du Québec ;
- Les techniques d'adaptation au climat rigoureux et aux vents forts sont nécessaires pour l'agriculture ;
- La saison de croissance est moyenne et décalée du reste du Québec ;
- Absence de données agroclimatiques spécifiques à la Minganie ;
- Le climat limite la quantité et la diversité d'ennemis des cultures ;
- Les excès de pluie, la sécheresse, les redoux pendant l'hiver, les gels tardifs du printemps et les conditions automnales humides et pluvieuses sont les éléments qui affectent le plus les cultures de la Côte-Nord.

Le climat de la Minganie est considéré comme subpolaire subhumide avec une saison de croissance moyenne. Dans les dernières années, le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques du Québec a pu constater un changement graduel du climat vers un type continental froid et humide, caractérisé par des étés tempérés. Les températures moyennes annuelles sur la Côte-Nord sont à la hausse, surtout en période estivale.

Sur Anticosti, le climat maritime est relativement humide et caractérisé par des écarts de température saisonniers de plus faible amplitude que ceux observés à l'intérieur du continent. Ainsi, les étés y sont un peu plus froids et les hivers un peu plus chauds.

Le *Tableau 4* présente les températures moyennes annuelles pour les périodes 1951-1980 et 1981-2010 ainsi que les précipitations annuelles moyennes de 1951-1980.

Tableau 1. Données climatiques par municipalité			
Source : Données climatiques Canada			
Municipalités	T° annuelle moyenne 1951-1980 (°C)	T° annuelle moyenne 1981-2010 (°C)	Précipitations annuelles moyennes 1951-1980 (mm)
Aguanish	1,5	1,7	1042
Baie-Johan-Beetz	1,4	1,6	994
Havre-Saint-Pierre	1,6	1,7	950
L'Île-d'Anticosti	2,2	2,7	915
Longue-Pointe-de-Mingan	1,3	1,4	935
Natashquan	1,5	1,7	1063
Rivière-au-Tonnerre	1,3	1,5	940
Rivière-Saint-Jean	1,4	1,4	931
Ekuanitshit	1,4	1,4	935
Nutashquan	1,7	1,8	1055

Les vents puissants caractérisent également le climat de la Minganie. Les vitesses annuelles moyennes de vent sont généralement entre 4 et 5m/s à l'ouest et le long de la côte. Ceux-ci proviennent principalement de l'ouest (21.6%), de l'est (19.8%) et du nord (15.9%), alors que les vents plus forts proviennent surtout de l'est. Outre la force des vents, l'influence du golfe Saint-Laurent se fait également sentir en donnant naissance à des nappes de brouillard et en maintenant une humidité atmosphérique élevée. L'ensemble des producteurs agricoles interrogés ont soulevé l'importance d'adapter les productions aux vents forts et l'ensemble de ceux-ci ont également mentionné que des haies brise-vents avaient été aménagées.

Alors que le climat rigoureux est moins clément et propice à l'agriculture, les connaissances actuelles, la volonté des producteurs agricoles et les techniques disponibles permettent la production végétale sur le territoire. Cela demande toutefois en général plus d'effort et d'adaptation que dans le reste de la province.

L'Atlas agroclimatique du Québec est un outil créé par la Commission agrométéorologique du CRAAQ qui génère des données qui permettent d'évaluer l'impact des climats actuels et futurs afin de mieux orienter les activités agricoles. Le territoire de la MRC de Minganie n'est pas inclus dans ces données. Les données générées les plus proches se situent à Sept-Îles, à plus de 100 km du plus proche village de Minganie, Sheldrake. On peut présumer, compte tenu des zones de rusticité¹ similaires, 3b à Sept-Îles, 3a dans la partie continentale de Minganie et 4a à Port-Menier, que les valeurs agrométéorologique pourraient se ressembler. (Ressources naturelles Canada, 2014)

Tableau 2. Données agroclimatiques de Sept-Îles	
Source : Atlas agroclimatique du Québec, 2012	
Indices thermiques	Valeur
Moyenne de la longueur de la saison sans gel (seuil 0°C)	Entre 109 et 134 jours
Moyenne des degrés-jours (base 0°C) du 1 ^{er} avril au 31 octobre	Entre 1689 et 2064 degrés-jours
Moyenne du cumul des unités thermiques maïs (UTM)	Entre 1206 et 1726 UTM
Moyenne de la longueur de la saison de croissance	Entre 149 et 165 jours

Les hivers longs et froids ne laissent qu'une courte saison de croissance aux végétaux. Le dernier gel se produit à la fin de mois mai et le premier gel à la fin du mois de septembre. (Atlas climatique du Canada 2019) La saison courte et les nuits froides, même en période estivale, représentent une difficulté supplémentaire à laquelle les connaissances et l'ingéniosité locale semblent bien s'adapter. La construction de serres, de mini-tunnels, de tunnels chenilles ainsi que l'utilisation de couvertures flottantes sont bon nombre d'alternatives possibles pour allonger la saison de croissance et améliorer le rendement des productions végétales. Notons que le nombre d'heures d'ensoleillement et le rayonnement du soleil sont propices à la culture en serre en période estivale.

¹ La carte des zones de rusticité au Canada fournit de l'information sur les espèces végétales qui peuvent pousser dans les différentes régions en fonction des conditions climatiques. Il existe 10 zones de croissance des plantes (0 à 9) qui sont subdivisées en a et b, b étant légèrement plus chaud que a.

La majorité des précipitations se produisent au cours de la saison chaude, donc sous forme de pluie. Néanmoins, une accumulation de neige substantielle se produit au cours de l'hiver. Les premières accumulations au sol se produisent entre octobre et novembre et la neige disparaît généralement au mois de mai ou juin.

La rigueur du climat n'a pas que des désavantages. En effet, il a été mentionné à plusieurs reprises que la lutte aux insectes ravageurs de culture était moins préoccupante en Minganie, du fait de la présence d'un moins grand nombre et d'une moins grande diversité de ceux-ci.

Les conditions bioclimatiques sont favorables à la culture de petits fruits tels que le bleuets nain, le cassis, l'airelle, la fraise, la framboise, la canneberge et la chicoutai. Les été courts et frais empêchent la mouche du bleuets, principal ennemi des cultures de bleuets, de se développer. Ainsi, les avantages de nature phytosanitaire permettent une diminution de la propagation de maladies et d'attaques d'insectes, ce qui permet une diminution des intrants, notamment de nature chimique. Les importantes précipitations de neiges hivernales permettent une couverture permanente pour tout l'hiver, ce qui permet la protection des arbustes contre les gels précoces.

Selon Ouranos (2020), consortium sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques, une augmentation de 2,8°C de la température moyenne annuelle et une augmentation de 78 mm des précipitations totales sont des valeurs projetées moyennes envisageables dans les 50 prochaines années pour la région de la Côte-Nord.

Tableau 3. Projections climatiques pour la région de la Côte-Nord		
Source : Ouranos, 2020		
	2020	Projections 2041-2070
Période sans gel (jours)	148	+ 10 à 43
Saison de croissance (jours)	169	+ 13 à 37
Cumul degrés-jours	1272	+ 265 à 687
Cumul des unités thermiques maïs (UTM)	1980	+ 359 à 1063
Précipitations annuelles (mm)	1014	+ 2 à 18%
Précipitations durant les mois de juin à août	292	- 5 à + 16%
Précipitations durant les mois de décembre à janvier (mm)	210	-1 à + 33%
Équivalent en eau maximal de la neige (mm)	233	+ 8 à 52%
Durée du couvert de neige (jours)	174	+ 27 à 71

Les différents scénarios de projections climatiques d'Ouranos, qu'ils se projettent sur un horizon 2041-2070 ou 2071-2100 et qu'ils soient modérés ou élevés dessinent certaines tendances au niveau régional :

Tableau 4. Projections climatiques pour la Côte-Nord Source : Ouranos, 2020 et Données climatiques Canada, 2021	
Hiver	Printemps
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmentation de la température ➤ Augmentation du cycle de gel-dégel et des redoux ➤ Augmentation des précipitations totales (+ de neige et + de pluie) * ➤ Diminution de la fréquence, de la durée et de l'intensité des froids extrêmes <p>*Sauf sur Anticosti, diminution des précipitations solides</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmentation de la température ➤ Augmentation de la crue printanière hâtive ➤ Augmentation des précipitations totales (- de neige, + de pluie)
Été	Automne
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmentation de la température ➤ Augmentation de la durée et de la sévérité des étiages ➤ Augmentation de la fréquence et de l'intensité des pluies extrêmes 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmentation de la température ➤ Augmentation de la fréquence et de l'intensité des pluies extrêmes ➤ Augmentation de la durée et de la sévérité des étiages

Tous scénarios confondus et d'ici 2100, les projections climatiques ne prévoient pas de journée avec une température au-dessus de 30 degrés Celsius ou de nuit où la température atteindrait plus de 20 degrés Celsius.

Les changements climatiques anticipés auront pour effet de modifier les conditions de croissance, d'élargir le spectre de variétés propices à la culture dans la région ainsi que d'augmenter le risque de maladies et de présence d'insectes ravageurs. Les éléments climatiques qui affectent le plus les principales cultures pratiquées sur la Côte-Nord sont les excès de pluie, la sécheresse, les redoux pendant l'hiver, les gels tardifs du printemps et les conditions automnales humides et pluvieuses. (Financière agricole du Québec 2015 dans Gaétan 2018)

Les changements climatiques pourraient également affecter la dynamique naturelle des peuplements forestiers. La hausse des températures estivales favoriserait l'occurrence de sécheresses qui rendent les peuplements plus sensibles aux feux de forêt et aux épidémies d'insectes ravageurs. La hausse des températures, combinée aux précipitations estivales plus erratiques, devrait causer une augmentation des probabilités de stress hydriques en saison estivale et possiblement affecter la productivité de certaines cultures. (CRAAQ, 2019)

L'allongement de la saison de croissance sur la Côte-Nord pourrait également contribuer au développement de la production de petits fruits en milieu forestier. En effet, le réchauffement du climat devrait favoriser le rehaussement du couvert arbustif et par le fait même avantager les arbustes fruitiers dont la production est favorisée par l'ombre, comme c'est le cas pour la camarine noire et la chicoutai. (Ouranos, 2020)

Végétation

- Abondance naturelle de petits fruits et PFNL ;
- Principaux éléments perturbateurs : épidémies d'insectes ravageurs, chablis, coupes forestières et présence du cerf de Virginie sur Anticosti.

Le territoire forestier constitue un élément important du paysage de la Minganie, notamment par sa superficie imposante. Il représente 69,86% (1 039 537 ha) de la superficie de la partie continentale et 41,92% (323 427 ha) de la partie insulaire, pour un total de 58,2% du territoire de la MRC de Minganie.

Le domaine de la pessière à mousse est marqué par une végétation principalement coniférienne où l'épinette noire domine avec le sapin baumier. La plupart des peuplements sont essentiellement résineux, mais le bouleau blanc est également très présent dans les peuplements mixtes. Les sous-bois sont couverts de mousses hypnacées, de sphaignes et de plantes arbustives éricacées. La grande majorité des peuplements forestiers sont âgés de plus de 100 ans.

La plupart des écosystèmes forestiers sont non perturbés dans la région. Les principaux facteurs de perturbation du couvert forestier pour l'ensemble du territoire sont les feux de forêt, les épidémies d'insectes (arpenteuse de la pruche, tordeuse de bourgeon de l'épinette et dendroctone de l'épinette), les chablis (particulièrement importants dans la région et caractérisés par des périodes de forts vents) et les coupes forestières.

Sur Anticosti, la dynamique forestière est également influencée par la présence du cerf de Virginie, dont la population a atteint un nombre d'individus disproportionné. La zone de végétation initialement dominée par le sapin baumier et le bouleau blanc est en cours de transformation. Les cerfs broutent les semis de sapin et de feuillus et modifient la structure du peuplement au profit de l'épinette blanche. Des stratégies sylvicoles sont toujours en cours afin d'atteindre un certain équilibre entre la population de cerfs et celle des écosystèmes forestiers durables.

La présence marquée de la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans la région au cours des dernières années a un impact dans les milieux forestiers. Sur Anticosti, la présence de ces insectes, combinée à la grande population de cerfs de Virginie présente sur l'île, même au sein du village, menace les aménagements forestiers en milieu agricole dont notamment, les brise-vents naturels qui disparaissent tranquillement.

La végétation de Minganie est tributaire de la nature des sols et des conditions climatiques. Ces éléments favorisent la présence de petits fruits sauvages et de produits forestiers non ligneux (PFNL). Le *Rapport d'enquêtes sur les opportunités de commercialisation des bioressources de la Côte-Nord - Projet coopératif d'expérimentation terrain pour valider le potentiel d'exploitation des bioressources et de valorisation de la main-d'œuvre saisonnière de la Côte-Nord* (Centre de Recherche Les Buissons 2010) met en lumière la présence de 12 espèces de fruits et PFNL à potentiel de commercialisation en Minganie : le bleuets, le bolet à pied creux, la camarine, la canneberge, la chanterelle en tube, la chicoutai, la frais, la gadelle, la livèche écossaise, le sapin baumier et le thé du Labrador.

La saison de la pollinisation est décalée en Minganie par rapport au reste du Québec. Dans le cas du bleuets, la saison est donc décalée d'approximativement trois semaines.

Hydrographie

- Les eaux souterraines fournissent de l'eau potable à plus de 98% de la population de Minganie ;
- Absence de données sur la pression de l'agriculture dans les bassins versants et bassins versants résiduels.

Le réseau hydrographique de la Minganie est caractérisé par la présence d'une multitude de lacs de petites tailles, ainsi que de plusieurs rivières. Sur la partie continentale, les importants cours d'eau sont parallèles et se déversent directement dans le golfe du Saint-Laurent. Ainsi, la dynamique hydrographique s'articule à l'intérieur de 37 bassins versants et zones de ruisseaux côtiers (OBVD 2015).

Le réseau hydrique d'Anticosti est également très dense. On y compte une centaine de bassins versants. Pour la plupart, les rivières drainent le plateau central de l'île. (Pelletier et Hébert 2015 dans Pintal 2018).

La MRC de Minganie tire la majeure partie de son eau potable du sous-sol par des puits municipaux et individuels sur le territoire. L'eau souterraine alimente près de 98% de la population. Certains types d'activités pourraient avoir un impact potentiellement négatif sur les eaux souterraines et une attention particulière doit être apportée à cette caractéristique dans l'aménagement et le développement du territoire et des activités économiques.

Tableau 5. Activités agricoles dans les bassins versants de Minganie

Bassin versant	Municipalité	Productions agricoles (n)
ZRC Grand Ruisseau	Rivière-Saint-Jean (Magpie)	1
BV Rivière Saint-Jean	Rivière-Saint-Jean (Magpie)	1
ZRC Lac à Boucher	Longue-Pointe-de-Mingan/Ekuanitshit	3
BV Rivière Mingan	Longue-Pointe-de-Mingan/Ekuanitshit	2
ZRC petite Piashti	Baie-Johan-Beetz	1
ZRC à Collard	Aguanish (L'Île-Michon)	1
BV Rivière Gamache	L'Île-d'Anticosti (Port-Menier)	1

La pression agricole exercée sur les cours d'eau et à l'intérieur des bassins versants n'est pas documentée. Les fiches-portrait réalisées par l'OBVD (2015) dans leur Plan directeur de l'eau n'identifient toutefois pas d'enjeux reliés aux activités agricoles.

Les milieux humides sont présents en grand nombre sur la plaine littorale et sur l'île d'Anticosti. En plus des nombreux services écologiques qu'ils rendent, comme séquestrer le CO², retenir et filtrer l'eau, fournir des abris à la biodiversité, etc., les milieux humides jouent également un rôle nourricier pour la population de Minganie. Effectivement, la croissance de plusieurs petits fruits tels que le bleuets, la chicoutai et l'airelle vigne-d'Ida est favorisée à l'intérieur de ce type de milieu. La cueillette s'inscrit dans une tradition culturelle d'alimentation et une tendance vers un équilibre entre l'utilisation, le prélèvement et la protection de ces milieux est souhaitable.

Contexte socio-économique

Histoire

- L'immigration et le développement économique se sont appuyés sur l'exploitation des ressources naturelles.
- Bien que l'agriculture soit commercialisée depuis peu sur le territoire, c'est une activité qui a été adoptée par les Minganois depuis longtemps.

Les Innus habitaient déjà le Nitassinan, territoire ancestral situé dans la partie est de la péninsule du Québec-Labrador, depuis 8 000 ans. Ils cueillaient et chassaient, se déplaçant sur les terres ou sur les côtes et les îles, selon les saisons qui rythmaient leur mode de vie.

C'est à partir du XVIIe siècle que sont arrivés les premiers colons européens en Minganie. La population locale permanente était jusque-là essentiellement autochtone. Au XIXe siècle, des pêcheurs et travailleurs gaspésiens, madelinots et jersiais ont commencé à véritablement venir s'établir avec leurs familles, alors que l'économie s'articulait autour du commerce de la morue. Les pêcheurs qui posaient pied au sol, d'abord pour la période estivale seulement, ont commencé à venir s'installer graduellement tout le long de la côte et ainsi créer un noyau de résidents permanents.

L'économie de l'époque se développait autour des ressources halieutiques et au rythme des saisons: pêche à la morue l'été, pêche au hareng l'automne et pêche au loup marin sur les glaces au printemps. Pour assurer leur subsistance, les colons de l'époque durent procéder à des activités complémentaires : piégeage d'animaux à fourrures, élevage, cueillette et agriculture de subsistance.

La Côte-Nord s'est vue transformée radicalement avec l'arrivée des grands chantiers industriels dans les années 1930. La plupart des villages, qui se trouvent le long du littoral, sont demeurés longtemps accessibles uniquement par la mer puisque c'est seulement en 1931 que le premier tronçon de route asphaltée a permis de relier la Côte-Nord au reste du Québec. La route est ensuite prolongée jusqu'à Baie-Comeau (1943), Sept-Îles (1961), Havre-Saint-Pierre (1975) et Natashquan (1997).

L'île d'Anticosti est réellement développée et habitée depuis à peine un plus de 100 ans. D'abord fréquentée par les populations autochtones qui venaient y chasser l'ours il y a plus de 3000 ans, les premières installations permanentes furent érigées seulement en 1680, sous la seigneurie de Louis Jolliet et pour le commerce du saumon. Plusieurs mentions historiques font état de la présence de terres cultivées à Anticosti dès le XVIIe siècle. Il est également question de jardins et de terrains cultivés (pois, patates, plantes fourragères, etc.) dans les villages ou près des phares.

C'est à partir de 1895 que l'île d'Anticosti voit son paysage être complètement changé alors lorsqu'elle est achetée par un riche chocolatier français, Henri Menier. Ce dernier décide d'y créer un paradis de chasse et pêche en y amenant des innovations technologiques de l'époque et en y introduisant des espèces pour la chasse. Il établit également quatre installations agricoles. Les 220 cerfs de Virginie introduits à cette époque deviendront, avec le temps, une population de plus de 165 000 individus en 2006 et actuellement, un peu plus de 35 000 (MFFP, 2018).

Après la faillite de la Wayagamack Pulp and Paper qui avait racheté l'île à des fins d'exploitation forestière, c'est finalement le gouvernement du Québec qui en prend possession, en 1974. Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la pêche sont alors responsables de la gestion de l'île. C'est seulement à partir de 1982 que le gouvernement amorce le processus de cession des immeubles résidentiels et commerciaux aux résidents de Port-Menier, en même temps que la municipalisation de l'île, en 1984.

Démographie

- La population totale est d'environ 6 500 personnes et plus de la moitié réside dans la municipalité de Havre-Saint-Pierre ;
- La baisse démographique constatée dans les dernières décennies devrait se poursuivre dans les prochaines décennies ;
- Population vieillissante comme dans le reste de la province ;
- Taux de diplomation et revenu médian inférieurs au reste de la province ;
- Le manque de logements disponibles dans certaines municipalités restreint les possibilités d'accueil pour les nouveaux arrivants.

L'immense territoire qu'est la Minganie est très faiblement occupé. En 2021, la population de la Minganie était estimée à 6 467 habitants et la densité d'occupation moyenne à 0,10 habitants/km². (Statistiques Canada, 2022) Le chef-lieu, Havre-Saint-Pierre, concentre plus de la moitié de la population.

Tableau 6. Densité de population en Minganie
Source : Selon les données de Statistiques Canada, 2021

	Superficie terrestre (km ²)	Population (2021)	Densité (Hab. /km ²)
Aguanish	548,40	224	0,40
Baie-Johan-Beetz	337,22	84	0,30
Havre-Saint-Pierre	2567,21	3337	1,30
L'Île-d'Anticosti	7715,00	177	0,00
Longue-Pointe-de-Mingan	370,70	408	1,10
Natashquan	471,51	262	0,40
Rivière-au-Tonnerre	612,17	281	0,50
Rivière-Saint-Jean	517,58	227	0,40
TNO du Lac-Jérôme	42524,06	0	0,00
Sous-Total	55664,84	5000	0,10
Hors MRC (Communauté autochtone)			
Ekuanitshit	35,12	552	15,70
Nutashquan	1,14	915	802,60
TOTAL MRC	55683,74	6467	0,10

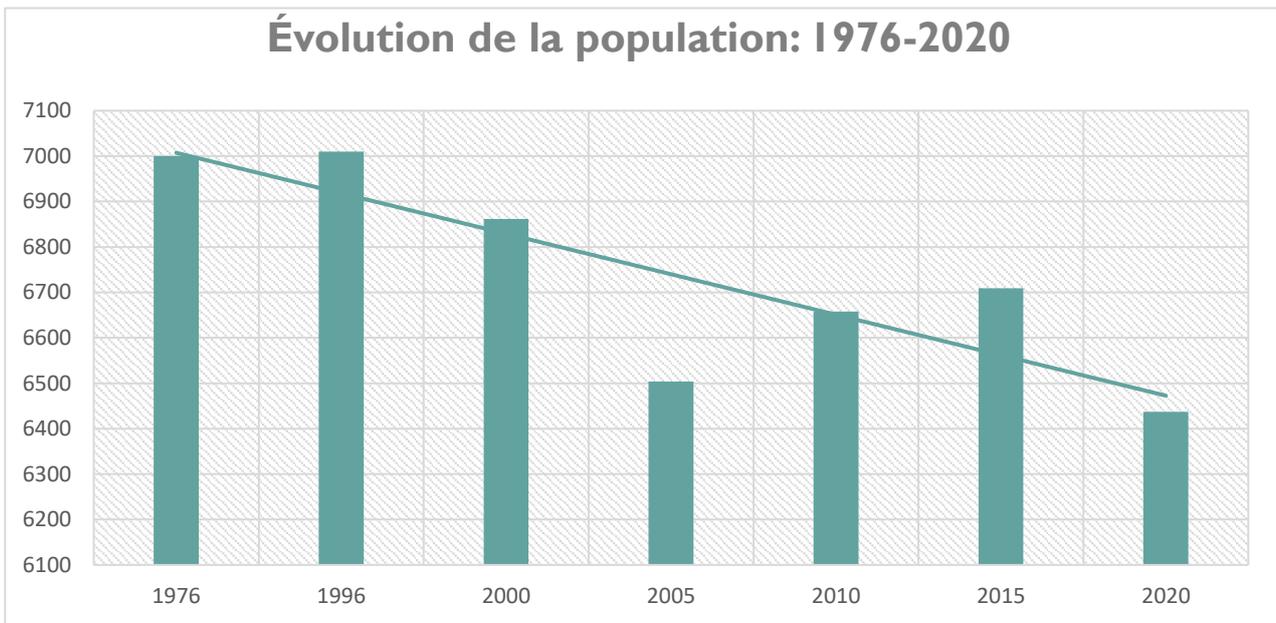


Figure 4.Évolution de la population de Minganie entre 1976 et 2020

Source : selon les données de Statistiques Canada, 2021

Malgré un taux de fécondité des plus élevés au Québec, la région accuse tout de même un nombre de naissances à la baisse et un solde migratoire négatif dans les dernières années. Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec et si la tendance se maintient, la baisse démographique et l'accélération du vieillissement de la population devraient se poursuivre sur l'horizon 2016-2040.

Cette situation se traduit par une baisse de la population en âge de scolarisation, une diminution de la population active et en âge de travailler ainsi qu'une population vieillissante. Conséquemment, le bassin de travailleurs a connu une baisse importante.

Alors que le nombre de travailleurs est à la baisse, le taux de travailleurs croît de façon importante en Minganie. (ISQ, 2020) En 2020, le revenu d'emploi médian des 25-64 était de 41 900 \$ en Minganie, comparativement à 44 946\$ pour l'ensemble de la province. (ISQ, 2020) Des hausses plus importantes ont été constatées dans les MRC éloignées et particulièrement dans les régions administratives dont l'économie repose en partie sur l'exploitation des ressources minières, comme la Côte-Nord. En 2016, les titulaires d'un certificat, diplôme ou grade postsecondaire représentaient 61,9% des employés en Minganie. C'est une proportion inférieure à la moyenne nord-côtière (65,7%) et de la moyenne québécoise (69,5%). (Services Québec, 2021) L'absence d'établissement collégiaux et universitaires sur le territoire explique en partie que plus du tiers de la population de 15 à 65 ans ne détient aucun diplôme (Statistiques Canada, 2016).

Le nombre total de logements sur l'ensemble du territoire est de 3680. (MAMH, 2020) Les données disponibles ne permettent pas d'établir le nombre de logements actuellement vacants et disponibles pour de nouveaux arrivants, mais des entrevues ponctuelles avec plusieurs acteurs du milieu agricole ont permis de mettre en lumière que l'accessibilité au logement était un frein important dans l'embauche de main-d'œuvre venant de l'extérieur. C'est le cas dans les municipalités de Baie-Johan-Beetz, Natashquan, Port-Menier et la communauté d'Ekuanitshit.

- Les industries principales de la Minganie sont concentrées autour des complexes hydroélectriques, de l'exploitation minière et de la pêche commerciale.
- En 2015, 4172 emplois étaient occupés sur le territoire de la Minganie.
- En 2020, l'agriculture représente entre 10 et 40 emplois selon la saison, dont 10 à temps plein.

La Côte-Nord est considérée comme une région ressource, c'est-à-dire dont l'économie repose sur l'exploitation et/ou la mise en valeur de ressources naturelles. En 2015, on dénombrait 132 entreprises et 4 172 emplois sur le territoire de la MRC de Minganie.

Les activités économiques sont basées principalement sur l'exploitation des ressources naturelles. Elles s'établissent autour de l'exploitation minière, la production d'hydroélectricité, la foresterie, l'exploitation des ressources fauniques (chasse et pêche), la pêche commerciale et le tourisme. Plusieurs autres activités économiques profitent de l'achalandage créé par le tourisme. C'est le cas, notamment, de l'hébergement et de la restauration. La saisonnalité de certains secteurs provient en partie de l'activité touristique dont ils dépendent et la main-d'œuvre d'accroît pendant la période estivale. Les régions ressources sont généralement davantage touchées par la saisonnalité. Dans le cas précis de l'économie saisonnière Côte-Nord, la saisonnalité est expliquée par la présence d'industries primaires et l'activité touristique.

Les phénomènes du chômage saisonnier et du trou noir de l'assurance-emploi, période entre le moment où prennent fin les prestations d'assurance-emploi versées aux travailleurs saisonniers et celui du retour en emploi de ces personnes, font également partie de la réalité économique.

Dans une étude récente chapeautée par la firme Espaces Énergie dans le contexte de la mise sur pied d'un plan stratégique de développement économique pour la MRC de Minganie, certains facteurs de ralentissement du développement économique ont été soulignés. On y remarque que l'entrepreneuriat est insuffisamment promu au sein de la communauté, notamment auprès des jeunes. Le manque de lieux d'échanges pour le réseautage et l'accès à des formations est tributaire de cette problématique. On note également un manque de vision commune et de dynamique régionale, malgré un sentiment d'appartenance bien présent.

Les caractéristiques physiques et sociales du territoire font en sorte que les normes et seuils usuellement utilisés par le gouvernement (nombre de participants, présentiel, etc.) s'appliquent difficilement à la Minganie et suggèrent un manque d'adaptation et de souplesse des normes gouvernementales aux besoins de la région.

Si l'agriculture a une portée sociale et communautaire importante en Minganie, il est toutefois difficile de déterminer son rôle précis dans la dynamique économique. L'acquisition de données supplémentaires permettrait de mieux cerner l'impact et les retombées de cette activité encore jeune. Les données acquises auprès des acteurs du milieu agricole et agroforestier permettent d'estimer le nombre d'emplois créés dans le domaine entre 10 et 40. On distingue les emplois à temps plein, au nombre de 10, des emplois à temps partiel et saisonniers, se situant entre 6 et 30, selon les besoins annuels et ponctuels.

Bien que la couverture d'eau potable soit satisfaisante et que presque tous les foyers de la Minganie soient raccordés au réseau électrique, la fiabilité des réseaux cellulaires et Internet sur le territoire apparaissent comme un enjeu important, d'abord pour des raisons de sécurité, mais également car ces derniers se voient comme des outils de développement économiques importants.

Aménagement du territoire

- 99,8 % du territoire est de tenure publique.
- La présence de plusieurs milieux naturels et aires protégées sur le territoire conditionne l'aménagement et le développement.
- Le patrimoine paysager est important auprès de la population.

Le territoire de la MRC de Minganie est vaste et de tenure publique à 99,8%. Le territoire municipalisé est concentré dans la bande littorale du golfe du Saint-Laurent, l'arrière-pays demeurant sauvage. Sur Anticosti, la zone habitée est concentrée dans le village de Port-Menier, au nord-ouest de l'île. À l'exception de la municipalité de Baie-Johan-Beetz, l'érosion des côtes est la principale contrainte à l'aménagement en Minganie. D'autres aléas côtiers, tels que la submersion, les glissements de terrains et les ondes de tempêtes, dont les manifestations se font sentir de façon de plus en plus extrême, modulent également la dynamique d'aménagement.

Caractéristiques paysagères

La MRC de Minganie se distingue par l'immensité, la diversité et la dimension unique de sa nature sauvage. Le paysage naturel se compose d'une succession de forêts majestueuses, de tourbières, de plages, de rivières, de caps rocheux et d'écueils, le tout permettant l'accès à de majestueux panoramas. La MRC est également dotée d'un patrimoine culturel régional diversifié et dont la richesse se reflète dans le paysage. Petits villages de pêcheurs en bordure de mer et différents sites historiques participent à un décor enchanteur. L'Église de Rivière-au-Tonnerre, La Maison Johan-Beetz, le site des Galets, la Maison Gilles Vigneault et la Vieille École à Natashquan sont autant d'éléments qui témoignent de l'histoire de la région. Sur Anticosti, le Four à chaux dans l'ancien village de Baie-Sainte-Claire, les vestiges du village de l'Anse-aux-Fraises et quatre phares participent également à la richesse historique.

Le paysage, en plus d'être un attrait touristique majeur, est également une fierté locale. L'attachement au patrimoine paysager reflète une relation particulièrement importante entre nature et culture.

Territoire dédié à l'agriculture

Sites d'intérêt écologique

La MRC a identifié 174 sites d'intérêt écologique et des aires d'intérêt régional qui totalisent une superficie de 8582 km². Les deux parcs nationaux présents sur le territoire, soit la Réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan (fédéral) et le parc national d'Anticosti (provincial) ont une notoriété internationale. Combinés aux réserves écologiques projetées de Pointe-Heath et Grand-Lac-Salé, ils représentent une superficie de conservation de 10 776 km².

Plusieurs autres aires protégées sont présentes sur l'ensemble du territoire, dont des écosystèmes forestiers exceptionnels et différents habitats fauniques. Elles se retrouvent généralement dans l'arrière-pays, le long du littoral et sur l'île d'Anticosti. Notons également la présence de trente-six rivières à saumon, dont vingt-deux se trouvent sur l'île d'Anticosti.

Cohabitation des usages

Selon les producteurs agricoles interrogés, il n'existe pas actuellement de conflit d'usage pour les activités agricoles. Cependant, certains inconvénients mineurs ont été soulevés, soit le prélèvement des algues sur la flèche littorale à des fins de fertilisation, la cohabitation parfois difficile avec les cerfs de Virginie, des installations causant un inconfort sonore auprès de quelques résidents ainsi que la proximité des sentiers de motoneiges et VTT par rapport aux installations agricoles. Pour tous ces irritants, les producteurs précisent que des mesures ont été prises afin d'accommoder les activités agricoles et les citoyens, à l'amiable et dans l'intérêt de tous.

On précise également qu'en l'absence de zone désignée pour permettre l'implantation d'activités agricoles, il faut prévoir une modification du règlement de zonage afin d'y intégrer les usages agricoles. Pour ce faire, un référendum est tenu et les résidents habiles à voter peuvent se positionner pour ou contre la modification du règlement. Ainsi, lorsque des citoyens prévoient un conflit d'usage, ils ont la possibilité de «bloquer» un projet agricole sur le territoire. La planification territoriale apparaît également comme un outil qui permettrait de protéger et prioriser les usages et le territoire agricoles dans certaines portions ciblées du territoire.

Plusieurs milieux propices à la croissance de petits fruits se trouvent le long du littoral sur une mince bande de terre de quelques kilomètres de largeur. Ce secteur est caractérisé par une concentration de la population et des activités socio-économiques, la présence d'un fort potentiel récréotouristique le long du littoral du golfe du Saint-Laurent et la sensibilité du littoral au processus d'érosion des berges ou de mouvements de sols. Le développement de l'industrie des petits fruits doit s'harmoniser avec les autres activités pratiquées sur le territoire public.

Territoire dédié à l'agriculture

- Il n'y a pas de zone agricole désignée (CPTAQ) ;
- Accès difficile au territoire pour le développement d'activités de production agricole ;
- Les règlements municipaux représentent l'outil le plus efficace pour encadrer les activités agricoles ;
- Présence de l'affectation agroforestière dans le SAD permettant de protéger les terres à potentiel de culture connu.

Encadrement légal

Mis à part l'île d'Anticosti, le territoire de la Minganie est situé au nord du 50^e parallèle et n'est pas inclus à ce jour dans les décrets des régions agricoles désignées du Québec. Ces régions incluent l'ensemble du territoire du Québec au sud du 50^e parallèle. Ces zones agricoles désignées du Québec permettent à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) de protéger des territoires qui doivent servir en priorité à des fins agricoles et répondent de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.

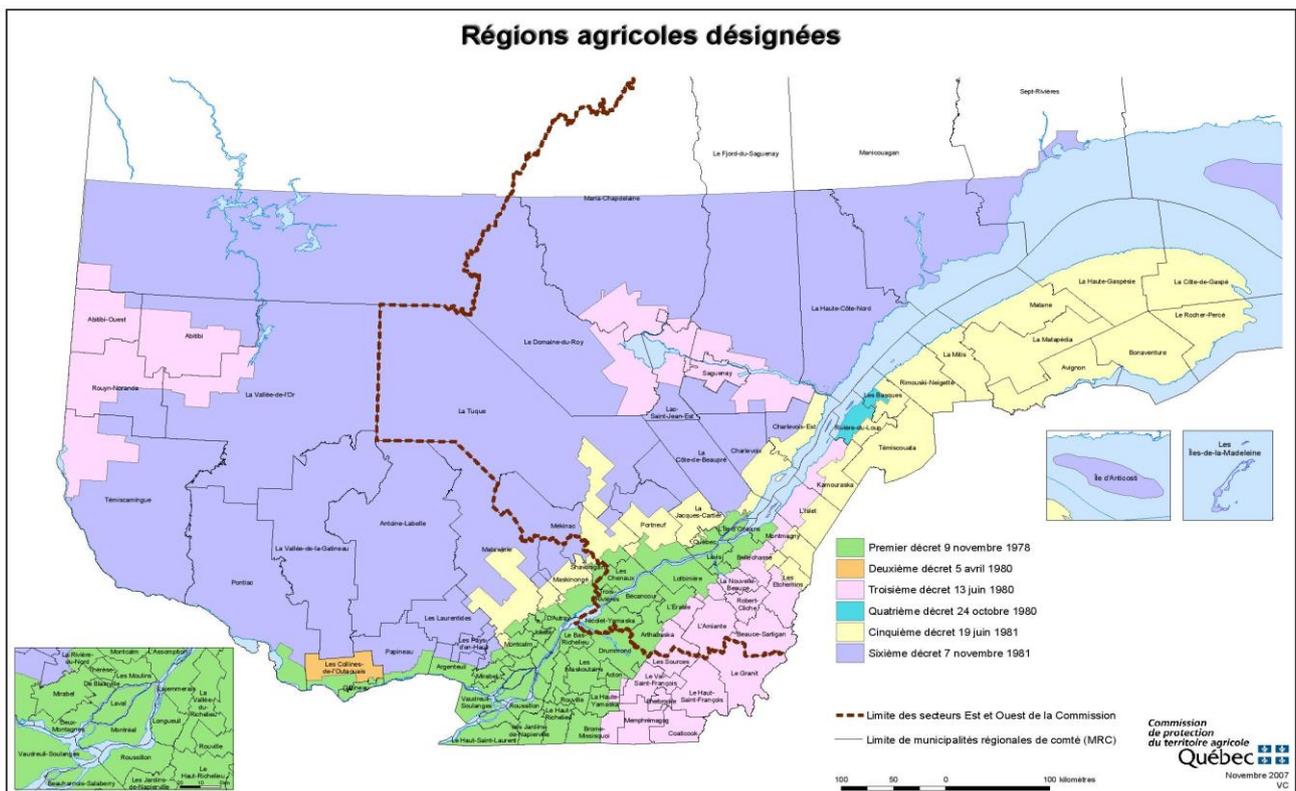


Figure 5. Carte des régions agricoles désignées du Québec

Source : CPTAQ, 2007

En 2021, la réforme du Programme de crédit de taxes foncières agricoles a permis l'inclusion des entreprises agricoles établies au nord du 50^e parallèle et rend cette mesure accessible, jusque-là réservée aux producteurs situés dans les zones agricoles.

Accès au territoire

Lors des séances de consultation, il a été mentionné que les terres disponibles à des fins de culture, ayant des superficies et un potentiel agricole intéressant, sont généralement éloignées des centres urbains. Parmi les irritants mentionnés par les producteurs concernant l'accès au territoire, on notait les travaux importants à réaliser (défrichage, conduits d'amenées d'eau, d'électricité, de propane, etc.) et les procédures administratives longues et ardues. Les coûts importants liés à cette démarche s'ajoutent à l'importante mobilisation de ressources nécessaires.

Lors des entrevues téléphoniques avec les producteurs, ceux-ci ont pu préciser quels avaient été les aménagements nécessaires au développement d'une parcelle de terre pour l'agriculture en Minganie. Alors que la majorité d'entre eux a mentionné l'importance de la création d'un sol, deux producteurs ont tout de même précisé avoir développé leur production sur des terres déjà propices à l'agriculture. Plusieurs répondants ont soulevé les besoins en matière de fertilisation. Dans certains cas, l'installation ou le raccordement à l'eau potable, à l'électricité et pour des systèmes d'irrigation a représenté des investissements importants. Bon nombre de producteurs ont mentionné avoir commencé sur une terre encore sauvage, pour laquelle il a été nécessaire de défricher et dessoucher.

Les bleuetières sont exploitées selon des cycles de deux ou trois ans : les fruits sont récoltés pendant un an ou deux et les plants sont brûlés ou fauchés l'année suivante afin de permettre aux bleuetières de se régénérer et d'être plus productive. D'autres travaux doivent être entrepris pour favoriser le bon rendement des bleuetières, soit la fertilisation des sols, le désherbage, le contrôle des plantes compétitrices et la pollinisation.

Tenure des terres

Les activités agricoles sont possibles sur les terres publiques, dont la gestion est assurée par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. L'achat ou le bail de location est nécessaire pour pratiquer des activités de nature commerciale ou industrielle sur ces terres.

Les baux délivrés par le MERN à des fins de culture couvrent la période d'une année complète et sont renouvelables automatiquement en cas de respect des conditions de location. Le prix de location correspond à 6% de la valeur marchande du terrain. La valeur marchande est déterminée par le service d'évaluation du ministère lorsqu'une demande est déposée. De manière générale, la valeur marchande moyenne des terres publiques de la Minganie est moins élevée que dans plusieurs autres régions.

Dans le cas de terrains loués sous condition de bail et qui sont reliés à des projets industriels et commerciaux, il est possible de demander l'expansion du terrain. Il est également possible d'acheter un terrain appartenant au MERN à des fins commerciales, industrielles et autres que personnelles, dans le cas où il s'agit d'un projet qui n'est pas extensif.

Dans le cas d'une location de terre pour l'exploitation des produits forestiers ligneux, la demande passe par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Schéma d'aménagement et de développement du territoire

Le schéma d'aménagement et de développement du territoire (SAD) de la MRC de Minganie est en cours de révision. Dans sa nouvelle version, le schéma identifie la protection des zones à potentiel agricole comme une priorité. Il opte également pour une harmonisation des usages qui tient compte des contraintes et des nuisances sur un principe de réciprocité. Enfin, il vise par l'entremise d'une agriculture biologique respectant les critères environnementaux, la concrétisation des principes des saines habitudes de vie, notamment en termes d'alimentation.

L'inexistence d'un territoire agricole en Minganie et l'émergence d'initiatives de production agroforestière témoignent de l'importance de la désignation d'espaces propices au développement de l'activité agricole.

À cette fin, le territoire destiné à ces activités, la zone d'affectation agroforestière, représente une superficie totale de 7 111,11 hectares dans la future version du schéma. Cette affectation a été délimitée à partir de la cartographie de potentiel de développement des productions de bleuets du MERN (2014). Les espaces délimités permettraient l'agrandissement et le développement de bleuetières sur une superficie supplémentaire de 920,59 hectares dans les municipalités de Rivière-Saint-Jean, Longue-Pointe-de-Mingan et Aguanish. Des données de potentiel de croissance de petits fruits et PNFL ont été produites par l'Entreprise Biopterre au cours du projet coopératif Bioressources Côte-Nord chapeauté par la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord (2010), mais n'ont pas encore été intégrées dans la cartographie du schéma. Ainsi, le territoire ciblé dont on connaît le potentiel pour la culture est réservé à cette activité et les usages qui y sont permis servent au développement de l'usage principal.

Tableau 7. Usages permis dans l'affectation agroforestière

Catégorie d'usages	Usages permis	Conditions
Résidentiel	Villégiature dispersée	Activité secondaire reliée à l'usage seulement.
Commercial	Commerce de détail	Activité secondaire reliée à l'usage seulement.
	Gîtes touristique, auberges, chalets	Activité secondaire reliée à l'usage seulement.
Institutionnel	Équipement public	Activité secondaire reliée à l'usage seulement.
Industriel	Industriel léger	Activité secondaire reliée à l'usage seulement.
	Production artisanale	Activité secondaire reliée à l'usage seulement.
	Carrière, sablière, gravière (nouveau site)	Sans nuisances.
D'utilité publique	Tour de communication	
	Site de compostage	Sans nuisances.
Agricole	Exploitation agricole	
	Pépinière, serre	
Forestier	Bois de chauffage	Sans nuisances.

Mis à part l'affectation de protection et conservation où ils sont prescrits, les usages agricoles sont permis dans l'ensemble des affectations, parfois sous certaines conditions, tel que l'illustre le *Tableau 8*.

Tableau 8. Affectations où sont permis les usages agricoles selon le SAD de la MRC de Minganie

Affectation	Usage agricole permis	Conditions
Urbaine	Exploitation agricole	Usage permis sur une superficie maximale de 50% du terrain
	Pépinière, serre	Usage permis sur une superficie maximale de 50% du terrain
Rurale	Exploitation agricole	Sans nuisances
	Pépinière, serre	
Protection/Conservation		
Récréotouristique	Exploitation agricole	Sans nuisances
	Pépinière, serre	
Forestière de production	Exploitation agricole	Sans nuisances
	Pépinière, serre	
Multiresources	Exploitation agricole	
	Pépinière, serre	
Faunique et forestière	Exploitation agricole	
	Pépinière, serre	
Agroforestières	Exploitation agricole	
	Pépinière, serre	

Règlements municipaux

À la différence du schéma de la MRC, les plans d'urbanisme et les règlements de zonage sont opposables aux tiers et ont force de loi. En l'absence de zone agricole désignée et puisqu'il n'est pas possible d'encadrer les activités agricoles avec la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) en Minganie, les règlements municipaux se voient être le seul outil de réglementation pour la protection du territoire agricole.

Afin de permettre les usages relatifs aux activités agricoles dans les municipalités concernées, les règlements d'urbanisme ont été adaptés. Toutefois, bien que des modifications permettent d'accommoder les producteurs en permettant les activités de culture et de mise en marché de leurs produits, ces mesures sont faites à la pièce et ne répondent pas à une vision de développement du territoire agricole. Il apparaît important de réfléchir à la meilleure façon de protéger l'intégrité des exploitations agricoles et d'étendre le territoire destiné aux activités agricoles en fonction d'une vision harmonieuse de la cohabitation des usages.

L'ensemble des municipalités encadre, par le biais des règlements de zonage, les activités d'autoproduction en périmètre urbain. C'est notamment le cas pour les serres ainsi que pour les animaux domestiques et élevages. La municipalité de Havre-Saint-Pierre a également un règlement encadrant les activités de cueillette traditionnelle et commerciale sur son territoire.

La municipalité de Rivière-au-Tonnerre a quant à elle procédé à la délimitation d'une zone située à l'extérieur du périmètre urbain pour permettre les fermettes à titre d'usage complémentaire, en définissant les dispositions relatives à l'élevage domestique par règlement.

L'Agriculture en Minganie

Le prolongement de la route sur le territoire de la Minganie a modifié le rapport que pouvait avoir la population avec l'alimentation. Bien des gens ont alors arrêté de faire des potagers et ont développé un rapport différent à la culture du sol. Les différents désavantages d'une telle dépendance poussent de plus en plus de gens à vouloir se réapproprier leur territoire et leur alimentation.

L'agriculture est encore jeune en Minganie. Elle est surtout pratiquée à petite échelle et dans un esprit de proximité. Elle se développe souvent par le biais de grandes démarches de recherche empirique et participe au paysage bucolique.

L'activité agroforestière connaît un certain engouement par la récolte de petits fruits et la production maraîchère en milieu forestier. Les activités de cueillette en milieu forestier font partie de la tradition ; de grandes étendues à travers la Minganie connaissent à certaines périodes une affluence de cueilleurs de petits fruits à titre indépendant. L'autocueillette connaît une évolution et une expansion parmi les populations locales.

Différente de ce qui est pratiqué dans le sud de la province et avec ses propres défis, l'agriculture de la Minganie doit être développée à partir d'une réelle volonté politique. Compte tenu de la particularité du territoire, de la fragilité de ses écosystèmes, le développement agricole doit se faire à son propre rythme afin de développer une agriculture durable, respectueuse de l'environnement et dans un souci de la préservation des milieux naturels.

Les productrices et les producteurs agricoles minganois peuvent être très fiers de leurs produits issus d'une culture nordique et boréale qui leur confère un caractère unique et particulier dans l'offre agroalimentaire du Québec.

Portrait de l'agriculture

Les valeurs

Lors d'entrevues téléphoniques avec les producteurs, on a demandé quelles valeurs et motivations conditionnent le développement du secteur agricole. Ceux-ci ont répondu majoritairement que la principale motivation de l'agriculture concerne sa vocation nourricière.

La **création d'emplois de qualité**, la **création d'une richesse commune**, le **respect de l'intégrité de l'environnement** et le **souci d'un développement durable** venaient ensuite dans les réponses les plus souvent citées. La **transmission de connaissance** ainsi que la **production d'aliments frais et de qualité** ont été également cités à plusieurs reprises. Enfin, des mentions concernant **l'accomplissement professionnel**, **l'attrait de nouveaux résidents et touristes**, un **mode de vie plus sain**, le **développement d'une agriculture de proximité**, la **réduction des gaz à effets de serre** et **avoir une entreprise 0 déchets** ont été mentionnés.

Les rencontres citoyennes ont également permis de faire ressortir que les perceptions des activités agricoles peuvent être négatives. Souvent, il est apparu que l'imaginaire collectif définit le développement de l'agriculture comme étant une activité industrielle ravageuse de l'environnement et qui priverait les citoyens de leur quiétude. Les consultations publiques ont d'ailleurs mis en évidence une vision commune de l'importance de développer une agriculture qui répond à des besoins alimentaires, mais également qui se développe dans le respect de l'environnement et des communautés.

Productions agricoles

- Productions végétales seulement : Bleuets, maraîcher, fruits, serres
- Superficie de production de bleuets estimée pour 2020-2021 : 1019 ha
- Superficie de production totale estimée pour 2020-2021 : 1022 ha
- Superficie de production en serre estimée pour 2020-2021 : 0.11 ha

Les productions agricoles qui ont lieu sur le territoire sont exclusivement végétales. En plus d'activités de production à petite échelle, l'autocueillette, la vente de paniers maraîchers et la recherche scientifique participent au dynamisme du secteur. L'agrotourisme est une activité qui est pratiquée autour de plusieurs activités agricoles, mais n'est pas encore à ce jour développée de façon commerciale. Il n'y a pas de grandes cultures ni de production animale en Minganie.

Le Tableau 9 présente les données sur les productions agricoles recensées auprès des producteurs de Minganie enregistrés au MAPAQ.

Production agricole	Catégorie de production	Nb d'exploitations agricoles	Superficie exploitée (ha)
Végétale	Autres superficies	2	159,5
	Fruits (champ)	3	709
	Légumes pour le marché frais	1	1,26
Total Végétale		3	869,76
Total général		3	869,76

Lors d'entrevues téléphoniques, il a été demandé aux producteurs de Minganie de détailler les types de production, ainsi que les superficies associées. Ces derniers ont estimé, pour l'année 2020-2021, que les superficies de production végétale totales représenteraient maintenant 1022 ha, dont 1019 ha sont destinés à la production de bleuets nains. Les superficies serricoles en production, pour la même année, représenteraient 0,11 ha.

Les entreprises agricoles

- 6 entreprises agricoles en 2021 ;
- Entreprises âgées de 1 à 12 ans.

Actuellement, six entreprises pratiquent des activités agricoles sur le territoire de la Minganie. On estime l'âge des entreprises agricoles entre 1 et 12 ans, considérant que souvent plusieurs années de préparation sont nécessaires avant le début des opérations d'exploitation. Ces entreprises sont en fonction de quatre à douze mois par année, en fonction des activités complémentaires qui y sont pratiquées.

Tableau 10. Entreprises agricoles de la Minganie

Entreprises	Municipalité	Production	Activités complémentaires
Coopérative de solidarité agroforestière de Minganie – Le Grenier boréal	Longue-Pointe-de-Mingan	Maraîcher, petits fruits, sericole	Autocueillette, PFNL, Paniers de légumes, agrotourisme et recherche scientifique
Coopérative de solidarité de Baie-Johan-Beetz - Volet Serre	Baie-Johan-Beetz	Maraîcher, sericole	Coopérative d'alimentation et service de prêt-à-manger
La Ferme d'à côté	L'Île-d'Anticosti (Port-Menier)	Maraîcher	
Bleuets 50e parallèle	Longue-Pointe-de-Mingan	Bleuet	
Innininana (Groupe de gestion Ekuanitshit)	Rivière-Saint-Jean et Ekuanitshit	Bleuet, petits fruits	
Les Fleurs et le potager	Aguanish (L'Île-Michon)	Horticulture, Maraîcher, sericole	

Le Grenier boréal a initié la culture du sol pour la production, la récolte et la mise en marché des produits agricoles. Des produits maraîchers, fleurs comestibles et fines herbes sont vendus à même l'exploitation. Des produits forestiers non ligneux (PFNL), des petits fruits et des plantes médicinales sont récoltés et mis en marché. L'entreprise de Longue-Pointe-de-Mingan a aménagé des fraisières pour la vente et l'autocueillette. Certains projets sont également en cours pour diversifier l'offre. Des essais d'introduction d'arbres fruitiers ont été réalisés en collaboration avec le centre d'expérimentation et de développement en forêt boréale (CEDFOB). L'entreprise est citée dans les 100 Initiatives d'Alimentation Responsable et Durable (IARD) du Québec dans la mesure où elle contribue à fournir aux consommateurs une alimentation de qualité et qui favorise le développement économique.



Figure 6. Le Grenier boréal
Source : Courtoisie de M. Réal Poulin



Figure 7. Tomates, concombre et basilic dans la serre de la Coopérative de Baie-Johan-Beetz

La coopérative de solidarité de Baie-Johan-Beetz gère plusieurs volets dont le centre multiservice Les Choix de Marguerite (marché d'alimentation, poste d'essence, agence SAQ, café Internet et bureau de poste), un volet serricole et un nouveau volet de prêt-à-manger. Un petit nombre de buttes de permaculture sont également en développement. Une serre adjacente au commerce contribue à fournir une petite proportion des légumes frais et transformés vendus à la COOP.

La Ferme d'à côté est une petite exploitation autarcique paysanne et familiale qui se trouve au centre du village de Port-Menier et dont l'activité agricole principale est la production maraîchère. Bien qu'elle n'ait pas de vocation commerciale, les surplus produits permettent de bonifier la qualité et la diversité de produits alimentaire dans le village de Port-Menier durant la saison de production.

Les Fleurs et le potager est une toute nouvelle entreprise horticole et maraîchère. Une serre permanente solaire passive y est aménagée, dans laquelle sont produits plants de légumes et de fleurs afin d’offrir l’essentiel à la population de la Minganie pour ses jardins et potagers. L’entreprise vend également des fleurs et des légumes frais.



Figure 8. Potager à L’île-Michon- Projet Les Fleurs et le Potager

Source : Courtoisie de Mme Judith Gauthier

Deux entreprises produisent du bleuets nain. **Les Bleuets du 50^e parallèle** exploite une bleuetière à Longue-Pointe-de-Mingan et le **Groupe de gestion Ekuanitshit (Inniminana)** a récemment fait l’acquisition de deux bleuetières dont une à Magpie (municipalité de Rivière-Saint-Jean) et l’autre à Ekuanitshit.



Figure 9. Bleuetière aménagée – Inniminana

Source : Courtoisie de Mme Isabelle Napess

En 2014, le MERN a fait un appel d'offre pour l'aménagement de bleuetières sur plus de 8 000 ha dans la région de la Côte-Nord. La presque totalité de ces terrains a trouvé preneurs, générant ainsi une grande augmentation des superficies dédiées à la culture des bleuets sauvages.

La Côte-Nord possèderait également un immense potentiel pour la production de canneberges. Cette culture, produite dans les tourbières, requiert de petites superficies pour la culture proprement dite, mais de grandes superficies pour l'approvisionnement en eau. En ce qui a trait à la chicoutai, on précise au CEDFOB, qu'après plus de 20 ans de recherche appliquée, il n'est pas encore possible de la cultiver en aménagement.

Il n'y a aucune production animale en cours sur le territoire de la MRC de Minganie et certains intervenants soulignent le fait que ce serait actuellement irréaliste, compte tenu de l'absence d'installations pour l'abattage dans la région.

Plusieurs acteurs du milieu et certains citoyens ont toutefois mentionné leur intérêt de voir naître des petites productions afin de permettre l'approvisionnement en viande et en lait localement. Les entrevues réalisées ont permis d'établir que la réglementation actuelle, les possibilités d'acquisition de terres pour la production de fourrage et les coûts élevés pour la nourriture et les soins des bêtes pouvaient être des facteurs limitants. La préservation de la qualité de vie et du paysage semble également constituer une préoccupation citoyenne de grande importance.

Les producteurs ont majoritairement répondu qu'ils seraient en faveur du développement de la production animale sur le territoire en soulignant que cela constitue une forme d'attrait pour les résidents et les touristes, que l'accès à des produits de boucherie de qualité est essentiel, que des petites productions sur le territoire permettraient de favoriser des réseaux de proximité en plus de sécuriser l'alimentation en Minganie. L'intérêt pour le développement de l'apiculture a également été soulevé à quelques reprises.

- Activité traditionnelle et ressource alimentaire ;
- Marchés informel et commercial ;
- Diverses pressions sur les milieux naturels : mauvaises pratiques, cueillettes intensives et changements climatiques

La cueillette de petits fruits est une activité traditionnelle et représente un accès important à l'alimentation pour beaucoup de citoyens, quoiqu'aucune donnée scientifique actuelle ne puisse détailler avec précision les tenants et aboutissants de la pratique. La cueillette de chicoutai, d'airelles, de bleuet, de framboises et de fraises des champs est pratiquée naturellement par les citoyens. Ce sont des ressources gratuites et à portée de main qui permettent de nourrir une partie de la population, ayant été intégrées dans la culture alimentaire locale. Ces fruits nordiques sont récoltés sur la Côte-Nord et transformés, de façon artisanale, pour consommation personnelle et familiale depuis longtemps. Ils sont surtout commercialisés lorsque transformés, mais se retrouvent peu sur les tablettes sous leur forme originale.

Lors du projet coopératif sur les bioressources de la Côte-Nord (2010), un inventaire du potentiel des bioressources a permis de cibler et documenter 14 espèces en Minganie à potentiel commercial. D'autres espèces à potentiel commercial sont présentes sur le territoire et n'ont pas été ciblées par l'étude, comme la dermatose de russule et le myrique baumier. Puisque cette étude date de 2010, il est également possible que de nouvelles espèces à potentiel commercial aient migré ou que l'abondance des espèces ciblées ait changé.

Tableau 11. Espèces identifiées en Minganie pour leur potentiel de commercialisation

Source : CDR Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord, 2010

Espèces	Présence		
	Abondante	Commune	Rare
Airelle vigne-d'Ida (<i>Vaccinium vitis-Idaea</i>)	X		
Bleuet (<i>Vaccinium angustifolium</i>)	X		
Bolet à pied creux (<i>Boletus cavipes</i>)	X		
Bolet orangé (<i>Leccinum aurantiacum</i>)			X
Camarine noire (<i>Empetrum nigrum</i>)	X		
Canneberge (<i>Vaccinium oxycoccos</i>)		X	
Chanterelle en tube (<i>Craterellus tubaeformis</i>)		X	
Chicoutai (<i>Rubus chamaemorus</i>)	X		
Fraise des champs (<i>Fragaria sp</i>)		X	
Gadelier (<i>Ribes glandulosum</i>)		X	X
Livèche écossaise (<i>Ligusticum scoticum</i>)		X	
Salicorne (<i>Salicornia europea</i>)			X
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)		X	
Thé du Labrador (<i>Rhododendron groenlandicum</i>)	X		

En plus de la cueillette dite traditionnelle, il existe un marché informel pour les petits fruits, par le biais de cueilleurs indépendants, en dehors des canaux de commercialisation. Certaines entreprises commercialisent la pratique et font également affaire avec des cueilleurs indépendants.

Le Grenier boréal travaille avec l'association pour la commercialisation des produits forestiers non-ligneux (ACPFNL), le Centre d'expérimentation et de développement en forêt boréale (CEDFOB) et les cueilleurs indépendants afin de développer un système de traçabilité. Les cueilleurs répondent majoritairement de façon positive à cette démarche qui est mise sur pieds en prenant en considération l'importance de préserver les thalles de petits fruits. Le Grenier boréal fait actuellement affaire avec 113 membres cueilleurs situés de Sheldrake à Kégaska et ayant entre 20 et 75 ans. La Maison de la Chicoutai fait également affaire avec plusieurs cueilleurs indépendants de la Minganie et de la Basse-Côte-Nord. Des volumes importants de chicoutai et d'airelle vigne d'Ida sont ainsi récoltés, plus particulièrement sur le territoire des municipalités de Rivière-Saint-Jean, Longue-Pointe-de-Mingan et Havre-Saint-Pierre. On note également la présence de cueilleurs de l'extérieur qui viennent exploiter la ressource sur le territoire public.



Figure 10. Cueillette de PFNL

Source : Courtoisie de Mme Annick Latreille – De baies et de sève

Lors des rencontres citoyennes, il a été soulevé à plusieurs reprises qu'il était essentiel de s'outiller afin d'empêcher la destruction de nos milieux naturels nourriciers. En effet, des mauvaises pratiques de cueillette auront un impact nocif sur l'intégrité des milieux écologiques, souvent fragiles, en plus de priver certaines entreprises de revenus importants et une partie de la population d'un accès simple à des aliments de qualité.

Lors de la démarche de concertation, plusieurs intervenants ont partagé des exemples très précis d'activités anthropiques qui nuisent à l'intégrité et à la productivité des milieux naturels. Souvent fragiles, ces milieux peuvent être détruits sous la pression de mauvaises pratiques. Madame Marie-Claire Gervais, chercheure au CEDFOB, précise qu'il faut beaucoup moins longtemps pour détruire un milieu naturel productif, tel que les tourbières de chicoutai, que d'arriver à cultiver les fruits en productions aménagées. En effet, la recherche se penche depuis déjà plusieurs décennies sur le développement potentiel de la culture de la chicoutai, au Québec comme en Scandinavie. La production de cultures aurait des avantages économiques, en plus de permettre le réaménagement des tourbières exploitées. Plusieurs facteurs doivent malheureusement encore être étudiés pour optimiser le rendement de cette culture et la rendre profitable. (Bellemare, Thérèse Rancourt, 2005)



Figure 11. Cueillette de produits forestiers non-ligneux

Source : Courtoisie de Mme Annick Latreille- De baies et de sève

Madame Annick Latreille, propriétaire de la compagnie de Baie et de Sève, explique également que des gestes simples permettent souvent de limiter, voire d'éviter les dégâts, comme par exemple les « chemins de pieds », qui est une méthode qui consiste à suivre toujours le même parcours lors des récoltes afin de ne pas détruire inutilement la végétation environnante. La rotation des lieux de cueillettes et la cueillette manuelle ou au sécateur seraient également des pratiques à privilégier.

Dans le cas du thé du Labrador, le prélèvement est maintenant plus encadré depuis l'arrivée du *permis d'intervention pour la récolte du thé du Labrador à des fins commerciales*. Cette initiative gouvernementale concerne la cueillette commerciale sur les terres de l'État et devrait permettre de sécuriser les approvisionnements de l'industrie de la commercialisation du thé du Labrador, tout en assurant une exploitation durable de la ressource. Encore nouvelle, cette réglementation du MFFP mise en place en 2020 ne semble pas encore connue de tous les cueilleurs commerciaux et il est encore trop tôt pour en évaluer les effets.

Main-d'œuvre agricole

- Les entreprises agricoles engagent de 1 à 20 employés ;
- Difficulté d'accès à la main-d'œuvre qualifiée ;
- Absence de centre de formation reconnu sur le territoire ;
- Formations souvent ponctuelles ou autodidactes ;
- Limite de capacité des logements pour recevoir les travailleurs de l'extérieur.

Les entreprises agricoles de la Minganie travaillent avec un effectif allant de 1 à 20 employés et doivent compter, de façon directe ou indirecte, sur la participation bénévole de plusieurs personnes.

L'accès difficile à la main-d'œuvre ne fait pas exception dans le secteur agricole et c'est une réalité qui touche la plupart des producteurs et transformateurs interrogés. La difficulté à trouver de la main-d'œuvre qualifiée reposerait principalement sur la petite taille du bassin de travailleurs de la Minganie et sur le manque de formation sur le territoire. On note également qu'il est difficile pour des petites entreprises en démarrage d'offrir des conditions de travail compétitives à des gens qualifiés.

La moitié des producteurs affirme pouvoir engager leur personnel à même le bassin de la Minganie, alors que l'autre moitié doit engager du personnel venant d'ailleurs au Québec ou de l'extérieur du Québec. Emploi-Québec, le bouche-à-oreille et les réseaux de contacts personnels sont les méthodes de recherche de candidatures privilégiées. Une entreprise précise également qu'elle mise sur la collaboration avec les centres éducatifs, notamment le cégep de Victoriaville qui offre le DEC en gestion et technologies agricoles.

Bien qu'il soit plus efficace d'engager du personnel ayant une formation en lien avec les activités agricoles et agroforestières, plusieurs des personnes interrogées ont mentionné qu'ils pouvaient former eux-mêmes leurs employés. Un besoin ciblé de personnel formé en gestion et en administration a également été mentionné par plusieurs des personnes interrogées.

Selon les producteurs, les sources de formations utilisées proviendraient de la littérature agricole, des différentes ressources disponibles sur Internet, des formations ponctuelles offertes sur le territoire et d'informations provenant des réseaux professionnels.

Matériaux et équipements

- Absence de service mécanique de machinerie agricole sur le territoire ;
- Utilisation de machinerie agricole principalement pour le bleuets et pour des besoins ponctuels ;
- Absence de commerce spécialisé pour la vente de matériaux et équipements agricoles

La plupart du travail dans la culture maraîchère peut être faite à la main. Les différents producteurs mentionnent qu'ils ont besoin de machinerie surtout pour des besoins ponctuels. Les deux entreprises de production de bleuets travaillent également avec des rotoculteurs.

Concernant l'utilisation de la machinerie agricole, un producteur a précisé louer la machinerie agricole nécessaire à l'extérieur de la Minganie et pour des besoins ponctuels seulement. Trois producteurs ont répondu posséder la machinerie agricole nécessaire et avoir acheté celle-ci à l'extérieur de la Minganie. Deux producteurs ont répondu emprunter et/ou partager la machinerie avec des concitoyens. On précise également qu'il n'y a pas de



Figure 12. Rotoculteurs avec peigne – Inniminana

Source : Courtoisie de Mme Isabelle Napess

mécanicien de machinerie agricole sur le territoire. Des producteurs mentionnent à cet égard qu'ils font parfois affaire avec des mécaniciens de l'extérieur, mais on a également tendance à compter sur leur réseau personnel ou développer leurs propres compétences en mécanique.

Agrotourisme

- Aucune pratique commerciale ;
- Les activités agricoles attirent déjà la clientèle touristique.

La seule activité agrotouristique officielle de la Minganie est un sentier aménagé au Grenier boréal. Il s'agit d'un sentier maraîcher permettant l'accès aux différentes installations et cultures au long duquel se trouvent également un site de Parc Canada sur le chardon de Minganie et des tests de culture de houblon. 1500 personnes y sont passées en 2020. Pour le moment, cette activité est assurée par l'initiative bénévole et permet de récolter des dons.

Bien qu'il n'y ait pas d'activité agrotouristique prévue pour les autres entreprises agricoles, les installations agricoles particulières à la région font l'objet de la curiosité des touristes et représentent un attrait.

Pratiques agroenvironnementales

- Pratiques agroenvironnementales courantes ;
- Peu d'utilisation de pesticides sur le territoire et volonté à trouver des alternatives ;
- Aucun aliment produit certifié biologique, mais intérêt des producteurs à plus long terme.

Les bonnes conditions environnementales et culturelles observées dans la MRC sont le fruit du souci des pratiques agroenvironnementales par les entreprises agricoles. Les productions à petite échelles demandent peu ou pas de machinerie agricole et induisent un travail du sol moins intensif. Comme c'est une industrie très jeune et encore en développement, l'accès à des terres qui n'ont pas encore subi de perturbation de nature anthropique permet également une certaine gestion intégrée du milieu.

Parmi les différentes pratiques agroenvironnementales mentionnées par les producteurs, on dénote la **rotation des cultures**, l'**utilisation d'engrais verts**, les **cultures intercalaires**, l'**utilisation de peu ou pas de machinerie agricole**, des **brise-vents naturels** et la **gestion intégrée des ennemis des cultures**. Un souci particulier a été apporté par l'ensemble des producteurs interrogés à créer ou préserver des haies brise-vent d'essences arborescentes indigènes et de participer ainsi à **préserver l'intégrité écologique et paysagère du milieu**.

Plus de la moitié des producteurs interrogés ont répondu ne pas utiliser de pesticides. Ils soutiennent qu'il est possible de faire la lutte aux insectes nuisibles à l'aide méthodes alternatives à l'utilisation d'insecticides. Les producteurs faisant usage de pesticides ont précisé qu'ils utilisent des herbicides pour contrôler la présence des mauvaises herbes. Il n'y a actuellement pas de données sur les répercussions de l'utilisation de produits phytosanitaires. On ne connaît pas le potentiel de contamination de ces produits dans le sol et dans les nappes phréatiques.

La totalité des producteurs interrogés a également mentionné préférer l'usage de compost naturel à l'utilisation d'engrais chimiques de synthèse pour la fertilisation des sols. Certains d'entre eux ont mentionné déjà produire du compost. On note également une volonté exprimée par les producteurs de travailler avec des ressources naturelles déjà présentes en grandes quantités sur le territoire (pertes végétales, rejets de coupes forestières, algues, déchets de transformation de poisson, etc.).

Aucune entreprise agricole ne produit des aliments certifiés biologiques. Lorsqu'interrogés sur la question, les producteurs agricoles ont mentionné que la certification est coûteuse et difficile à maintenir. On précise également que si les consommateurs locaux sont bien au fait de la façon dont sont produits les aliments qu'ils consomment, la reconnaissance du caractère biologique par le biais de la certification serait intéressante pour la commercialisation.

Selon les informations du marché disponibles à ce jour, la population locale et touristique apprécie le fait d'avoir accès à de la nourriture produite localement et dans une démarche sans intrants chimiques et/ou respectueuse de l'environnement, mais ne serait pas prête à déboursier de frais supplémentaires pour un produit certifié biologique. Notons ici que le prix des aliments conventionnels est déjà plus élevé en Minganie que dans les grands centres urbains. Les prix auxquels devraient être vendus les aliments certifiés biologiques seraient potentiellement trop élevés et rendraient les produits moins accessibles, ce qui n'est pas du tout le but.

Adaptation aux changements climatiques

- Techniques d'adaptation pour la culture du bleuet ;
- L'agroforesterie : meilleur potentiel d'atténuation des changements climatiques.

Les producteurs subissent déjà les contrecoups du réchauffement climatique. Dans le cas de la culture du bleuet, les producteurs ont mentionné utiliser des techniques qui permettent une certaine adaptation :

- L'irrigation par aspersion permet de lutter contre le gel et la sécheresse ;
- La microtopographie permet de déterminer les zones d'accumulation de l'air froid et de planifier des ouvertures pour évacuer l'air froid ;
- L'implantation des brise-vents permet de maintenir une bonne couverture nivale et de diminuer l'érosion éolienne ;
- Le fauchage en bande à l'automne ou le fauchage normal au printemps permettent de protéger les plants de bleuets en favorisant la rétention d'une plus grande quantité de neige.

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC, 2007), c'est l'agroforesterie qui présente le meilleur potentiel d'atténuation des changements climatiques. Un tel système permet une meilleure capacité de séquestration du carbone et contribue à l'atténuation des changements climatiques.

« L'agroforesterie est un système intégré qui repose sur l'association intentionnelle d'arbres ou d'arbustes à des cultures ou des élevages, et dont l'interaction permet de générer des bénéfices économiques, environnementaux et sociaux ». (CRAAQ, 2017)

La présence d'arbres et arbustes dans les systèmes agricoles permet de favoriser l'accumulation de neige dans les champs, favorise la présence d'organismes alliés des cultures, une plus grande résilience aux ravageurs ainsi qu'une application plus efficace des pesticides. Les microclimats des systèmes forestiers pourraient également avoir des effets favorables sur la pollinisation.

Les systèmes agroforestiers contribuent à l'amélioration ou la conservation de la santé des sols, de la qualité de l'eau, de l'accroissement de la biodiversité et à l'augmentation de l'attractivité du territoire permettent également d'apporter une plus grande stabilité au travers de la diversification des produits et des sources de revenus.

Dans son document sur *l'Adaptation aux changements climatiques : défis et perspectives pour la région de la Côte-Nord* (2020), le Consortium sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques, Ouranos, cite l'exemple du Grenier boréal, dont les activités agricoles s'inspirent des principes de la permaculture, à titre d'adaptation aux changements climatiques en matière de foresterie.

**Le mot permaculture provient de la contraction entre *permanente* et *agriculture*.
« La permaculture est une conception consciente de paysages qui miment les modèles et les relations observés dans la nature, visant à obtenir une production abondante de nourriture, de fibres textiles et d'énergie pour satisfaire les besoins locaux. » (Holmgren, 2012)**

Ainsi, des systèmes de cultures avec un niveau de complexité et de diversité permettent d'être plus résilients face aux perturbations des changements climatiques, que ne le seraient, par exemple, des monocultures ou des cultures en rotation courte.

Recherche et développement

Le Centre d'expérimentation et de développement en forêt boréale (CEDFOB) est un centre collégial de transfert de technologie (CCTT) qui est affilié au cégep Baie-Comeau et reconnu depuis 2004 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Les domaines de recherche du CEDFOB sont surtout concentrés autour de l'aménagement de la forêt boréale et de la mise en valeur de ses ressources. À la suite d'une entente de collaboration avec le centre de recherche Les Buissons en 2012, le centre a élargi son expertise à la culture des petits fruits. On reconnaît ainsi le CEDFOB comme étant un leader dans le développement des connaissances pour la production de petits fruits et la pollinisation en milieu nordique.

Un récent projet de recherche du CEDFOB, incluant la participation du Grenier boréal, visait l'élaboration de quatre modèles de production biologique de petits fruits particuliers à la Côte-Nord. La chicoutai, la camarine noire, la ronce arctique et l'airelle vigne-d'Ida sont actuellement sous-exploitées en raison d'un manque des connaissances agronomiques nécessaires pour leur commercialisation, contrairement au bleuet et à la canneberge.

Le CEDFOB travaille également avec le Centre de recherche en science animales de Deschambault et le Grenier boréal pour un projet de recherche portant sur l'apiculture et les ruchers nordiques.

Les producteurs ont identifié, selon eux, les opportunités de développement de l'agriculture. Plus de la moitié des entreprises ont mentionné **la nécessité immédiate de consolider les activités déjà développées**. Les autres opportunités identifiées concernent :

- Développer l'agrotourisme ;
- Travailler dans une optique de développement durable et d'économie circulaire ;
- Profiter du développement de l'agriculture pour attirer des jeunes dans la région ;
- Développer des petites productions animales ;
- Développer et transmettre une expertise agricole locale ;
- Entreposage et conditionnement ;
- Conditionnement et transformation alimentaire ;
- Certification biologique ;
- Structurer la cueillette des petits fruits et PFNL sur le territoire ;
- Créer de nouveaux emplois et de nouvelles périodes d'emploi ;
- Diversifier l'offre de variétés végétales et allonger la saison de croissance ;
- Production maraîchère bio-intensive ;
- Production de semis adaptés au territoire ;
- Développer la culture entrepreneuriale.

Selon certains producteurs interrogés, il est possible de rendre la production maraîchère plus rentable, mais cela doit passer par le développement parallèle de volets plus payants afin soutenir les activités maraîchères dont la rentabilité est moins importante et plus variable.

Dans le sondage sur les habitudes alimentaires, on a demandé aux répondants de se prononcer sur leur sentiment par rapport au développement des activités agricoles et agroforestières. Ils se sont majoritairement prononcés en faveur. Le développement des activités agricoles apparaît ainsi comme un facteur important dans :

- La création d'emploi ;
- La diversification économique ;
- L'attractivité de la région pour les nouveaux habitants et touristes ;
- La sécurité/autonomie/souveraineté alimentaire ;
- La diminution des gaz à effets de serre ;
- L'aménagement du territoire dans un but de cohabitation harmonieuse des usages.

Réseau

Le MAPAQ met à la disposition des entreprises agricoles de la région une ressource à des fins d'information, d'accompagnement et d'accès à diverses sources de financement qui visent à soutenir l'industrie.

Le réseau Agriconseils Capitale-nationale et Côte-Nord offre un accueil et référencement gratuit. Des services-conseils sont offerts dans les domaines de l'agroenvironnement, la gestion financière et la commercialisation, la gestion organisationnelle et les ressources humaines, la mise en marché de proximité, les pratiques culturales et d'élevage, la régie des bâtiments ainsi que la transformation alimentaire artisanale.

La SADC Côte-Nord accompagne les entrepreneurs de la région et propose plusieurs programmes d'aide financière dans le but de favoriser la création, le maintien et le développement de l'emploi.

Le service de développement économique de la MRC de Minganie offre un support aux promoteurs par le biais de plans d'affaires, de consultation, de recherche et de financement, ainsi qu'un service d'accompagnement des entreprises pour le démarrage, l'expansion ou la consolidation d'une entreprise.

La Table bioalimentaire de la Côte-Nord a pour mission de mettre en valeur les richesses bioalimentaires du territoire nord-côtier. Elle chapeaute notamment les marchés publics de la Côte-Nord, le magazine *Le Goût de la Côte-Nord* et la marque de commerce du même nom.

L'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Côte-Nord a comme mission de promouvoir, défendre et développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de ses membres.

Système alimentaire

- L'accès à des aliments sains est limité par la fragilité du système de transport ;
- La qualité et la disponibilité variables des aliments disponibles créent une insécurité alimentaire ;
- Il n'y a pas de commerces offrant des produits alimentaires dans les villages de Sheldrake, Magpie et Rivière-Saint-Jean ;
- La vente de proximité est priorisée dans la majorité des cas.
- Certains types d'aliments ne peuvent actuellement pas être produits dans la région : par exemple les céréales, le lait et la viande.
- Les frais de transports pour l'importation d'une partie importante des denrées alimentaires se répercutent dans le coût des aliments.

Le système alimentaire inclut toutes les étapes de la vie d'un aliment «de la ferme à la fourchette», soit la production, la transformation, la distribution et la consommation des produits alimentaires ainsi que la gestion des matières résiduelles. Un système alimentaire durable est développé de façon à accroître la santé environnementale, économique et sociale de la collectivité et repose sur une gouvernance alimentaire territoriale. (Vivre en Ville, 2015, d'après FCM 2010 ; GIEC 2014)

Production

La production agricole est un volet fondamental du système alimentaire et les agriculteurs ont un rôle à jouer pour assurer la sécurité alimentaire au niveau communautaire.

En plus des distances importantes à parcourir, la faible quantité des intrants (matériaux de construction, équipements, fertilisants, etc.) fait en sorte que les coûts d'achat totaux, incluant la livraison, sont considérés comme supérieurs aux coûts observables dans les autres régions. Un producteur interrogé précise que :« C'est compliqué sur la Côte-Nord d'avoir accès au matériel, d'obtenir des semences. Le coût des matériaux, du transport, les ruptures de stock, tout ça est amplifié en région éloignée et dans le contexte de la COVID-19 ». Le même producteur rappelle également que l'accès à des semences de qualité et acclimatées à la région est un élément important à considérer dans le développement du secteur agricole. Un autre producteur précise que les semences, pour se rapprocher des conditions climatiques de la Minganie, doivent minimalement provenir de la province et idéalement le plus près de chez nous. « Il y a un gros intérêt à produire nos semences ici ».

Alors que 4 producteurs sur 6 mentionnent faire du compost, ceux-ci doivent malgré tout s'approvisionner en compost et ce, à l'extérieur de la Minganie. Un producteur raconte qu'il doit payer trois fois le prix original d'une poche de compost pour le faire venir jusqu'à la ferme.

En plus des productions agricoles sur le territoire, il existe des activités de production alimentaire à l'extérieur des circuits commerciaux. Lors du sondage sur les habitudes alimentaires en Minganie, trois répondants sur quatre mentionnaient pratiquer des activités d'alimentation telles que la cueillette, la chasse, la pêche, les potagers, jardins et serres et l'élevage domestique (poules, lapins, etc.).

On note également la volonté et le déploiement d'activités communautaires, à l'image du comité Environnement Embellissement de Havre-Saint-Pierre qui a procédé à l'installation de quatre aménagements comestibles sur le territoire de la municipalité.

Transformation

Huit entreprises de transformation ont été recensées sur le territoire. La majeure partie de la transformation de ces entreprises est faite directement sur le territoire. Dans certains cas, les matières premières sont exclusivement récoltées sur le territoire de la MRC de Minganie, alors que d'autres entreprises doivent composer avec des matières premières provenant d'autres régions du Québec. Trois entrepreneurs ont mentionné travailler exclusivement à partir de petits fruits et de PFNL récoltés sur le territoire ou en intégrant ceux-ci à leur production.

Tableau 12. Entreprises de transformation de Minganie

Entreprises	Municipalité	Production
Boutique du terroir Chez Julie	Havre-Saint-Pierre	Produits gastronomiques et prêt-à-manger
Chocolaterie La Coqueline	Natashquan	Confiseries
Chocolaterie Niapiska	Havre-Saint-Pierre	Confiseries
De Baie et de sève	Natashquan	Cosmétiques et produits gastronomiques
Distillerie Puyjalon	Havre-Saint-Pierre	Spiritueux
La Maison de la Chicoutai	Rivière-au-Tonnerre	Produits gastronomiques et cosmétiques
Microbrasserie La Mouche	Natashquan	Bière
Usine de transformation de poisson Poséidon	Longue-Pointe-de-Mingan	Produits de la mer

Bien que certaines entreprises œuvrent dans le domaine de la transformation, les produits maraîchers et bleuets de la Minganie sont cependant vendus tels quels. La coopérative de solidarité de Baie-Johan-Beetz est la seule entreprise agricole qui transforme une partie de sa production sur le territoire. En effet, cette dernière a récemment mis sur pieds un volet de prêt-à-manger qui permet de transformer certaines de ses productions de légumes et fines herbes.

Dans le cas de la distillerie, de la microbrasserie et de l'usine de transformation de poisson, des installations de transformation sont aménagées sur le territoire. Les autres entreprises ont des activités de transformation de type artisanal ou transforment leurs produits à l'extérieur du territoire. Quelques producteurs ont mentionné, lors des différentes rencontres, leur intérêt pour la mutualisation des équipements de transformation. On précise toutefois que des considérations logistiques sont à prendre en compte, notamment les longues distances, les possibilités de transport, les volumes de produits à transformer et les normes sanitaires.

Distribution et mise en marché

En Minganie, les circuits courts et la vente de proximité sont généralement favorisés. On remarque une certaine volonté à travailler localement, mais également un certain désir de percer les marchés en dehors de la région de la Côte-Nord, de la province et même à l'extérieur du Canada. Les entreprises agricoles et agroforestières misent beaucoup sur la vente directe, les kiosques à la ferme et sur des ententes commerciales avec les marchés d'alimentation et les restaurateurs locaux. Cela permet de maximiser l'efficacité des ventes, de réduire les frais associés au transport, de minimiser la production de gaz à effet de serre et de consolider l'économie locale. Selon une récente enquête du groupe Raymond-Chabot-Grant-Thornton (2022), dans la région de la Côte-Nord, 34 des 91 exploitations agricoles de la région de la Côte-Nord procèdent par vente directe, suivant ainsi la tendance nationale.

Le Marché public de Havre-Saint-Pierre est en fonction entre juillet et septembre. En plus des différents marchands qui proposent des produits transformés, trois entreprises agricoles y font la vente de produits maraîchers, de petits fruits et de fines herbes.

Le Grenier boréal a également mis en place une formule de marché mobile qui a eu lieu une fois durant la saison 2021 dans 6 points de chute. Puisque l'expérience fut concluante, il est prévu de reconduire la démarche.

L'éloignement géographique de la région par rapport aux grands centres de distribution et de consommation, tels que Montréal et Québec, représente un défi autant à la mise en marché que pour l'approvisionnement en matières premières. Pour pallier les coûts importants du transport, certaines entreprises agricoles font appel à des trajets bénévoles. Il est souvent difficile pour les entreprises de combiner leurs intrants ou leurs extrants afin de profiter du même transport. Néanmoins, plusieurs producteurs mentionnent leur volonté d'aller dans ce sens.

À titre d'exemple, le CEDFOB permet au Grenier boréal d'utiliser son camion réfrigéré lorsqu'il n'est pas utilisé afin de pouvoir réaliser un trajet de vente mobile. La Table bioalimentaire de la Côte-Nord a également récemment créé une application de transport mutualisé dont le projet pilote a été lancé à l'été 2022. L'application sert à mettre les utilisateurs en relation avec des transporteurs solidaires ou commerciaux dans un esprit non-marchand et non-transactionnel.

La TBCN a aussi mis en place la marque de commerce Le Goût de la Côte-Nord. Si elle n'a pas une portée environnementale, cette initiative a l'avantage de mettre en valeur les produits alimentaires de la région. Elle permet d'accompagner les entreprises locales dans la promotion et la mise en marché de produits du terroir. C'est une initiative qui souhaite mettre en valeur les qualités des produits régionaux, mais également les techniques de production artisanale et l'univers sauvage de la Côte-Nord. La marque a déjà été intégrée dans les étiquettes de certains produits de Minganie.

Des commerces offrant des produits alimentaires sont présents dans la plupart des villages, à l'exception de Sheldrake, Magpie et Rivière-Saint-Jean.

Tableau 13. Commerces offrant la vente de produits alimentaires	
Municipalité	Dépanneurs, épiceries et commerces spécialisés
Aguanish	Dépanneur Aguanus
	Fumoir Le Goynish
Baie-Johan-Beetz	Les Choix de Marguerite
Havre-Saint-Pierre	Boutique du terroir Chez Julie
	Chocolaterie Niapiska
	Dépanneur des îles
	Les Voisins – Alimentation Jako
	Marché Tradition Vigneault
	Poissonnerie du Havre
L'Île-d'Anticosti	Puyjalon – Brasserie et distillerie
	Coopérative de Consommateur de l'île d'Anticosti – Marché Richelieu
Longue-Pointe-de-Mingan	Dépanneur Chez Georges – Marché Omni
Natashquan	Boutique Brasserie La Mouche et De baies et de sève
	Chocolaterie La Coqueline
	Marché Natashquan – Marché Omni
Rivière-au-Tonnerre	La Marinière du Nord
	Magasin général Lebrun
Rivière-Saint-Jean	
Ekuanitshit	Atautshuap - Axco
Nutashkuan	Épicerie Nutashkuan

Selon une étude récente (Raymond-Chabot-Grant-Thornton ,2022), 50% des épiceries de la Côte-Nord rencontreraient des difficultés d'approvisionnement reliées à des contraintes démographiques et géographiques régionales. De plus, les nombreuses activités de manutention et de transbordement que nécessite la chaîne logistique auraient un impact considérable sur la fraîcheur des aliments.

À Havre-Saint-Pierre, la plupart des restaurants sont ouverts à l'année. Dans les autres municipalités, les restaurants et cantines sont majoritairement ouverts durant la saison estivale. Il est également possible de se procurer des fruits et des légumes frais durant l'été et jusqu'à l'automne dans certains kiosques de ferme. Une très grande proportion des fruits et des légumes consommés durant l'année par la population provient de producteurs et de distributeurs du sud de la province. En raison de l'éloignement des grands centres, les aliments doivent être transportés sur de grandes distances. Cela a un impact sur la qualité et la disponibilité des aliments. Même lorsque les magasins d'alimentation sont affiliés à de grandes bannières et proposent le même prix initial que dans le reste de la province, le prix de certains aliments doit quand même être majoré en fonction du coût de transport relié à l'importation. L'accès à l'alimentation dépend énormément de la fonctionnalité des voies d'accès à la région, que ce soit par la route 138, par avion ou par bateau.

Tableau 14. Restaurants de la Minganie

Municipalité	Restaurants
Aguanish	Cantine Chez Kathy
	Fumoir Le Goynish
Baie-Johan-Beetz	
Havre-Saint-Pierre	Bar laitier La Molle
	Café du Port
	Casse-Croûte au Capayou
	Casse-croûte Chez Dany Boy
	Restaurant Chez Julie
	Restaurant La Promenade
	Subway
	Tim Horton's
L'Île-d'Anticosti	Vilbon Café-Bar
	Auberge Port-Menier/Mc Donald (Sépaq)
Longue-Pointe-de-Mingan	Resto Chez Mario
	Bar laitier chez Marina et cantine chez Nat
	Bistro Le Macareux dodu
Natashquan	Café du Port
	Café-Bistro L'Échouerie
Rivière-au-Tonnerre	Le Goût du large
	Cantine Chez Tantine
Rivière-Saint-Jean	La Marinière du Nord
Ekuanitshit	Casse-Croûte Mingan
Nutashquan	

La Table locale de développement social et des communautés de la Minganie est une initiative locale chargée de mobiliser les organisations sociales autour de 5 différents enjeux primordiaux en Minganie : la sécurité alimentaire, la bienveillance, l'occupation du territoire, la réussite éducative et l'emploi. Cette initiative a permis de mobiliser les organismes autour des enjeux communs, dont les initiatives communautaires qui œuvrent pour l'accès à l'alimentation en Minganie.

Tableau 15. Initiatives sociales pour l'alimentation

Organismes	Restaurants
Centre le Volet des femmes	Dîner communautaires
	Atelier de cuisine
Centre d'action bénévole (CAB)	Popote roulante
	Dépannage alimentaire (en continu)
	Paniers de denrées (Noël, Pâques, rentrée scolaire)
Carrefour famille Minganie	Atelier de cuisine
Maison du Tonnerre	Cuisine collective
	Popote roulante
Coopérative d'aide à domicile	Aide à la préparation des repas
Maisons des jeunes	Repas communautaires

Consommation

Le sondage sur les habitudes alimentaires destiné aux résidents de Minganie (Voir Annexe III) a également permis de brosser le portrait des habitudes de consommation des résidents de la Minganie. Le coût relié à l'alimentation conditionne plusieurs facteurs des habitudes alimentaires et de consommation. Alors que plus de la moitié des répondants affirment pouvoir se procurer des denrées fraîches en Minganie, une infime portion de ceux-ci ont répondu ne pas avoir besoin d'acheter des aliments à l'extérieur du territoire. Ainsi, on suppose que malgré la proximité des commerces offrant des produits alimentaires, plusieurs citoyens achètent leurs aliments en dehors de la Minganie.

Ce serait principalement à cause du prix des denrées, mais également, de façon tout aussi importante, à cause de la diversité, de la disponibilité et de la qualité des aliments. On rappelle ici que le système de transport des aliments est fragilisé par un lien routier unique et que certains des villages de la Minganie n'ont pas de commerces d'alimentation. Hormis les aliments produits sur le territoire, la majorité des aliments qui arrivent en Minganie parcourent de très longues distances. Les imprévus de la circulation routière, tels que la fermeture de certains tronçons de l'unique lien routier ou le bateau-cargo retardé lorsque coincé dans les glaces fragilisent le système de transport des aliments.

L'éloignement géographique des régions typiquement agricoles et des centres de distribution alimentaire nuit également à l'approvisionnement. Cela entraîne des répercussions sur l'approvisionnement des commerces d'alimentation et par le fait même sur la capacité des citoyens à se les procurer.

Le fait d'avoir des réserves de nourriture à la maison et de pratiquer des activités de conservation des aliments permet aux résidents de faire des économies d'argent, mais facilite également la planification alimentaire et s'inscrit même dans la tradition d'un mode de vie rythmé par les saisons. Les achats en ligne et les achats groupés sont des alternatives à la consommation traditionnelle qui semblent pratiquées par de plus en plus de résidents.

On précise également que l'accès aux aliments qui se trouvent à l'état naturel (produits de la mer) ne devrait pas être réservé aux activités commerciales et ces derniers ne devraient pas être vendus à des prix exorbitants au reste de la population locale. La pression commerciale sur les milieux

naturels diminue la possibilité d'accès des citoyens à des aliments gratuits. Certains citoyens sondés précisent également qu'ils souhaiteraient avoir accès à plus d'initiatives communautaires pour augmenter la sécurité alimentaire sur le territoire.

Au Québec, la tendance « manger local » dépasse aujourd'hui même la tendance du « bio ». Selon le baromètre de la consommation responsable (2019), 36% des Québécois disent acheter des produits alimentaires biologiques. En 2019, 60 à 69% des Québécois ont déclaré acheter fréquemment des produits alimentaires locaux frais. Cette tendance est présente autant chez les consommateurs que les restaurateurs qui privilégient l'achat de produits locaux pour encourager l'économie locale.

Le sondage sur les habitudes alimentaires suggère que les Minganois suivent la tendance locavore. En effet, environ 3 répondants sur 4 connaissent et achètent des produits locaux. Ils identifient clairement les produits régionaux et les entreprises qui les produisent ou les fabriquent.

Gestion et valorisation des déchets

Il n'y a actuellement pas d'initiative de compost municipal en Minganie, à l'exception de la communauté d'Ekuanitshit, souvent citée lors des rencontres citoyennes, qui a mis en place un système de collecte porte-à-porte pour ses habitants. Cette initiative de compostage communautaire a permis d'entraîner l'habitude de comportements écoresponsables, la création de cinq emplois, de redonner vie aux matières organiques et a fait revivre des traditions ancestrales.

Quatre producteurs agricoles sur six ont mentionné avoir mis en place un système pour valoriser leurs pertes végétales, soit pour la distribution à des organismes, soit pour le compostage (sur le territoire ou à l'extérieur), soit pour nourrir des bêtes. Plusieurs limites freinent le développement de cette initiative dont des questions d'ordre financier et technique. L'efficacité des recettes de compost généré, la gestion de tous les intrants nécessaires à un compost équilibré, les distances sur les superficies agricoles qui demandent de transporter des volumes importants, ainsi que le matériel de compostage utilisé sont également en cause. Dans certains cas, le compost doit être importé depuis l'extérieur de la région et les coûts de transport impliqués se répercutent sur le chiffre d'affaires. Une seule entreprise a mentionné sa capacité à fournir le compost nécessaire à ses superficies de production agricole.

Actuellement, malgré l'absence d'initiative municipale ou de la MRC, 27% des répondants au sondage sur les habitudes alimentaires affirment faire du compostage domestique. Certains citoyens ont mentionné qu'ils mutualisent les équipements de compostage entre voisins. D'autres citoyens ont mentionné qu'ils aimeraient apprendre à en faire ou avoir accès à des options auprès de leur municipalité ou à l'échelle de la MRC.

Le plan de gestion des matières résiduelles 2018-2023 de la MRC de Minganie prévoit des actions qui soutiennent la mise en valeur des matières organiques, la réduction des quantités de matières organiques prises en charge par les programmes municipaux ainsi que le bannissement des matières organiques, tel que proposé par le gouvernement. Ainsi, parmi les nombreuses mesures de ce plan d'action, la MRC prévoit de promouvoir l'herbicyclage et le compostage domestique, ainsi que de procéder à l'implantation de projets communautaires de compostage dans toutes les municipalités de la MRC. Il est également prévu de développer un programme pour s'attaquer au gaspillage alimentaire ainsi que de rechercher un système de traitement efficace des matières organiques du secteur urbanisé de Havre-Saint-Pierre, en permettant d'y inclure les résidus de poissonnerie.

Une étude réalisée dans le cadre de la rédaction du Portrait du système alimentaire de la Côte-Nord (MUConseils, 2021) identifie les principaux obstacles mentionnés par les organismes communautaires quant à la mise en place d'initiatives de compostage :

- La préférence des citoyens pour le jardinage et le compostage individuels ;
- La faible mobilisation pour s'occuper de ces initiatives ;
- Le manque de ressources humaines et de financement ;
- La méconnaissance des programmes de soutien disponibles ;
- Le manque de connaissances sur les techniques de compostage.

Le cas d'Anticosti

Malgré une volonté d'autonomie, les habitants de l'île d'Anticosti (Port-Menier) dépendent tout de même de l'extérieur pour leurs approvisionnements. La sécurité alimentaire des résidents de l'île dépend presque entièrement des approvisionnements extérieurs et l'autonomie alimentaire n'a pas été développée pour plusieurs raisons. Le secteur agricole fournit peu de produits comparativement à ce qui est consommé par les habitants et demeure très largement non marchand.

Dans le cadre des évaluations environnementales stratégiques sur les hydrocarbures (2014), une équipe de l'alliance de recherche universités-communautés a été mandatée afin de brosser le portrait sociodémographique de la communauté. Dans ce rapport, les citoyens se sont prononcés quant à ce qui limite, selon eux, l'accès à la nourriture et au territoire :

- Des lois et des règlements inadaptés à leur situation ;
- La reconnaissance partielle du caractère isolé de l'île qui se trouve sous le 50^e parallèle dans les différents programmes de financement gouvernementaux (subventions, crédits d'impôts, etc.) ;
- La difficulté d'accès à la propriété (acquisition de terrain ou obtention de permis de construire) ;
- Le coût élevé des produits de consommation par rapport aux revenus souvent modestes et irréguliers des habitants ;
- Les importations privées qui diminuent le volume des ventes des commerces locaux et font augmenter les prix.

On rappelle également qu'il n'y a pas de livraison par bateau entre janvier et avril et qu'il est nécessaire de faire entrer sur l'île toutes les denrées nécessaires prévues en avance jusqu'au mois d'avril (selon la fonte des glaces et les possibilités de navigation).

Diagnostic

Les différentes rencontres avec le milieu et les citoyens, ainsi que des entrevues ciblées avec les producteurs minganois ont permis cibler les 9 enjeux relatifs au développement de l'agriculture en Minganie. Conjugué à tous les éléments du portrait du territoire, le diagnostic de la situation permet d'établir des bases solides pour amorcer la réflexion des étapes à suivre.

I. Optimisation des activités agricoles

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Climat : maladies et insectes ravageurs• Connaissances techniques• Conditions bioclimatiques : serriculture en été• Potentiel des sols connus pour la culture du bleuets	<ul style="list-style-type: none">• Climat : variété de cultures• Entreprises existantes non exploitées à plein potentiel• Courte saison de croissance• Absence de données sur les potentiels agricoles du sol	<ul style="list-style-type: none">• Allongement de la saison de production• Augmenter la productivité des exploitations existantes• Développement de méthodes serricoles innovantes• Diversification de l'offre alimentaire• Rentabilité économique	

Le climat présente certaines limites naturelles quant à la variété de cultures possibles. Il est néanmoins avantageux car sa rigueur limite la présence de maladies et d'insectes ravageurs des cultures.

En été, les heures d'ensoleillement et le rayonnement sont propices à la culture en serre. Toutefois, l'hiver, la très courte période d'ensoleillement et les températures très froides limitent le potentiel de développement des serres, dont les modèles usuels sont particulièrement énergivores dans un climat aussi froid.

L'absence de données agroclimatiques et de potentiels agricoles connus complexifie les démarches et les investissements, dès l'initiative d'un projet agricole. La culture de bleuets en milieu forestier a l'avantage d'avoir une base territoriale réservée selon les potentiels de culture connus.

Les activités agricoles existantes et le territoire à potentiel non exploité mériteraient d'être optimisés et bénéficieraient très certainement à augmenter la production et la disponibilité d'aliments frais sur le territoire, en plus de rentabiliser les productions déjà en place et de financer les nouvelles à venir.

2. Rentabilité économique

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Forte demande extérieure pour le bleuet • Saison de production décalée • Canaux de distribution de proximité • Haut potentiel économique • Tendance locavore • Attrait touristique 	<ul style="list-style-type: none"> • Région éloignée • Petit bassin d'acheteurs • Rentabilité des produits maraîchers • Absence d'infrastructures de conditionnement et de transformation • Activités économiques complémentaires rares/non commercialisées • Faibles volumes de production 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution des coûts de production • Développement du secteur agroalimentaire • Économie circulaire et valorisation des résidus • Reconnaissance de l'agriculture • Développement d'activités complémentaires à l'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> • Concurrence avec les importations extérieures /privées

En plus d'être ressenti dans le coût de quasiment tous les intrants (semences adaptées, matériaux de construction, équipements et services agricoles), l'éloignement rend leur accessibilité plus difficile. Le coût du transport se répercute également sur les extrants. Les entrepreneurs doivent alors soit augmenter le prix de leurs produits et les rendre plus difficilement accessibles ou réduire leur marge de bénéfices.

Bien que les productions maraîchères soient importantes afin que la population ait accès à des aliments frais et de qualité, c'est toutefois une activité économique actuellement peu rentable par rapport aux coûts nécessaires à l'aménagement des productions et aux heures de travail nécessaires.

Puisque les activités de conditionnement et de transformation se font rares sur le territoire, les retombées économiques associées se font à l'extérieur de la Minganie.

Les entreprises locales du secteur agroalimentaire doivent également faire concurrence avec les importations de l'extérieur qui sont généralement moins dispendieuses, écologiques et bien emballées, ainsi que les importations privées.

Alors que les canaux de distribution de proximité et la tendance locavore contribuent à créer un bassin d'acheteurs fidèles en Minganie, il s'agit malheureusement d'un petit bassin d'acheteurs qui limite le marché disponible pour la vente locale. Les coûts de transport associés à la vente à l'extérieur sont élevés, ce qui complexifie la mise en marché des produits et affecte la rentabilité des entreprises.

Dans le cas du bleuet nain, l'importante production de la Côte-Nord trouve facilement des acheteurs, compte tenu que la demande extérieure est forte et que la saison du bleuet nord-côtier est décalée par rapport, par exemple, au Lac-Saint-Jean.

Les ressources naturelles typiques de la région (chicoutai, airelle, bleuet, etc.) ont un potentiel économique intéressant et offrent la possibilité d'une valeur ajoutée par la transformation. Pour soutenir le développement du secteur agroalimentaire, des équipements d'entreposages, de réfrigération, de congélation, de conditionnement et de transformation doivent être disponibles dans la région. Des investissements importants seraient nécessaires et le faible volume de production, conjugué aux distances à parcourir entre les différentes exploitations de la Côte-Nord, freine les efforts de mise en commun pour l'installation de centres qui permettraient de percer les marchés.

La présence d'un centre de recherche qui se spécialise dans la forêt boréale sur la Côte-Nord est un immense avantage pour le développement des activités agroforestières. Les études sur les activités complémentaires (ruchers nordiques), l'amélioration des techniques de production des petits fruits et le fait que les chercheurs travaillent déjà en collaboration avec certains producteurs favorisent également un climat propice à l'innovation.

Bien qu'elles soient éloignées les activités agricoles minganoises sont particulières et à l'origine d'une alimentation locale traditionnelle aux couleurs étonnantes. Ces qualités ont l'avantage de susciter la curiosité ainsi que d'attirer les touristes et d'agrémenter leur séjour, ce qui constitue en soi un potentiel économique.

3. Accès à une main-d'œuvre qualifiée

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Milieu agricole particulier et attrayant• Fort engagement des acteurs du milieu• Forte participation bénévole	<ul style="list-style-type: none">• Recrutement de main-d'œuvre qualifiée difficile• Contexte démographique• Manque de logements• Absence de formation sur le territoire	<ul style="list-style-type: none">• Attrait d'un nouveau bassin de résidents et travailleurs• Création de nouveaux emplois / nouvelles périodes d'emploi	<ul style="list-style-type: none">• Exode des jeunes• Dévitalisation• Concurrence avec les grosses entreprises

La Minganie dispose d'un petit bassin de travailleurs conditionné par l'exode des jeunes et un bilan démographique négatif.

Faire venir des employés de l'extérieur présente quelques inconvénients, notamment puisque la rétention est difficile et que plusieurs producteurs ont mentionné la difficulté de trouver des logements pour accueillir ces travailleurs de l'extérieur.

Les entreprises déjà bien établies, les multinationales et les projets d'envergure compétitionnent pour la main-d'œuvre, ces dernières ayant des leviers financiers leur permettant d'offrir des conditions de travail (salaires, avantages sociaux, etc.) avec lesquelles les petites entreprises agricoles peuvent difficilement concurrencer.

Il est primordial pour le développement de l'agriculture de favoriser l'établissement, le maintien et la formation de la main-d'œuvre. Le développement des activités de transformation et de conditionnement permettrait également d'allonger la saison de travail, compte tenu que la main-d'œuvre disponible est plus abondante après la saison estivale.

La MRC et les municipalités travaillent déjà à développer des solutions pour la problématique de la main-d'œuvre, qui n'est pas uniquement sectorielle, voire plutôt répandue et symptomatique de différents facteurs de dévitalisation.

4. Petits fruits et PFNL

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Ressources abondantes • Conditions bioclimatiques • Ressource alimentaire • Popularité • Potentiel commercial / transformation • Permis de cueillette thé du Labrador • Volonté de cueillette éthique • Terres publiques accessibles à tous • Études du CEDFOB 	<ul style="list-style-type: none"> • Courtes périodes de cueillettes • Peu ou pas d'encadrement des pratiques • Marché souvent informel • Mauvaises pratiques de cueillette • Fragilité des milieux • Peu de données sur les retombées économiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Réchauffement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> • Pression anthropique sur les milieux naturels

Les petits fruits et produits forestiers non ligneux (PFNL) sont naturellement abondants sur le territoire de la MRC de Minganie, leur présence étant favorisée par les conditions bioclimatiques et concentrées sur le territoire public. Ils représentent une ressource alimentaire dont la cueillette s'inscrit dans la tradition culturelle locale. Leur exploitation représente également un potentiel économique, tout comme les activités de productions aménagées dans le cas de certains petits fruits (bleuets, airelles, etc.)

Dans les scénarios climatiques envisageables, il y a la possibilité que certaines espèces végétales typiques de la région migrent plus au nord, mais également la possibilité que certaines espèces végétales actuellement plus présentes au sud de la province, migrent dans la région. Les activités de cueillette pourraient également être menacées, dans une certaine mesure, par la présence marquée dans les dernières années, de la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans les milieux forestiers du territoire. Le rehaussement du couvert arbustif favorisera tout de même la croissance de certaines espèces comme la camarine et la chicoutai.

À plus long terme, si la pression anthropique s'intensifie par l'augmentation des cueillettes massives et des mauvaises pratiques de récolte, la destruction de milieux naturels productifs aura un impact non seulement sur le potentiel économique, mais également sur la nourriture disponible sur le territoire.

5. Expertise et excellence

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Le Goût de la Côte-Nord • Connaissances empiriques et méthodes traditionnelles • Promoteurs très motivés • Présence d'un centre de recherche • Produits maraîchers de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Leviers financiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement économique et reconnaissance du secteur agroalimentaire • Transmission des connaissances 	

La Table bioalimentaire de la Côte-Nord travaille à la valorisation des produits bioalimentaires nord-côtiers et quelques entreprises ont déjà rallié la marque *Le Goût de la Côte-Nord*.

Les connaissances et l'ingéniosité des pionniers en agriculture minganoise permettent d'adapter l'agriculture conventionnelle au climat et à la nature du sol de la Minganie. Leur grande motivation et leur participation à la recherche contribuent au développement d'une expertise locale. Cette expertise aura la chance de devenir synonyme d'excellence si le financement et les opportunités de recherches continuent d'être mis de l'avant.

6. Accès au territoire et financement

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Absence de conflits d'usages connus • Grandes superficies disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> • Superficies non aménagées • Absence de données sur le potentiel agricole des sols • Connaissances des services offert • Programmes de financement • Jeune industrie : variables inconnues • Délais d'attente 	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des espaces aménageables pour l'agriculture • Contribution à la vitalité, au désenclavement et à l'occupation dynamique du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de reconnaissance des particularités du territoire • Absence de protection légale des activités et terres agricoles

Les terrains cédés pour les activités agricoles demandent une préparation et des aménagements importants pour être fertiles et productifs. Peu d'informations statistiques sont actuellement compilées sur les rendements des sols de la Minganie. À superficie égale, la mise sur pieds d'un projet agricole demande, dès le départ, des investissements plus importants que dans les autres régions du Québec. Contrairement aux régions traditionnelles agricoles du Québec, il n'est pas possible d'attirer de nouveaux producteurs à l'aide de terrains « clés en main ».

Les longs délais et la rigidité des démarches administratives constituent un frein supplémentaire. Le manque de connaissance des services offerts par les différents intervenant et les sources de financement amplifie la problématique.

7. Développer une agriculture durable

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Pratiques agroenvironnementales • Cohabitation des usages • Affectation agroforestière • Présence de syndicats sur la Côte-Nord • Peu de pesticides 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de données sur la pression des activités agricoles • Absence de réseau d'entrepreneurs • Peu de reconnaissance et de valorisation du secteur agricole • Imaginaire collectif 	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution au paysage • Agriculture biologique • Résilience aux changements climatiques • Gestion intégrée du territoire • Contribue au tissu social 	

L'importance de développer une agriculture durable semble faire consensus. Les différents acteurs du milieu agricole et les citoyens s'entendent sur le fait qu'ils souhaitent voir le développement d'une activité agricole qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Cette vision s'appuie sur le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique.

En l'absence de zone agricole désignée et de tribune officielle pour les producteurs, les outils disponibles pour la protection du territoire agricole et la légitimité des activités agricoles sont plus limités.

Le peu de valorisation du secteur agricole dans la région par les différentes instances gouvernementales et politiques fait également en sorte que des questions d'acceptabilité sociale sont parfois présentes lors du développement de certains projets agricoles. L'imaginaire collectif tend à constituer un frein au développement pérenne d'une agriculture durable.

8. Changements climatiques

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Agroforesterie • Pratiques agroenvironnementales • Connaissances des méthodes d'adaptation 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de données sur les impacts • Méconnaissance de la fréquence et de l'amplitude des aléas climatiques à venir 	<ul style="list-style-type: none"> • Allongement saison de croissance • Introduction de nouvelles variétés et espèces dans les productions 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de l'amplitude et de la fréquence des aléas climatiques • Perte de récoltes, variabilité des rendements

Même si les projections permettent d'évaluer les tendances des effets des changements climatiques, plusieurs facteurs notables de variabilité persistent et l'incertitude demeure. Certaines activités agricoles se voient malgré tout être des exemples d'adaptation et de résilience à ces changements climatiques. Il n'est toutefois pas à exclure que l'importante variabilité climatique rendra la gestion des risques assez difficile, même sous d'excellentes conditions de régime des cultures.

Alors que la somme de degrés-jours devrait augmenter avec des débuts de saison plus hâtifs et des fins de saisons plus tardives, cela ne signifie pourtant pas nécessairement une augmentation des degrés-jours disponibles au cours de la saison sans gel. Compte tenu que le potentiel agronomique d'une région relève à la fois des qualités pédologiques du milieu et des caractéristiques climatiques régionales, une évolution climatique ne signifierait pas automatiquement que l'évolution pédologique suivra. Les prédictions suggèrent toutefois quand même une amélioration de la productivité agricole et une nette amélioration du potentiel forestier. (Gaétan, 2015)

Également, s'il est possible que certaines espèces végétales migrent vers le nord ou que la diversité des cultures possibles sur le territoire augmente, il est également possible que l'aire de répartition de certains ravageurs de culture s'étende vers le nord. Ainsi, l'agriculture minganoise, qui utilise actuellement peu ou pas de pesticides, pourrait devoir gérer une plus grande quantité d'insectes et de maladies. (Ouranos, 2014)

9.Sécurité alimentaire

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Production d'aliments frais sur le territoire • Augmentation du nombre d'entreprises agricoles • Augmentation de la quantité et de la diversité d'aliments • Canaux de distribution de proximité • Pratiques traditionnelles d'autoproduction 	<ul style="list-style-type: none"> • Dépendance aux importations • Production insuffisante pour l'autonomie • Région éloignée • Aucune production animale locale • Lien routier unique qui fragilise le système de transport des aliments • Dépendance à la route pour l'accès à l'alimentation 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité alimentaire • Diversification de l'offre alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des coûts des aliments : accès • Fragilisation du réseau de transport

La Minganie se situe loin des centres de distribution et des régions agricoles. Le coût des aliments est ainsi majoré à la hausse et la qualité des denrées périssables acheminées est difficilement garantie. La distance que doivent parcourir les aliments est amplifiée par les activités de manutention nécessaires avant d'arriver à destination. Bien que les infrastructures et les systèmes d'approvisionnement soient convenables dans la région, la disponibilité des aliments se veut également instable, celle-ci étant rythmée par les livraisons et donc conditionnelle aux conditions routières.

Dans certains villages, l'accès à l'alimentation est également limité par l'absence de commerce d'alimentation à proximité. L'automobile est presque toujours nécessaire pour se déplacer et tous les citoyens n'ont pas la possibilité d'en posséder une. La pauvreté dite sociale, illustrée dans la faiblesse locale en matière d'éducation et de transport communs, conditionne également la difficulté d'accès à l'alimentation. (MRC de Minganie, 2013) La présence de fermes maraîchères sur le territoire permet d'offrir des légumes et fruits frais et de diversifier l'offre alimentaire, quoique cette production ne permette pas actuellement de nourrir toute la population et d'avoir une incidence marquante sur le coût de l'approvisionnement.

Alors que la région semble avoir assisté à un recul des pratiques alimentaires non marchandes dans les dernières décennies, le retour de l'intérêt pour une culture régionale de production de subsistance semble motiver les initiatives pour l'atteinte de la sécurité alimentaire en Minganie. La population nord-côtière a longtemps su subsister grâce à son propre territoire (pêche, chasse, jardinage, cueillette) et plusieurs intervenants régionaux notent depuis plusieurs années des changements importants, notamment chez les jeunes, pour le retour aux activités alimentaires traditionnelles.

Vision concertée

Dès l'amorce de l'élaboration de son PDZA, la MRC de Minganie a souhaité rendre la démarche de planification du développement agricole démocratique. Afin que la Minganie s'approprie son PDZA et arrive à mobiliser les forces vives du milieu, il importe d'établir un cadre d'intervention convergent et cohérent, reflétant une ambition commune.

L'énoncé de vision apparaît comme une ligne directrice concernant le développement de l'agriculture en Minganie. C'est le produit de l'imagination et des valeurs de tous ceux qui ont contribué à son élaboration ainsi que le fruit d'une analyse objective de la situation s'appuyant sur les connaissances acquises à propos du territoire et des activités agricoles qu'il abrite.

Énoncé de vision :

En 2040,

- La MRC de Minganie est reconnue pour ses activités agricoles à caractère unique ainsi que ses méthodes innovantes, multifonctionnelles et durables en matière d'agriculture nordique, tout en s'imposant comme destination agrotouristique de premier choix ;
- L'agriculture locale contribue au dynamisme et à l'attractivité de l'ensemble du territoire, notamment par un processus facilitant et accueillant ;
- Le développement d'un secteur agricole prospère s'appuie sur des entreprises rentables opérées par des agriculteurs gestionnaires performants et dûment formés ;
- La Minganie est un territoire nourricier qui repose sur un système alimentaire durable, prospère et équitable, qui favorise l'accès pour tous à des produits locaux, frais et sains et qui contribue au pouvoir d'agir des citoyens sur leur alimentation.

Plan d'action

Mise en œuvre

Dès l'adoption de cette planification, une ressource devrait être affectée à la mise en œuvre du PDZA afin d'assurer le déploiement du plan d'action. La réalisation des projets et des actions qui en découlent, de même que leur suivi et leur évaluation, seront sous la responsabilité d'une même ressource humaine. Plusieurs projets doivent être réalisés en collaboration avec des partenaires de la région, la personne ressource sera responsable d'entretenir les liens privilégiés avec ceux-ci.

L'énoncé de vision repose sur une vision à plus long terme, jusqu'en 2040, mais compte tenu des nombreux facteurs de variabilité de développement, le bilan et la révision du PDZA devraient être réalisés dans une période ne dépassant pas dix années, donc pour 2032.

Orientations stratégiques :

Le diagnostic a permis de cerner les principaux enjeux relatifs au développement de l'agriculture en Minganie et la démarche de concertation a permis d'évaluer le potentiel d'action pour répondre aux besoins et avoir un pouvoir d'agir réellement déterminant pour le développement du potentiel agricole de Minganie. Le plan d'action est donc basé sur quatre orientations stratégiques :

1. **Consolider les activités agricoles existantes ;**
2. **Favoriser l'accessibilité, la disponibilité et la qualité des denrées alimentaires en Minganie ;**
3. **Développer les secteur agricole et agroalimentaires de façon objective, responsable et moderne ;**
4. **Assurer la pérennité d'une base territoriale pour les activités agricoles et agroforestières.**

Le plan d'action détaille les objectifs qui découlent de ces orientations, ainsi que les stratégies à mettre en place et les actions à réaliser pour y parvenir. Les partenaires identifiés sont ciblés et souhaités, mais sont sujets à changements suivant l'évolution des différents dossiers. Les budgets estimés sont également variables et sujets à modification. Un ordre de grandeur est donc proposé :

> \$	coût faible (1 000 \$ et moins)
> \$\$	coût moyen (entre 1 000 \$ et 10 000 \$)
> \$\$\$	coût élevé (Plus de 10 000 \$).

1.Consolider les activités agricoles existantes

Enjeux ciblés : Optimisation des activités agricoles, rentabilité économique, main-d'œuvre, expertise et transmission de connaissances

Objectif : Augmenter les retombées économiques issues de l'agriculture dans la région

Stratégies	Actions	Partenaires ciblés	Budget
Évaluer les possibilités de transformation locale et régionale	Encourager et soutenir les initiatives de transformation collaboratives		\$
	Évaluer les possibilités de mutualisation des équipements existants et mettre en place des mécanismes de partage tenant compte des calendriers de production	MAPAQ, producteurs, Agriconseils	\$\$
	Recenser les locaux disponibles qui répondent aux normes sanitaires du MAPAQ pour la transformation alimentaire (mutualisation)	Municipalités, entrepreneurs locaux, organismes communautaires, entreprises de transformation	\$
Évaluer les possibilités d'économie circulaire	Réussir un maillage entre deux entreprises pour que les résidus de la première entreprise soient utilisés par la seconde		\$

Objectif : Stabiliser la main-d'œuvre			
Stratégies	Actions	Partenaires ciblés	Budget
Favoriser l'attrait de nouveaux travailleurs	Évaluer les possibilités de maillage en ciblant les besoins des producteurs et la main-d'œuvre disponible.	Emploi-Québec, centres de formations agricoles	\$
	Procéder au démarchage auprès des entreprises agroforestières pour mettre en valeur le territoire et les activités agricoles afin d'attirer de nouveaux promoteurs		\$
	Établir des partenariats pour faire du recrutement de nouveaux arrivants intéressés à travailler en agriculture	Emploi-Québec, Place aux jeunes	\$
	Évaluer les possibilités d'accompagnement et de référencement sur le territoire pour la consolidation des structures organisationnelles, les descriptions de postes et les stratégies de recrutement de nouveaux employés	Emploi-Québec	\$
Favoriser la rétention des travailleurs agricoles en Minganie	Évaluer les leviers d'action pour faciliter l'intégration des nouveaux travailleurs sur le territoire	Emploi-Québec, municipalités locales	\$
	Évaluer les possibilités de partage de main-d'œuvre entre les entrepreneurs		\$
Favoriser l'accès aux formations et connaissances agricoles	Coordonner la venue et la tenue de formations ponctuelles et ciblées	MAPAQ, UPA	\$
	Évaluer la possibilité d'élaborer et de mettre en œuvre un projet de formation qualifiante répondant au besoin en matière de main-d'œuvre agricole	MAPAQ, Emploi-Québec, Société Plan Nord	\$

Objectif : Rentabiliser les initiatives agrotouristiques non marchandes			
Stratégies	Actions	Partenaires ciblés	Budget
Profiter de l'attrait touristique pour faire la promotion des produits locaux	Reconnaître et faire la promotion des activités agricoles comme attrait touristique local	ATR	\$
	Intégrer les différents éléments de l'agriculture locale dans les circuits alimentaires et gourmands déjà existants	ATR, TBCN	\$
	Organiser une rencontre de travail entre les acteurs du tourisme de la MRC et le milieu agricole afin d'initier la réflexion sur le potentiel agrotouristique et le tourisme gourmand		\$
	Encourager et soutenir le développement des activités agrotouristiques		\$

Objectif : Augmenter la disponibilité ainsi que l'accès aux matériaux et équipements agricoles sur le territoire			
Stratégies	Actions	Partenaires ciblés	Budget
Encourager et soutenir la mise en place d'initiatives sociales	Évaluer et coordonner les possibilités d'initiatives populaire (réseau de prêt d'outils, achats groupés, échanges de service)	Organismes communautaires, municipalités, producteurs	\$
Réduire les frais de transport des intrants	Évaluer les possibilités d'implantation d' <i>Agrizone</i> ou un système d'achat coopératif alternatif sur le territoire	UPA, producteurs, quincailleries locales	\$
Optimiser la création de matières fertilisantes adaptées sur le territoire	Collaborer à la mise en œuvre des mesures du PGMR visant la revalorisation des matières résiduelles, l'herbicyclage et le compostage	CEDFOB, municipalités, entreprises agricoles	\$

2. Favoriser l'accessibilité, la disponibilité et la qualité des denrées alimentaires en Minganie

Enjeux ciblés : sécurité alimentaire, développement durable, changements climatiques, Rentabilité économique

Objectif : Renforcer la reconnaissance et la consommation des produits locaux

Stratégies	Actions	Partenaires ciblés	Budget
Tisser et renforcer les liens entre les producteurs et les consommateurs	Faire la promotion des producteurs et des produits locaux lors des évènements agroalimentaires existants et évaluer la possibilité de créer ce type d'évènement en Minganie	TBCN	\$
	Soutenir promouvoir les marchés de proximité existants (Marchés publics, marché mobile, kiosques à la ferme, ASC, etc.)	TBCN	\$
	Encourager l'adhésion des producteurs et entrepreneurs agroalimentaires à la marque Le Goût de la Côte-Nord		\$
Sensibiliser les épiciers et les marchands à la mise en valeur des produits locaux	Accroître la visibilité des produits locaux dans les épiceries et restaurants	Marchands, restaurateurs, UPA	\$\$
	Proposer l'adoption de politiques d'achat local aux entreprises, institutions et restaurants		\$\$

Objectif : Prolonger la période d'offre de produits alimentaires locaux sur le territoire

Stratégie	Actions	Partenaires ciblés	Budget
Allonger la saison de production	Évaluer les possibilités et la capacité de production hivernale avec les producteurs	Producteurs, UPA, Agriconseils,	\$
	Encourager et soutenir le développement et la mise en œuvre des techniques permettant l'allongement de la saison de croissance	Agriconseils, CEDFOB	\$\$\$
	Évaluer le potentiel pour un réseau de paniers d'hivers		\$

Objectif : Augmenter la quantité d'aliments produits en Minganie

Stratégie	Actions	Partenaires	Budget
Augmenter la production d'aliments pour répondre au besoin alimentaire sur le territoire	Mettre à jour les données disponibles sur les volumes, les ventes et les superficies de production afin de fixer des objectifs d'augmentation de production réalistes	UPA, MAPAQ, Agriconseils	\$\$
Exploiter le potentiel sous-utilisé et améliorer les pratiques culturelles	Encourager et soutenir les stratégies d'amélioration des sites de culture	MAPAQ, Agriconseils	\$\$\$
	Évaluer les possibilités de développement de la filière de production animale en Minganie	MAPAQ, UPA, Agriconseils	\$\$

Objectif : Favoriser la consolidation d'un système alimentaire territorial			
Stratégies	Actions	Partenaires ciblés	Budget
Accroître les connaissances et les compétences des citoyens en lien avec le système alimentaire	Stimuler la mise en place d'activités éducatives dans les écoles, les milieux de garde et les camps de jour, en lien avec la nature, l'alimentation, la cuisine et le jardinage	Commissions scolaires et CPE, municipalités, CISSS	\$\$
	Encourager la mise en place de moyens de sensibilisation de la population sur la saine alimentation, le gaspillage alimentaire, la récupération des matières compostables	Commissions scolaires et CPE, municipalités, CISSS	\$\$
	Créer un outil d'information afin de faciliter l'accès et la compréhension de la réglementation en place relative aux fermettes et à la garde d'animaux d'élevage		\$\$
Favoriser la mise en place d'aménagements nourriciers	Encourager et soutenir les initiatives de mise en valeur des milieux naturels nourriciers (forêts nourricières) ainsi que les initiatives de production alimentaires collectives et communautaires (jardins, serres, <i>smart pots</i> , etc.)	Institutions, municipalités, écoles, CPE, organismes communautaires	\$\$
	Informé et sensibiliser les décideurs sur les aménagements nourriciers et leur rôle		\$ \$\$
Soutenir le déploiement d'initiatives de récupération alimentaires	Évaluer la quantité et la disponibilité des surplus	Organismes sociaux, CISSS	\$

3. Développer le secteur agricole de façon objective, responsable et moderne

Enjeux ciblés : Optimisation des entreprises agricoles, Accès au territoire et financement, Expertise et excellence, Développement durable

Objectif : Développer les activités de production agricole dans le respect de la capacité naturelle du milieu

Stratégie	Actions	Partenaires ciblés	Budget
Renforcer l'expertise régionale entourant la gestion des sols et l'adoption de pratiques agroenvironnementales	Caractériser l'impact des activités agricoles sur l'environnement (eau, sol)	MAPAQ, OBVD	\$\$
	Protéger les activités agricoles déjà sur pieds, leur intégrité ainsi que la priorisation des activités qui s'y déroulent.		\$
	Encourager et soutenir le développement des pratiques agroenvironnementales en Minganie		\$\$
Tenir compte des projections climatiques et de la variabilité des rendements dans le développement des activités agricoles	Accroître et diffuser l'information disponible sur les projections climatiques et les méthodes d'adaptation	Agriconseils, UPA	\$\$\$
Encourager et soutenir les méthodes de production respectueuses de l'environnement	Faciliter et soutenir les démarches vers une certification biologique	MAPAQ, Agriconseils	\$\$
	Encourager et soutenir les entreprises qui souhaitent cesser l'utilisation de pesticides	MAPAQ, Agriconseils	\$\$

Objectif : Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises agricoles sur le territoire			
Stratégie	Actions	Partenaires ciblés	Budget
Faciliter l'accès au financement	Représentations auprès des instances gouvernementales afin qu'elles modulent les programmes et critères en fonction des réalités nord-côtières	UPA, MAPAQ	\$
	Veille de financements et développement d'un outil de communication pour les subventions et programmes de financement		\$
	Proposer les différents services aux promoteurs admissibles lors des rencontres clients au service économique de la MRC		\$
Stimuler la culture entrepreneuriale	Évaluer et coordonner les opportunités d'accompagnement des producteurs (mentorat, club conseils, cellules de veille, etc.)		\$
Encourager et soutenir l'innovation et l'expérimentation	Contribuer à créer et diffuser une expertise locale en matière d'agriculture nordique	MAPAQ, CEDFOB, Producteurs	\$\$
	Évaluer et coordonner la possibilité d'implantation d'un incubateur agricole en Minganie	Producteurs	\$
	Soutenir et encourager la recherche et le transfert technologique pour l'agriculture nordique : nouvelles cultures, nouvelles techniques et méthodes de production	MAPAQ, CEDFOB, CRNC	\$\$
	Développer et valoriser l'expérience collective en matière agricole		\$
	Identifier et diffuser les niches et marchés disponibles dans le secteur bioalimentaire		\$

Objectif : Renforcer la synergie du secteur agricole			
Stratégie	Actions	Partenaires ciblés	Budget
Optimiser le transport	Documenter le réseau de distribution afin d'identifier les principaux nœuds et leviers de la chaîne logistique de transport et minimiser les coûts reliés au transport		\$
	Accompagner les producteurs dans l'identification et l'élaboration de formes de mise en marchés commune des productions	TBCN	\$
	Soutenir et faire la promotion des initiatives locales de mutualisation des transports		\$
Faciliter la communication et la mobilisation entre les différents acteurs du milieu et avec les différentes instances politiques	Maintenir et améliorer les démarches de concertation avec le milieu agricole		\$
	Prévoir des rencontres annuelles entre les agriculteurs et les élus afin d'échanger sur leurs préoccupations mutuelles		\$
	Amorcer la création d'une entité organisationnelle représentative du milieu agricole (comité consultatif, regroupement de producteurs minganois, etc.) et les intégrer dans la mise en œuvre du PDZA : priorisation et suivi des actions		\$
Optimiser l'utilisation de l'énergie	Évaluer, soutenir et mettre en œuvre des moyens permettant d'optimiser l'utilisation de l'énergie produite sur le territoire de la MRC		\$\$

4. Assurer la pérennité d'une base territoriale pour les activités agricoles et agroforestières

Enjeux ciblés : Rentabilité, Petits fruits et PFNL, Accès au territoire et financement, Expertise et excellence

Objectif : Accroître l'information disponible sur les potentiels agricoles

Stratégie	Actions	Partenaires ciblés	Budget
Identifier les secteurs propices aux activités agricoles	Développer une base de données pédologiques dans les endroits stratégiques pour le développement des activités agricoles	IRDA, MAPAQ	\$\$\$
	Développer les connaissances en matière de cultures potentielles sur le territoire	MAPAQ	\$\$\$
	Création d'une banque de données de terrains disponibles pour faciliter la location, l'achat ou la vente de lots cultivables sur le territoire (commercial et/ou communautaire)		\$
Identifier clairement les espaces aménageables pour l'agriculture et les intégrer dans la planification du territoire	Évaluer les lieux stratégiques pour permettre l'implantation de petites productions animales en priorisant l'harmonisation des usage		\$
	Intégrer les données produites par Biopterre dans la cartographie de la zone d'affectation agroforestière		\$
Envisager la mise en valeur agricole d'espaces à l'intérieur et à proximité des périmètres urbains	Développer un protocole d'acquisition de connaissance par contribution volontaire citoyenne/entrepreneuriale	MAPAQ	\$\$
	Intégrer la notion de développement des activités agricoles et activités complémentaires dans les réflexions de planification territoriale		\$

Objectif : Préserver l'intégrité écologique des milieux naturels nourriciers			
Stratégie	Actions	Partenaires ciblés	Budget
Identifier les milieux nourriciers sensibles	Identifier les milieux naturels nourriciers et caractériser la pression des activités anthropique sur ceux-ci	CEDFOB, OBVD	\$\$
Sensibiliser les cueilleurs aux dangers des mauvaises pratiques de cueillette	Faire la promotion des saines pratiques de cueillette	Municipalités locales, Association de commercialisation des PFNL, CEDFOB	\$
	Évaluer et coordonner la possibilité d'un projet-pilote pour la création de parcelles de cueillette fonctionnant sur le même principe que les serres/jardins communautaires	CEDFOB, municipalités	\$\$

Objectif : Faciliter l'accès au territoire pour le développement des activités agricoles			
Stratégie	Actions	Partenaires ciblés	Budget
Prioriser et protéger les usages agricoles	Adapter les règlements municipaux pour la priorisation et la protection des activités et du territoire agricoles	Municipalités	\$
	Identifier l'agriculture au cœur des priorités territoriale : établir une volonté politique claire	Municipalités	\$
Faciliter les démarches des entrepreneurs agricoles	Considérer la MRC, le MERN et l'UPA comme des alliés dans l'accès au territoire en faisant la promotion de l'accompagnement aux entrepreneurs dans les démarches de développement et d'expansion de projets agricoles		\$
	Accompagner et soutenir les entreprises dans les premières années de création de terrain agricole (création d'un sol fertile, installation des haies brise-vent, etc.)	Municipalités	\$\$

Médiagraphie

RAPPORTS

ATENA GROUPE CONSEIL, *Compilation des résultats de l'enquête sur le développement des bioressources et la valorisation de la main-d'œuvre saisonnière de la Côte-Nord*, CDR Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord, Coopérative Atena Groupe Conseil, Rimouski, Québec, 2010, 54 p.

BELLEMARE, M. et G. THÉROUX RANCOURT, *Culture de la chicouté – État des connaissances*, Rapport interne du Groupe de recherche en écologie des tourbières, Université Laval, Québec, 2005, 30 p.

BLAIS M., *Rapport d'enquêtes sur les opportunités de commercialisation des bioressources de la Côte-Nord*, Projet coopératif d'expérimentation terrain pour valider le potentiel d'exploitation des bioressources et de valorisation de la main-d'œuvre saisonnière de la Côte-Nord, Centre de Recherche Les Buissons, 2010

BOISJOLY-LAVOIE, A. *et al.*, Anticosti, une communauté riche de son patrimoine, complexe et à la recherche de son développement, Rapport d'analyse sur les effets anticipés par la communauté d'un développement des hydrocarbures à l'île d'Anticosti et les capacités d'adaptation et de résilience face à un changement, 2015, 119 p.

CDR Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord, *Rapport projet coopératif bioressources Côte-Nord*, Section Volet expérimentation, Coopérative de Développement Régional Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord, 2010, 78p.

CENTRE DE RECHERCHE LES BUISSONS. *Programme de recherche pour la mise en valeur des fruits sauvages en Moyenne et en Basse Côte-Nord – Phase 1 Projet pilote : Vieux-Fort/Blanc-Sablon*, Rapport final, 2003, 30 p.

CRE Côte-Nord, *Faits saillants du portrait énergétique régional – Côte-Nord*, Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord, 2013, 12 p.

CRÉ Côte-Nord, *Mémoire de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord dans le cadre de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois*, 2007, 26 p.

CRÉ Côte-Nord, *Travaux dans le cadre du Plan Régional de Développement Intégré des Ressources et du Territoire (PRDIRT) de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)*, Conférence régionale des élus de la Côte-Nord, Portrait sur les ressources petits fruits, 2009, 30 p.

DOYON M. et J.-L. KLEIN, *Pour la sécurisation alimentaire au Québec : perspective territoriale*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 2019, 209 p.

GAÉTAN, P. *Portrait de l'agriculture nordique du Québec dans un contexte de changements climatiques*, Essai présenté au Centre universitaire de formation en environnement et développement durable, Université de Sherbrooke, 2015, 129 p.

GAUTHIER, M. *et al. Inventaire territorial et analyse cartographique de trois régions québécoises et du golfe du Saint-Laurent : Dans le cadre de l'évaluation environnementale stratégique des hydrocarbures au Québec et du plan d'acquisition global des connaissances chantier société (GSOC-01)*, Rapport de recherche remis à la Direction générale de l'évaluation environnementale, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques du Québec (MDDELCC), Laboratoire d'expertise et de recherche en géographie appliquée, Université du Québec à Chicoutimi, 2015, 346 p.

GIEC. *Bilan 2007 des changements climatiques*, Contribution des Groupes de travail I, II et III au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, Genève, Suisse, 2007, 103p.

MAPAQ. *Profil de la production agricole de la Côte-Nord*, Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 2002, 43 p.

BUSSIÈRES, V. *et al.*, *Portrait du système alimentaire de la Côte-Nord*, MuConseils, Table Santé-Qualité de vie de la Côte-Nord, Rapport final, 2021, 143 p.

NADEAU, S. *Bilan sectoriel : Agriculture, Petits fruits & Serriculture*, CLD Minganie, 2004, 8p.

OBVD. *Apports biogéochimiques aux eaux dans la région de Duplessis*, 2011, 31 p.

ROUSSEAU, L. *et al. Bilan de la consultation régionale sur les secteurs potentiels de développement de bleuetières sur les terres du domaine de l'État*, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Direction de la connaissance et des affaires régionales de la Côte-Nord, 2014, 43 p.

VERVILLE A. et A. BOISJOLY-LAVOIE., *Anticosti, une communauté riche de son patrimoine, complexe et à la recherche de son développement*, Alliance de recherche universités-Communautés, Défis des Communautés Côtières, 2015, 64 p.

DOCUMENTS DE PLANIFICATION

ARGUS ENVIRONNEMENT INC. *Plan de gestion des matières résiduelles 2018-2023*, Adoptée par le conseil de la MRC de Minganie le 21 août 2018, 180 p.

ESPACE STRATÉGIES. *Plan stratégique de développement économique : MRC de Minganie*, Version du 17 juin 2019, Adoptée au conseil de la MRC le 18 juin 2019, 22 p.

MAMH. *Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 – Pour des municipalités et des régions encore plus fortes*, Version actualisée, Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2020, 104 p. [en ligne], [https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/occupation_territoire/strategie_ovt_2018-2022.pdf]

MRC DE MINGANIE, *Schéma d'aménagement et de développement*, Second projet, 2019, 457 p.

DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES

CANARDS ILLIMITÉS CANADA. 1990. *Plan de conservation des milieux humides et de leurs terres hautes adjacentes de la région administrative de la Côte-Nord*, 2009, 89 p. [en ligne], [https://www.ducks.ca/assets/2021/01/PRCMH_R09_CTND_2009_portrait_texte.pdf].

CONSEIL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DU QUÉBEC. *Scénarios climatiques et impacts potentiels en agriculture – Régions de la Capitale-Nationale et de la Côte-Nord : Portrait*, 2020, 11p. [en ligne], [https://agriclimat.ca/wp-content/uploads/2018/10/Cap-Nat_CNord_Portrait.pdf].

CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA CÔTE-NORD. *Mémoire soumis dans le cadre de la commission d'étude sur la maximisation des retombées économiques de l'exploitation des ressources naturelles dans les régions ressources*, 2003, 36 p. [en ligne],

[<https://mern.gouv.qc.ca/nos-publications/commission-etude-maximisation-retombees-economiques-exploitation-ressources-naturelles/>].

CRAAQ, *L'agroforesterie au bénéfice du microclimat : Un atout face aux changements climatiques*, Fiche dynamique, Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec, Comité agroforesterie du CRAAQ, Québec, 2019. [en ligne], [https://www.craaq.qc.ca/Publications-du-CRAAQ/l_agroforesterie-au-benefice-du-microclimat-un-atout-face-aux-changements-climatiques/p/PAGF0103-HTML].

DOYON, M. *et al.* « La sécurisation alimentaire en milieu rural : le cas de trois initiatives agricoles innovantes », *Organisation & Territoires*, Volume 29, Numéro 2, 2020, [en ligne], [<http://revues.uqac.ca/index.php/revueot/article/view/1154/989>].

DEVOE, E. « Regard sur l'immigration gaspésienne en Minganie (1850-1875) » dans *Histoire Québec*, Volume 15, numéro 2, 2009, p.19-24 dans *Érudit*, [en ligne], [<https://id.erudit.org/iderudit/11468ac>].

DUBÉ, P. *Évaluation du zonage agroclimatique québécois au cours du prochain siècle*, 65^e Congrès de l'Ordre des agronomes du Québec, Montréal, 2011, 8p. [en ligne], [<https://www.agrireseau.net/agroenvironnement/documents/Dube.pdf>].

FRENETTE, P. *La Côte-Nord - Pays de titans*, *Continuité*, Numéro 80, 1999, pp.24 à 27 dans *Érudit*, [en ligne], [<https://www.erudit.org/en/journals/continuite/1999-n80-continuite1053185/16658ac.pdf>].

GAGNÉ, G., Université du Québec en Outaouais, « L'agroforesterie, une mesure d'adaptation contre les changements climatiques, Sciences et technologies, 2022, pp. 32-37 dans *Agriréseau*, [en ligne], [https://www.agrireseau.net/agroclimatologie/documents/108605/l_agroforesterie-une-mesure-d_adaptation-contre-les-changements-climatiques?a=1]

GÉRARDIN, V. et D. McKenney (2001). *Une classification climatique du Québec à partir de modèles de distribution spatiale de données climatiques mensuelles : vers une définition des bioclimats du Québec*. *Bibliothèque nationale du Québec*, 48 p. [en ligne], [<http://www.mddep.gouv.qc.ca/changements/classification/index.htm>].

- GRONDIN, P. *et al.* Guide de reconnaissance des types écologiques 5j – Île d’Anticosti et îles Mingan de même que 5 k- îles de la Madeleine, Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Forêt Québec, Direction des inventaires forestiers, Division de l’analyse et de la diffusion des informations forestières et écologiques, 2007, 259 p. [en ligne], [<https://mffp.gouv.qc.ca/publications/forets/connaissances/guide-ecologique-5jk.pdf>].
- GRUPE AGÉCO. *Mise à jour du plan stratégique du secteur des produits forestiers non ligneux (PFNL)*. Diagnostic préliminaire présenté à l’Association pour la commercialisation des produits forestiers non ligneux, 2020, 79 p. [en ligne], [https://acpfnl.ca/wp-content/uploads/2020/12/ACPFNL_MAJPortraitDiagnosticFinal.pdf].
- INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec : analyse de situation et perspectives d’interventions, 2013, 61 p. [en ligne], [https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1728_AccessGeoCommAlimentQc.pdf].
- ISQ. *Bulletin statistique régional*. Édition 2016, 46 p. [en ligne], [<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bulletin-statistique-regional-cote-nord-edition-2016.pdf>].
- ISQ. *Le bilan démographique du Québec*, Édition 2020, 183 p. [en ligne], [<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bilan-demographique-du-quebec-edition-2020.pdf>].
- ISQ. *Panorama des régions du Québec*, Édition 2020, 195 p. [en ligne], [<https://statistique.quebec.ca/en/fichier/panorama-des-regions-du-quebec-edition-2020.pdf>].
- LI, T. et J.P. DUCRUC. *Les provinces naturelles. Niveau I du cadre écologique de référence du Québec*, ministère de l’Environnement, 1999, 90 p. [en ligne], [http://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/provinces/index.htm].
- LUCE, M. *Le climat de la zone GIEBV Duplessis*, 2011, 13p. [en ligne], [<http://obvd.qc.ca/wp-content/uploads/2015/10/Climat-de-la-zone-de-GIEBV-de-Duplessis-version-all%C3%A9g%C3%A9e.pdf>].
- MAPAQ. *Agir, pour une agriculture durable – Plan 2020-2030*, 2020, 38 p. [en ligne], [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/publications-adm/dossier/plan_agriculture_durable/PL_agriculture_durable_MAPAQ.pdf?1603387733].
- MAPAQ. *Politique bioalimentaire 2018-2025*, 2018, 108 p. [en ligne], [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/publications-adm/dossier/politique-bioalimentaire/PO_politiquebioalimentaire_MAPAQ.pdf?1552593128].
- MERN. *Portrait territorial – Côte-Nord*, Direction générale de la Côte-Nord, Direction régionale de la gestion du territoire public de la Côte-Nord, Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Québec, 2007.

MERN. Lignes directrice relatives à l'encadrement de la vente de terres du domaine de l'état à des fins commerciales, industrielles et autres que personnelles, 2016, 15 p. [en ligne], [https://mern.gouv.qc.ca/publications/territoire/droit/lignes-directrices-com-ind.pdf]

MFFP. Inventaire aérien de la population de cerfs de Virginie sur l'île d'Anticosti – Été 2018, 2019, 13 p. [en ligne], [https://mffp.gouv.qc.ca/documents/faune/Rapport_inventaire_cerf_Anticosti_aout_2018.pdf].

MFFP. *Zone de végétation et domaines bioclimatiques du Québec*, 2003, 2p. [en ligne], [https://mffp.gouv.qc.ca/publications/forets/connaissances/zone-vegetation-2003.pdf]

MTESS. Rapport sur l'emploi saisonnier de la table nationale de concertation sur l'emploi saisonnier, Direction des communications, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2018, 43 p. [en ligne], [https://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Publications/00_Rapport_emploi_saisonnier.pdf]

OBVD. *Les milieux humides de la zone de GIEBV Duplessis*, 2011, 13 p. [en ligne], [http://obvd.qc.ca/wp-content/uploads/2015/10/Les-milieux-humides-de-la-zone-de-GIEBV-de-duplessis.pdf].

OBVD. *Plan directeur de l'eau de Duplessis : Analyse des bassins versants – Portrait préliminaire de la zone de gestion intégrée de l'eau par bassin versant Duplessis*, 2015, 58 p. [en ligne], [http://obvd.qc.ca/wp-content/uploads/2015/10/Portrait-preliminaire.pdf].

OURANOS. *Adaptation aux changements climatiques : défis et perspectives pour la région de la Côte-Nord*, 2020, 10 p. [en ligne], [https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/amenagement_territoire/lutte_contre_changements_climatiques/fiches_syntheses_regionales/FIC_OuranosCoteNord.pdf]

PINTAL, J.-Y., Île d'Anticosti – Étude de potentiel archéologique, ministère de la Culture et des Communications, Direction générale du patrimoine et des immobilisations, 2018, 139 p. [en ligne], [https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/patrimoine/archeologie/Anticosti_Etude.pdf]

SITES INTERNET

CRAAQ. Agrométéo Québec. *Atlas agroclimatique-Indices thermiques*. [https://www.agrometeo.org/index.php/atlas/map/moyenne3/saiscrois/1979-2008/false], (janvier 2021)

- FRENETTE, PIERRE. « Côte-Nord, terre de convergence », dans *La Société Historique du Golfe*, [http://www.shgcn.ca/la-revue-dhistoire-de-la-cote-nord/quelques-articles], (octobre 2020).
- GOUVERNEMENT DU CANADA. *Données des stations pour le calcul des normales climatiques au Canada de 1981 à 2010*, [https://climat.meteo.gc.ca/climate_normals/results_1981_2010_f.html?stnID=5415&autofwd=1], (janvier 2021).
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Banque de données des statistiques officielles sur le Québec – Population et démographie : Naissances et fécondité*, [bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken214_tabl_detl.page_detl?p_iden_tran=REPER67B96D16153815879658Vk3lp&p_lang=1&p_id_ss_domn=819&p_id_raprt=1859], (janvier 2021).
- GROLEAU, M. « Politique bioalimentaire : et les régions périphériques ? », *La Terre de chez nous*, Édition du 18 au 24 avril, [https://www.upa.qc.ca/en/opinions/2018/04/politique-bioalimentaire-et-les-regions-peripheriques/], (novembre 2020)
- GRUDA, A. *La Presse*, « Le ravitailleur Bella Desgagnés coincé par les glaces » [https://www.lapresse.ca/actualites/201704/18/01-5089678-le-ravitailleur-bella-desgagnes-coince-par-les-glaces.php], (mars 2021)
- ISQ. *Principaux indicateurs sur le Québec et ses régions*, [https://statistique.quebec.ca/fr/vitrine/region/09/mrc/981], (janvier 2021).
- MAMH. Données Statistiques – *Données statistiques sur l'évaluation foncière pour les exercices financiers 2008 à 2020*, [https://www.mamh.gouv.qc.ca/evaluation-fonciere/donnees-statistiques/], (janvier 2021).
- MAMH. *Répertoire des municipalités : Minganie*, [https://www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/mrc/981/], (décembre 2020).
- MERN. Région administrative de la Côte-Nord – Portrait socio-économique de la région, [http://www.environnement.gouv.qc.ca/regions/region_09/portrait.htm], (décembre 2020).
- MUSÉE RÉGIONAL DE LA CÔTE-NORD. « Le début de la colonisation permanente (XIX^{ème} siècle) » dans *NAMETAU INNU : Mémoire et connaissance du Nitassinan*, 2010, [http://www.nametauinu.ca/fr/accueil/science/histoire/colonisation], (novembre 2020).
- VIVRE EN VILLE. « Système alimentaire durable », Collectivitésviables.org, Vivre en Ville, [https://collectivitesviables.org/articles/systeme-alimentaire-durable.aspx], (janvier 2015)

ANNEXE I. Thématiques de la consultation citoyenne

PDZA

Plan de développement de la zone agricole

Thématiques de la consultation publique

14 janvier 2021

Autonomie et sécurité alimentaire (santé, économie)
Agriculture urbaine et périurbaine
Production animale en Minganie
Freins à la mise sur pieds et à l'expansion de projets agricoles
Relève et pérennité des exploitations agricoles
Accès au territoire
Réseau d'entraide et de soutien
Accès à la main-d'œuvre et formations
Valeurs minganoises
Reconnaissance de l'agriculture
Cohabitation des différents usages sur le territoire
Distribution, accès au marché et appellations réservées
Viabilité des différents modèles d'affaire
Adaptation aux changements climatiques
Respect de la nature et de ses limites
Commercialisation des PFNL et des plantes médicinales
Les avantages et désavantages du zonage agricole
Agrotourisme
Valorisation des déchets



ANNEXE II. Synthèse du diagnostic

Enjeu	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Exploitations agricoles productives	<ul style="list-style-type: none"> • Climat : maladies et insectes ravageurs • Connaissances techniques • Conditions bioclimatiques : serriculture en été • Potentiel des sols connus pour la culture du bleuet 	<ul style="list-style-type: none"> • Climat : variété de cultures • Entreprises existantes non exploitées à plein potentiel • Courte saison de croissance • Absence de données sur les potentiels agricoles du sol 	<ul style="list-style-type: none"> • Allongement de la saison de production • Augmenter la productivité des exploitations existantes • Développement de méthodes serricoles innovantes • Diversification de l'offre alimentaire • Rentabilité économique 	
Entreprises agricoles rentables	<ul style="list-style-type: none"> • Tendance locavore • Forte demande extérieure pour le bleuet • Saison de production décalée • Canaux de distribution de proximité • Haut potentiel économique • Attrait touristique 	<ul style="list-style-type: none"> • Région éloignée • Petit bassin d'acheteurs • Rentabilité des produits maraîchers • Absence d'infrastructures de conditionnement et de transformation • Activités économiques complémentaires rares/ non commercialisées <p>Faibles volumes de production</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution des coûts de production • Développement du secteur agroalimentaire • Économie circulaire et valorisation des résidus • Reconnaissance de l'agriculture <p>Développement d'activités complémentaires à l'agriculture</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Concurrence avec importations extérieures /privées
Accès à une main-d'œuvre qualifiée	<ul style="list-style-type: none"> • Milieu agricole particulier et attrayant • Fort engagement des acteurs du milieu • Forte participation bénévole 	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement de main-d'œuvre qualifiée difficile • Contexte démographique • Manque de logements • Absence de formation sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Attrait d'un nouveau bassin de résidents et travailleurs • Création de nouveaux emplois / nouvelles périodes d'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Exode des jeunes • Dévitalisation • Concurrence avec les grosses entreprises

Enjeu	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Petits fruits et PFNL	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources abondantes • Conditions bioclimatiques • Ressource alimentaire • Popularité • Potentiel commercial / transformation • Permis de cueillette thé du Labrador • Volonté de cueillette éthique • Terres publiques accessibles à tous • Études du CEDFOB 	<ul style="list-style-type: none"> • Courtes périodes de cueillette • Peu ou pas d'encadrement des pratiques • Marché souvent informel • Mauvaises pratiques de cueillette • Fragilité des milieux • Peu de données sur les retombées économiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Réchauffement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> • Pression anthropique sur les milieux naturels
Expertise et excellence	<ul style="list-style-type: none"> • Le Goût de la Côte-Nord • Connaissances empiriques et méthodes traditionnelles • Promoteurs très motivés • Présence d'un centre de recherche • Produits maraîchers de qualité 		<ul style="list-style-type: none"> • Développement économique et reconnaissance du secteur agroalimentaire • Transmission des connaissances 	
Accès au territoire et financement	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de conflits d'usages connus • Grandes superficies disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> • Superficies non aménagées • Absence de données sur le potentiel agricole des sols • Connaissances des services offerts • Programmes de financement • Jeune industrie : variables inconnues • Délais d'attente 	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des espaces aménageables pour l'agriculture • Contribution à la vitalité, au désenclavement et à l'occupation dynamique du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de reconnaissance des particularités du territoire • Absence de protection légale des activités et terres agricoles

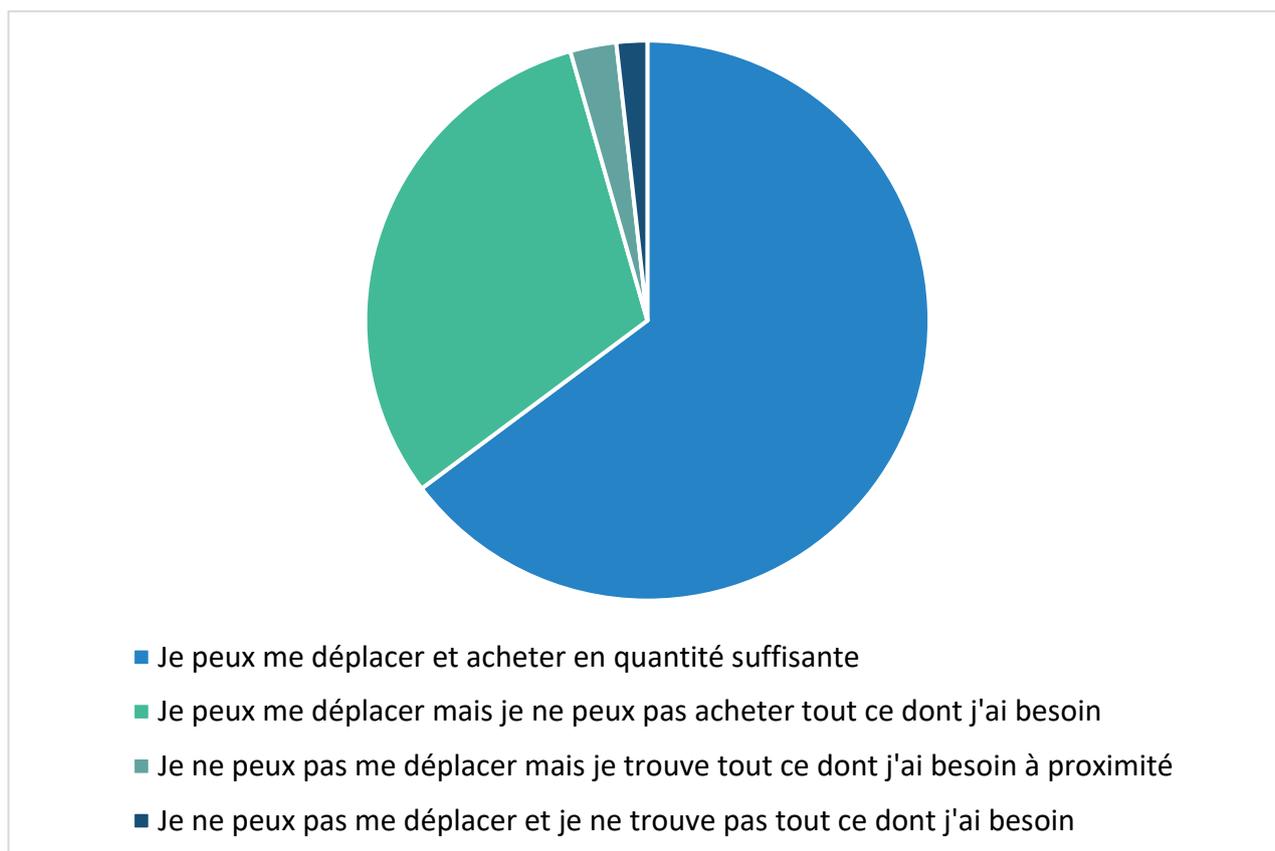
Enjeu	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Développement durable	<ul style="list-style-type: none"> • Pratiques agroenvironnementales • Cohabitation des usages • Affectation agroforestière • Présence de syndicats sur la Côte-Nord • Peu de pesticides 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de données sur la pression des activités agricoles • Absence de réseau d'entrepreneurs • Peu de reconnaissance et de valorisation du secteur agricole • Imaginaire collectif 	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution au paysage • Agriculture biologique • Résilience aux changements climatiques • Gestion intégrée du territoire • Contribue au tissu social 	
Changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Agroforesterie • Pratiques agroenvironnementales • Connaissances des méthodes d'adaptation 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de données sur les impacts • Méconnaissance de la fréquence et de l'amplitude des aléas climatiques à venir 	<ul style="list-style-type: none"> • Allongement saison de croissance • Introduction de nouvelles variétés et espèces dans les productions 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de l'amplitude et de la fréquence des aléas climatiques • Perte de récoltes, variabilité des rendements
Sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Production d'aliments frais sur le territoire • Augmentation du nombre d'entreprises agricoles • Augmentation de la quantité et de la diversité d'aliments • Canaux de distribution de proximité • Pratiques traditionnelles d'autoproduction 	<ul style="list-style-type: none"> • Dépendance aux importations • Production insuffisante pour l'autonomie • Région éloignée • Aucune production animale locale • Lien routier unique qui fragilise le système de transport des aliments • Dépendance à la route pour l'accès à l'alimentation 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité alimentaire • Diversification de l'offre alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des coûts des aliments : accès • Fragilisation du réseau de transport

ANNEXE III. SONDAGE SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : FAITS SAILLANTS

<p>Description</p>	<p>Il s'agit d'une démarche consultative élaborée en collaboration avec le CISSS de la Côte-Nord, dont la distribution et la mise en ligne a été coordonnée par le biais de la Table locale de développement social des communautés de la Minganie.</p> <p>Un sondage électronique a été mis en ligne entre le 13 septembre et le 13 octobre 2021. Un sondage papier a été distribué dans les organismes communautaires, dans la même période.</p> <p>Les données ont ensuite été comptabilisées et traitées dans le cadre de la démarche du PDZA.</p>
<p>Objectifs</p>	<p>Connaître les habitudes alimentaires des citoyens de la Minganie afin de mieux cibler les limites de l'accès aux aliments ainsi que les freins à la sécurisation de l'alimentation.</p>
<p>Nombre de réponses</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 228 sondages retournés remplis ; ➤ Soit 671 citoyens sur le territoire ; ➤ Soit environ 8% des ménages de la Minganie (incluant les communautés autochtones) ;
<p>Biais</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'échantillon de population n'est pas représentatif de toutes les couches démographiques ; ➤ Méthode d'échantillonnage quasi exclusive : peu de formulaires papier retournés ; ➤ Participation volontaire et une seule réponse par ménage : intérêt ; ➤ Interprétation variable des différents concepts.
<p>Limites d'interprétation</p>	<p>Bien que les données récoltées soient de bons indicateurs pour orienter les différentes démarches qui touchent à la sécurité alimentaire sur le territoire de la Minganie, l'échantillonnage n'est pas suffisant pour faire une analyse poussée.</p> <p>Pour une analyse plus complète et pour les démarches ultérieures, certains concepts devraient être affinés avec la population, les échantillons devraient être représentatifs de la réalité démographique et les méthodes d'échantillonnage devraient permettre aux personnes marginalisées de faire entendre leur point de vue.</p>

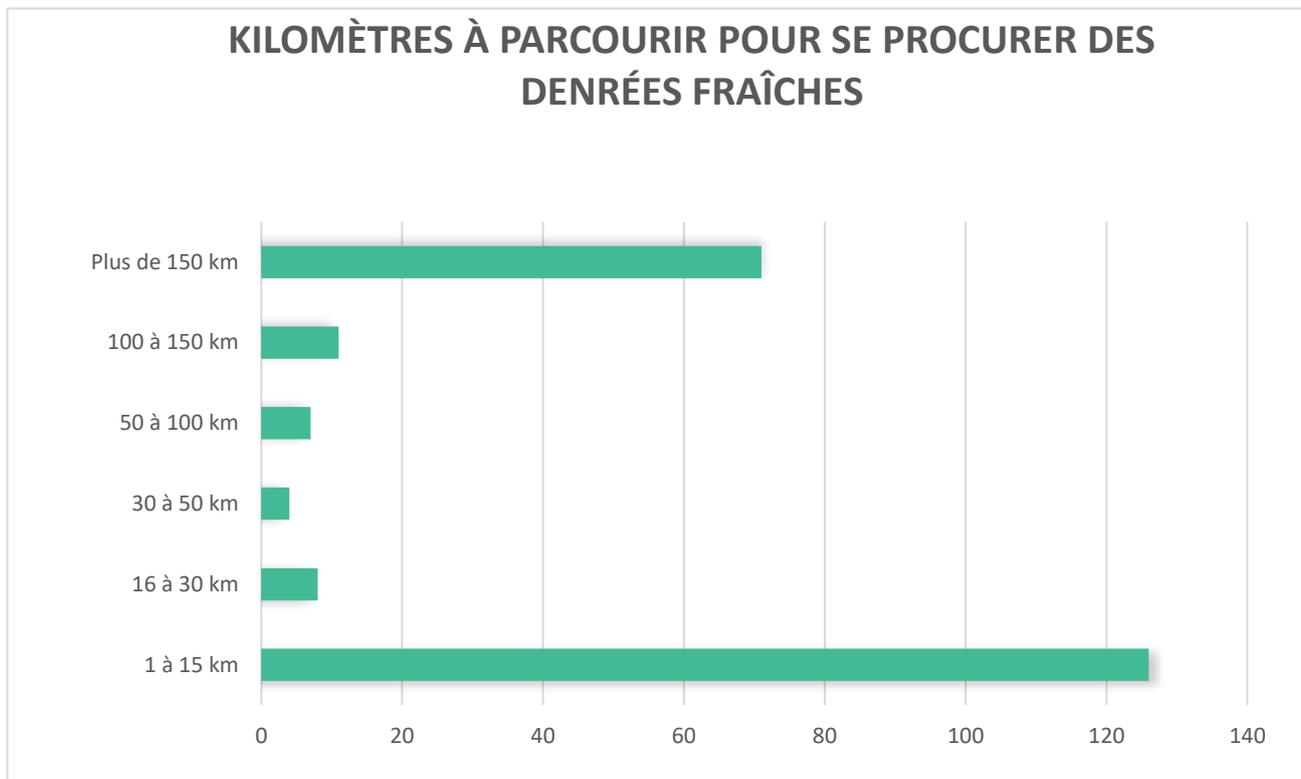
RÉSULTATS

La sécurité alimentaire se définit par l'accès physique et financier à des aliments de qualité et en quantité suffisante pour l'ensemble de la population, selon leurs envies, leurs budgets et leurs restrictions.

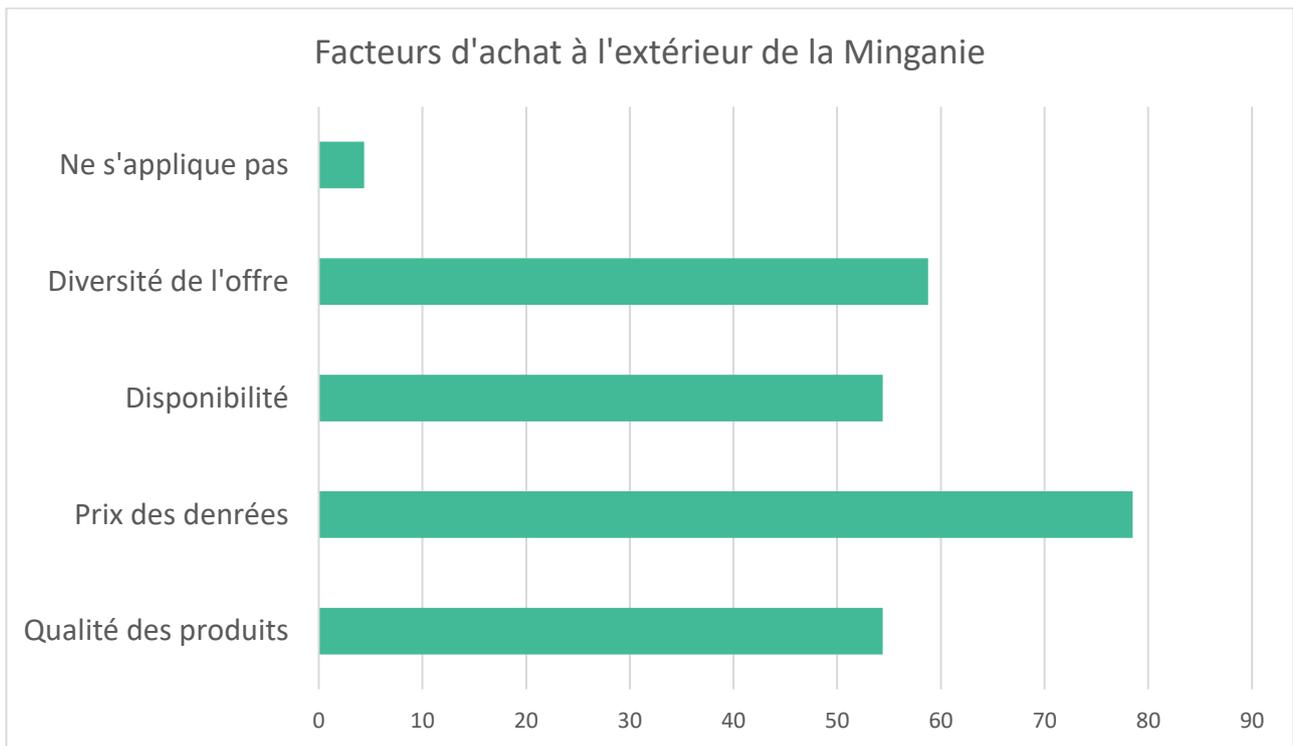


C'est environ 65% des répondants qui affirment pouvoir se déplacer et acheter leurs aliments en quantité suffisante, alors que 2% seulement affirment ne pas pouvoir se déplacer et ne pas trouver tout ce dont ils ont besoin.

Plus de la moitié des répondants (55%) ont mentionné devoir parcourir moins de 15 km pour se procurer des denrées fraîches. La question visait finalement seulement la proximité des commerces d'alimentation. Des répondants ont spécifié qu'il y avait une différence entre la présence d'un commerce et le fait d'y effectuer ses achats.



C'est à Rivière-Saint-Jean que le plus haut taux de répondants affirme devoir parcourir plus de 150 km pour s'acheter des aliments frais. Il n'y a aucun magasin d'alimentation dans la municipalité et la distance qui la sépare du plus proche commerce d'alimentation est de 26 km (Longue-Pointe-de-Mingan). Le supermarché le plus près est à 69 km, à Havre-Saint-Pierre. Malgré la présence de commerces d'alimentation sous bannière à Longue-Pointe-de-Mingan et Havre-Saint-Pierre, des répondants mentionnent également, respectivement à 29% et 33%, devoir parcourir plus de 150 km pour se procurer des denrées fraîches.



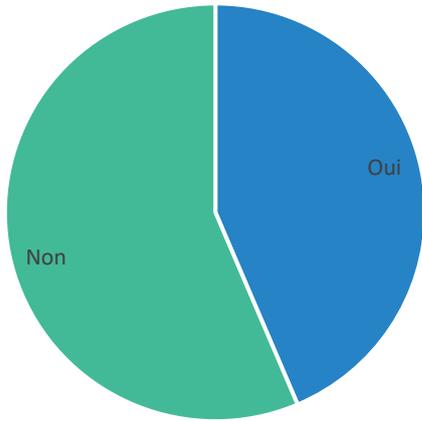
La principale motivation des répondants pour faire l'achat d'aliments à l'extérieur de la Minganie apparaît venir du prix des denrées, mais la diversité de l'offre, la disponibilité et la qualité des produits ont été mentionnés également dans des proportions importantes. *

4% des répondants précisent que cela ne s'applique pas, qu'ils n'ont pas besoin de faire leurs achats à l'extérieur de la Minganie.

Les répondants ont précisé, en commentaires, que les heures d'ouverture des commerces d'alimentation, la variabilité de l'approvisionnement et les pénuries aléatoires, la fraîcheur des aliments disponibles, ainsi que l'offre et le coût des aliments biologiques et spécialisés sur le territoire les motivaient à réaliser leurs achats à l'extérieur de la Minganie.

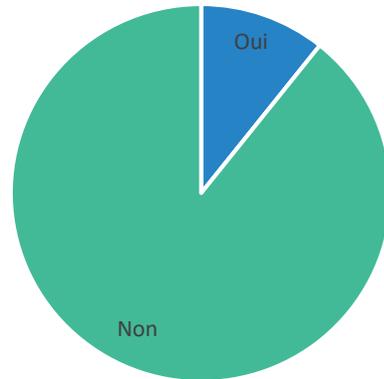
***N.B. Les répondants pouvaient choisir plusieurs réponses à la fois.**

Achats en ligne



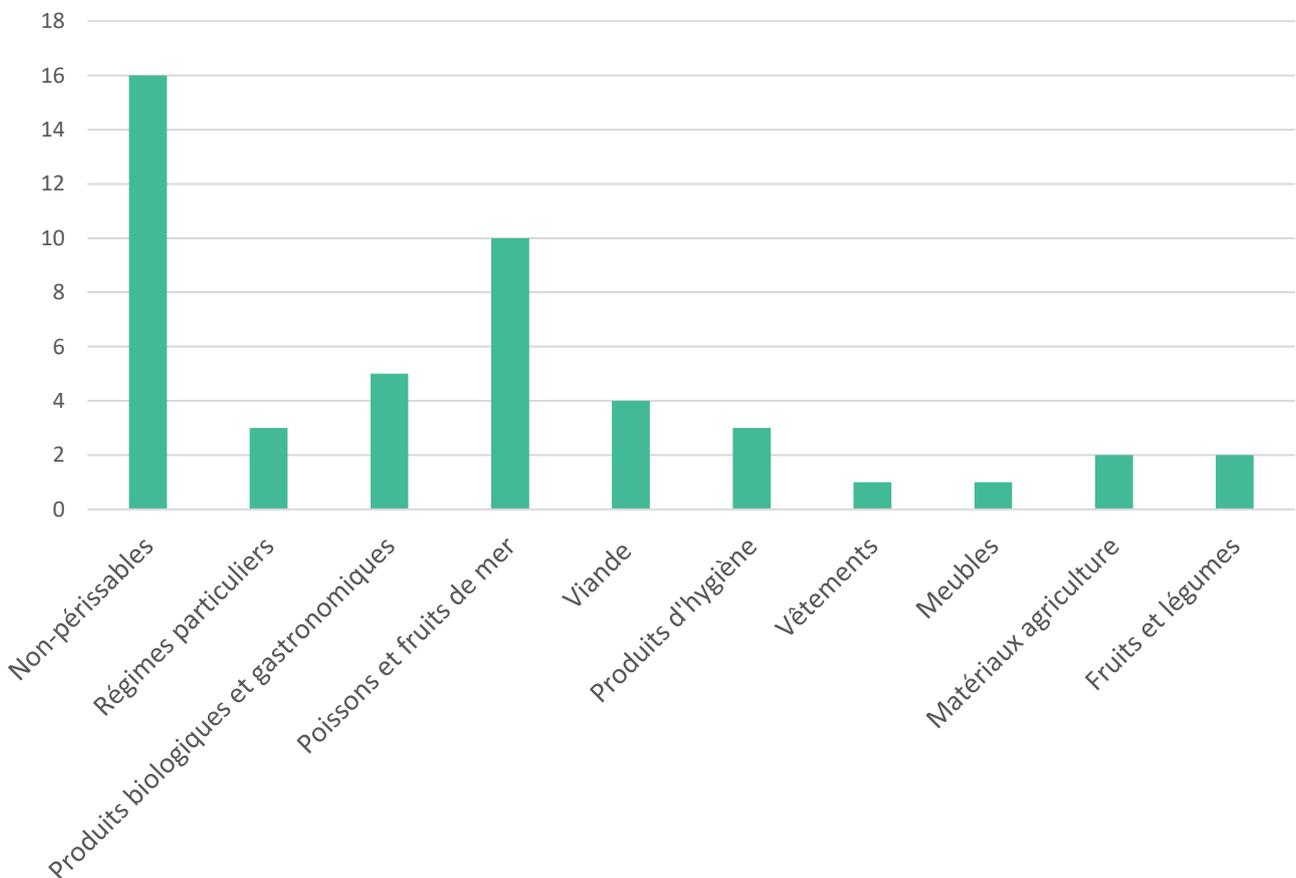
43% des répondants affirment faire l'achat de denrées alimentaires et produits d'hygiène en ligne

Participation à des groupes d'achat



11% des répondants font des achats de groupe

Produits achetés en groupes



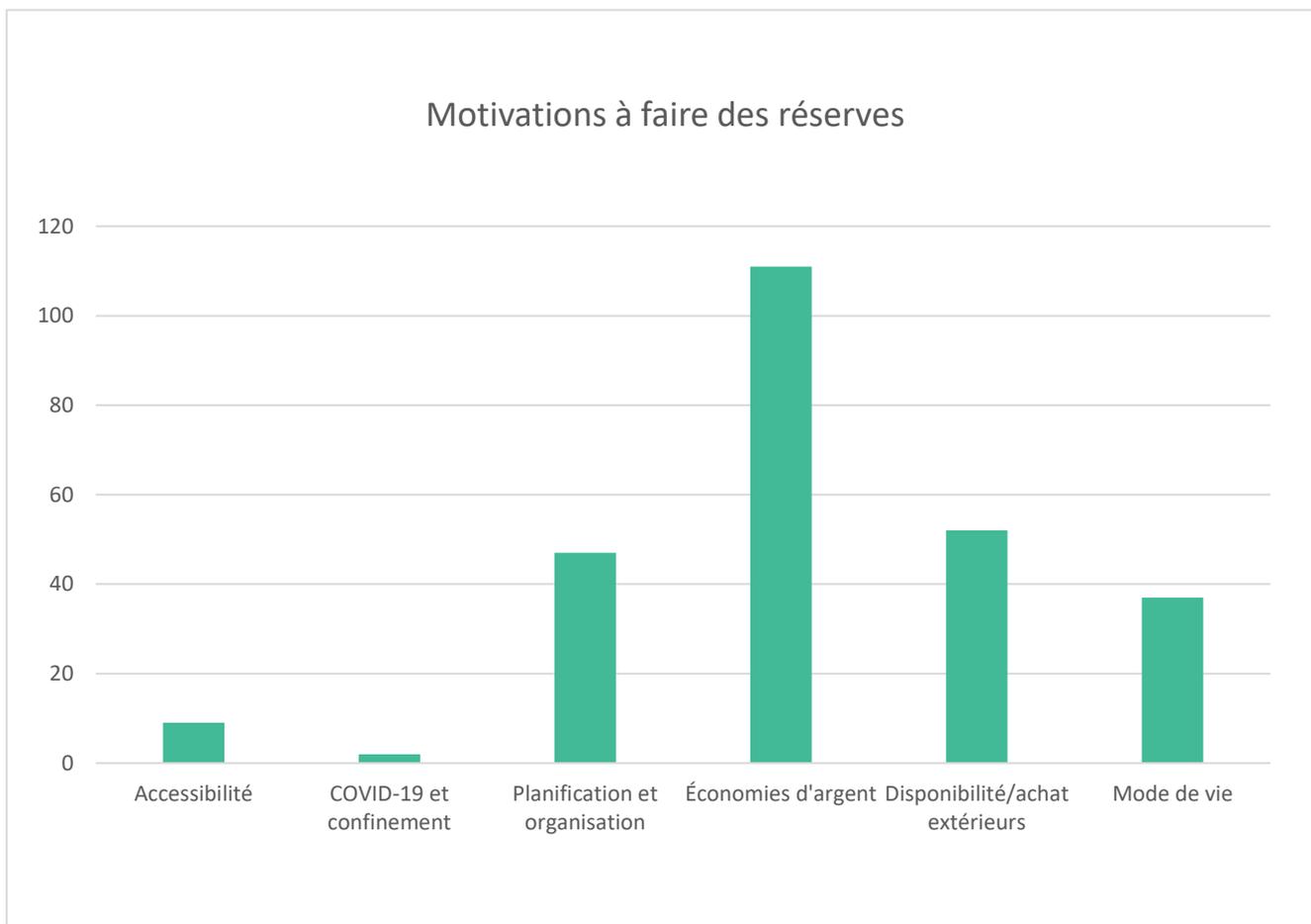
Les produits les plus souvent mentionnés pour les achats de groupe sont les denrées alimentaires non périssables : farines, conserves, cannages, noix, sucre, farine, café, thé, huile, etc. Les poissons et fruits de mer ont également été mentionnés à plusieurs reprises, suivis par les produits biologiques et gastronomique, les produits d'hygiène ainsi que la viande. Quelques répondants ont également mentionné faire des achats de groupe pour des aliments qui répondent à des régimes particuliers, par exemple pour les régimes végétaliens. Des répondants ont aussi mentionné procéder à des achats de groupe pour des vêtements, des meubles, des matériaux agricoles, des fruits et des légumes.

Des répondants précisent également que c'est une alternative de consommation peu, voire pas connue et qu'elle pourrait bénéficier à plus de résidents.

86% des répondants affirment faire des réserves de nourriture à la maison. Ces derniers étaient invités à préciser les motivations qui les poussent à faire des réserves de nourriture. Toutes les réponses reçues ont pu être classées en six catégories :

1. Économies d'argent
2. Disponibilité/ Achats réalisés à l'extérieur
3. Planification et organisation
4. Mode de vie
5. Accessibilité
6. Covid-19 et confinement





La motivation la plus souvent mentionnée concerne les avantages financiers à faire des réserves de nourriture à la maison. Les répondants ont précisé apprécier profiter des rabais sur les produits alimentaires pour faire des réserves. Certains mentionnaient également acheter des aliments en rabais en plus grosse quantité à l'extérieur du territoire, ce qui demande à entreposer les quantités de nourriture qui ne sont pas consommées immédiatement. Plusieurs ont mentionné profiter pour acheter les produits qu'ils consomment lorsqu'ils sont en rabais et en profiter pour avoir des réserves à la maison.

On a également mentionné que la planification et l'organisation étaient ainsi facilités, incluant la préparation des aliments. Des répondants affirment profiter de l'abondance des réserves pour préparer leurs repas à l'avance, pour éviter les contraintes reliées aux heures d'ouvertures ou aux distances à parcourir, pour mieux gérer les pertes alimentaires ainsi que pour stocker les surplus d'activités d'autoproduction alimentaire.

Plusieurs répondants affirment également que le fait d'avoir des réserves de nourriture à la maison permet de pallier le manque de disponibilité, de variété et de qualité des produits alimentaires en Minganie. L'absence de magasin d'alimentation a également été mentionné pour la municipalité de Rivière-Saint-Jean.

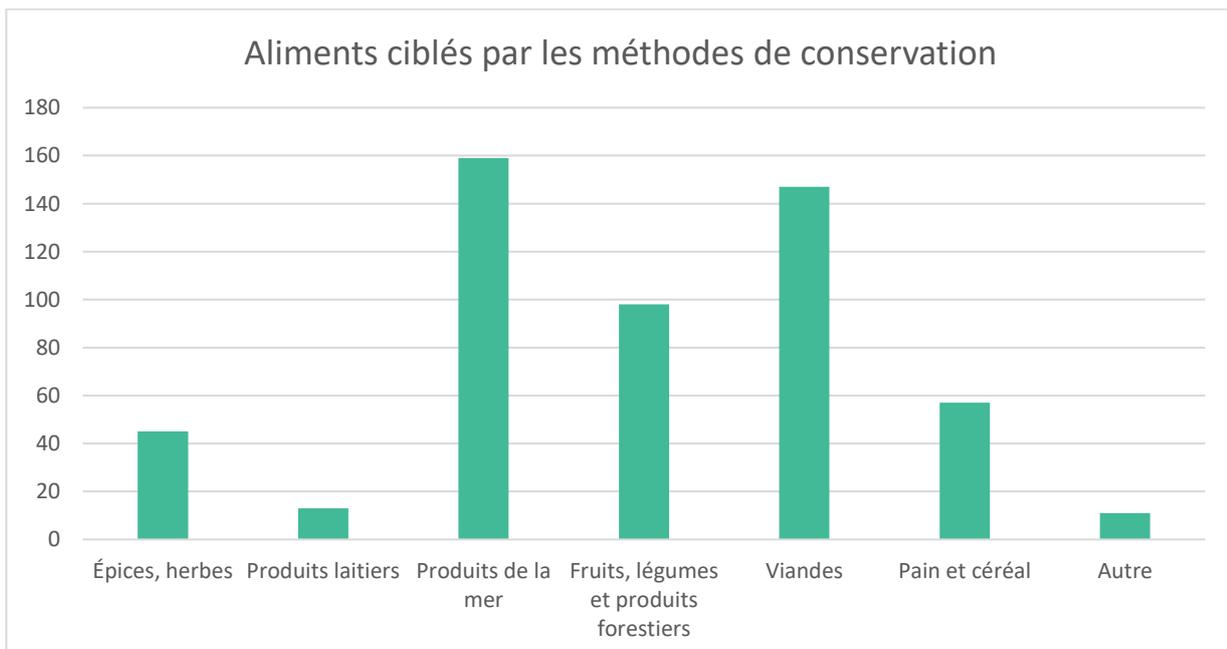
Des répondants ont également mentionné que c'est un mode de vie, qu'ils le font tout simplement par habitude ou que ça rejoint leurs valeurs et leurs intérêts.

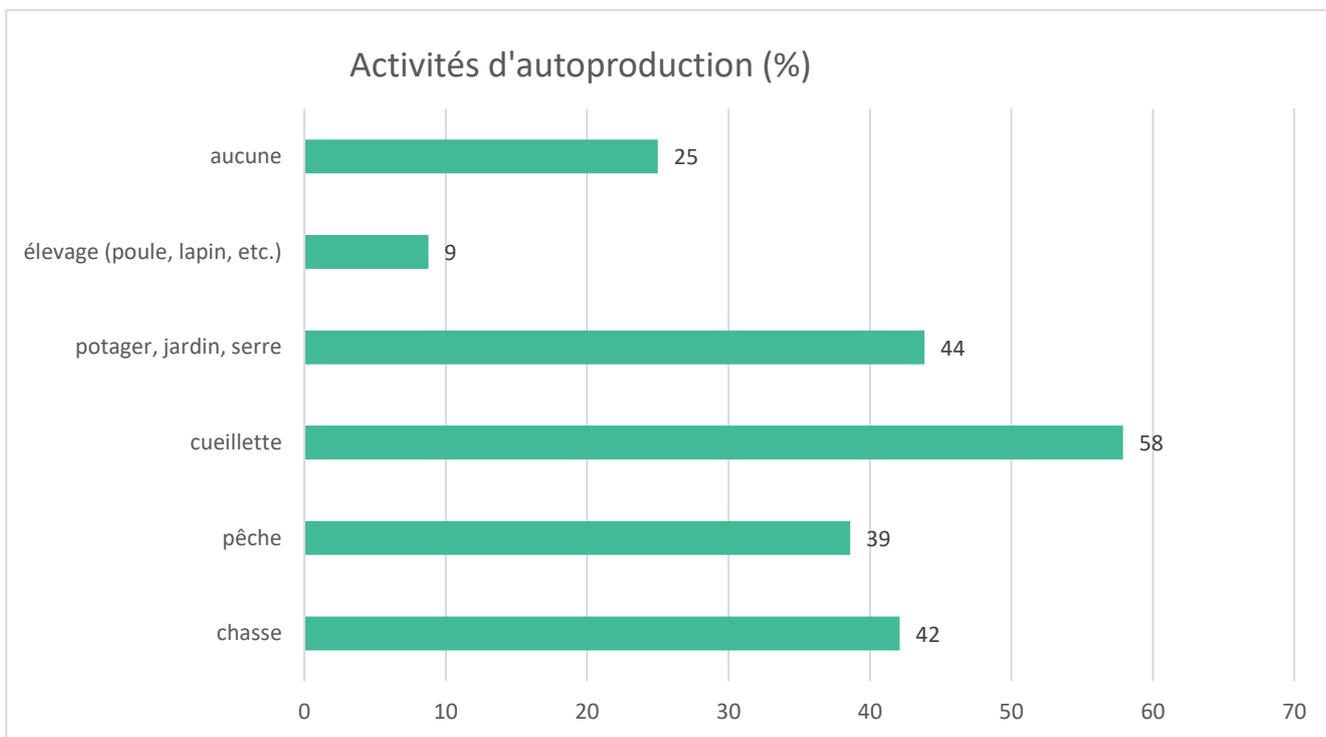
L'accessibilité inclut l'accès à la route et les aléas météorologiques.

Deux répondants ont mentionné être motivés à faire des réserves de nourriture en réaction à la pandémie et aux épisodes de confinement.



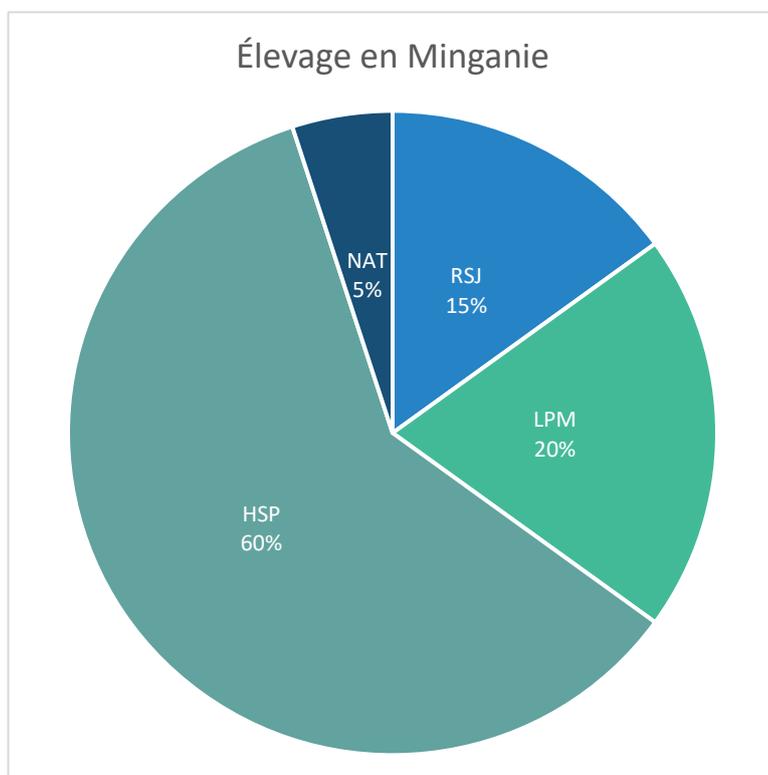
83% des répondants affirment pratiquer des activités de conservation telles que la mise en conserve, la lactofermentation, le séchage, le salage, la congélation, etc. Les répondants ont principalement répondu pratiquer la conservation des produits de la mer, des fruits légumes et produits forestier, puis la viande. Plusieurs répondants précisent également conserver des pains et céréales, des épices et herbes. Quelques mentions également pour les produits laitiers.





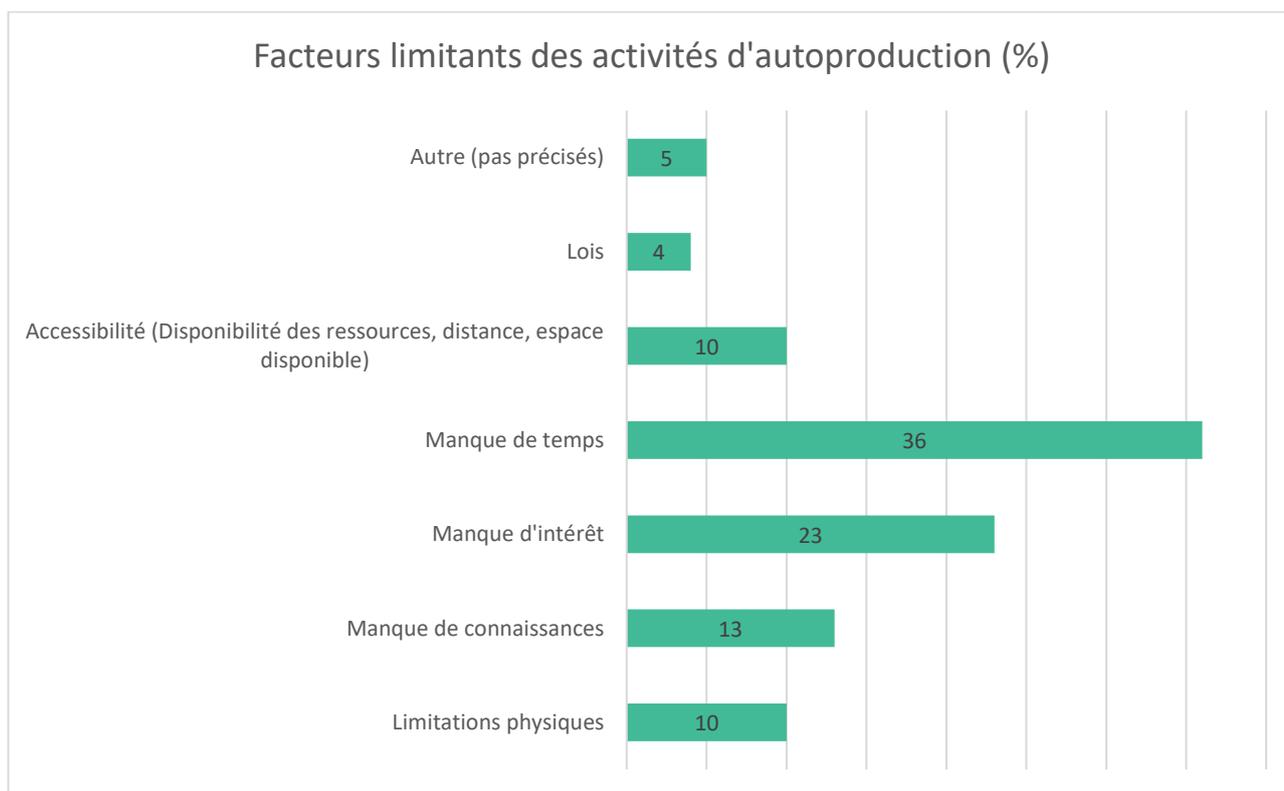
75% des répondants pratiquent des activités d'autoproduction alimentaire. 58% de ces mêmes répondants pratiquent la cueillette, 44% ont des potagers des jardins ou des serres. 42% chassent et 39% pêchent à des fins d'alimentation. 9% mentionnent avoir des élevages domestiques (poules, lapins, etc.).

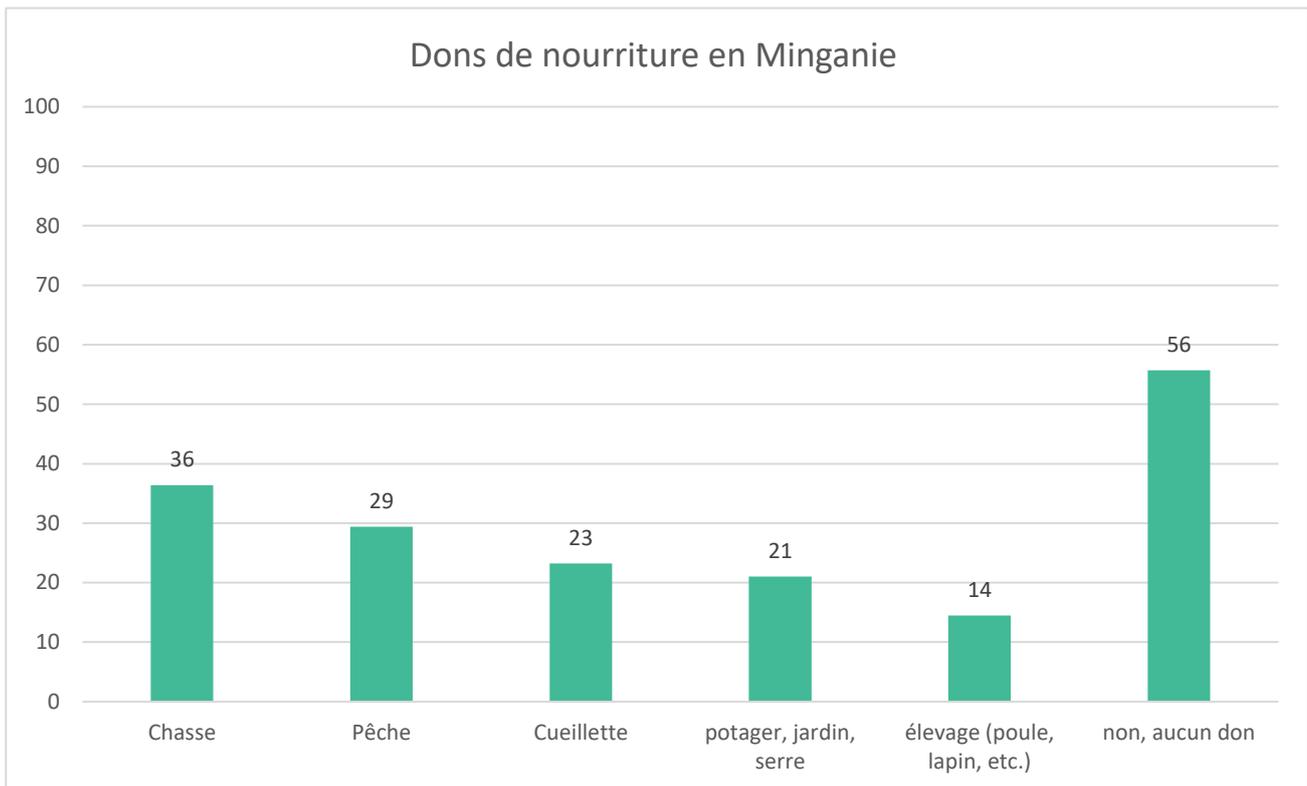
Il n'y a eu aucune mention de pratique d'élevage domestique dans les municipalités de Rivière-au-Tonnerre, Baie-Johan-Beetz, Aguanish, Port-Menier ainsi que dans la communauté d'Ekuanitshit. C'est à Havre-Saint-Pierre que le plus de répondants affirment pratiquer l'élevage domestique.



Les répondants se sont prononcés sur les facteurs limitant les activités d'autoproduction. Hormis pour le manque d'intérêt (cité 23 fois) qui suggère que les répondants ne pratiquent aucune activité, il n'est pas possible d'identifier, pour les autres facteurs, si cela est simplement limitant ou empêche complètement les activités.

Le manque de temps (36%) est le facteur le plus souvent cité. Viennent ensuite le manque de connaissances (13%), les limitations physiques (10%) et l'accessibilité (10%). Enfin, les lois actuelles ont été citées par 4% des répondants à titre de facteur limitant.

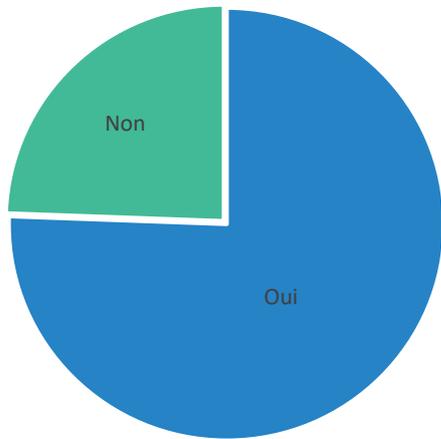




56% des répondants affirment ne pas recevoir de dons de nourriture. 36% affirment recevoir des dons issus de la chasse. Les dons de nourriture issus de la pêche, de la cueillette et des pratiques agricoles domestiques sont également importantes, alors que près d'un quart des répondants affirment en bénéficier.

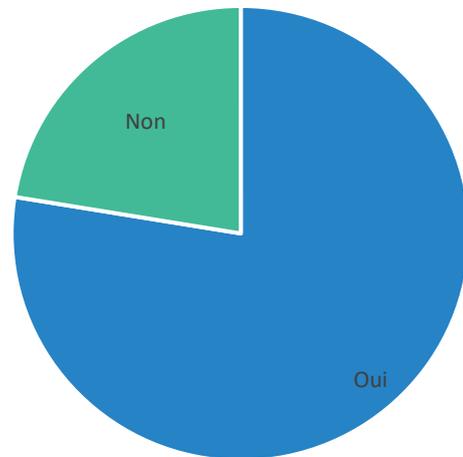
On demandait également dans le sondage si les répondants devaient parfois se priver de certains aliments. On peut supposer que la question manquait de précision, puisque même les personnes ayant mentionné avoir un revenu stable ont souvent répondu devoir se priver de viande et de fruits de mer. Il semble y avoir une distinction à faire entre la capacité d'achat pour certaines semaines et la privation de certains types d'aliments dans l'alimentation courante. Les réserves de nourriture à la maison, les activités de conservation, les dons de nourriture, les achats groupés semblent être des alternatives permettant de contribuer à la capacité d'accès aux aliments pour les répondants.

Achat d'aliments produits en Minganie



76% des répondants affirment acheter des aliments produits en Minganie.

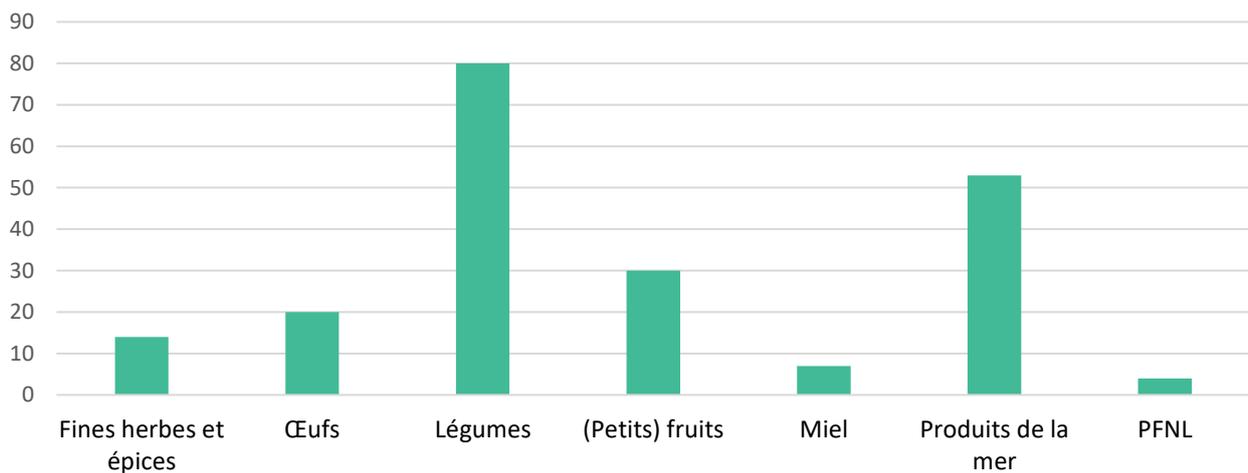
Achat d'aliments transformés en Minganie



78% des répondants affirment acheter des aliments transformés en Minganie.

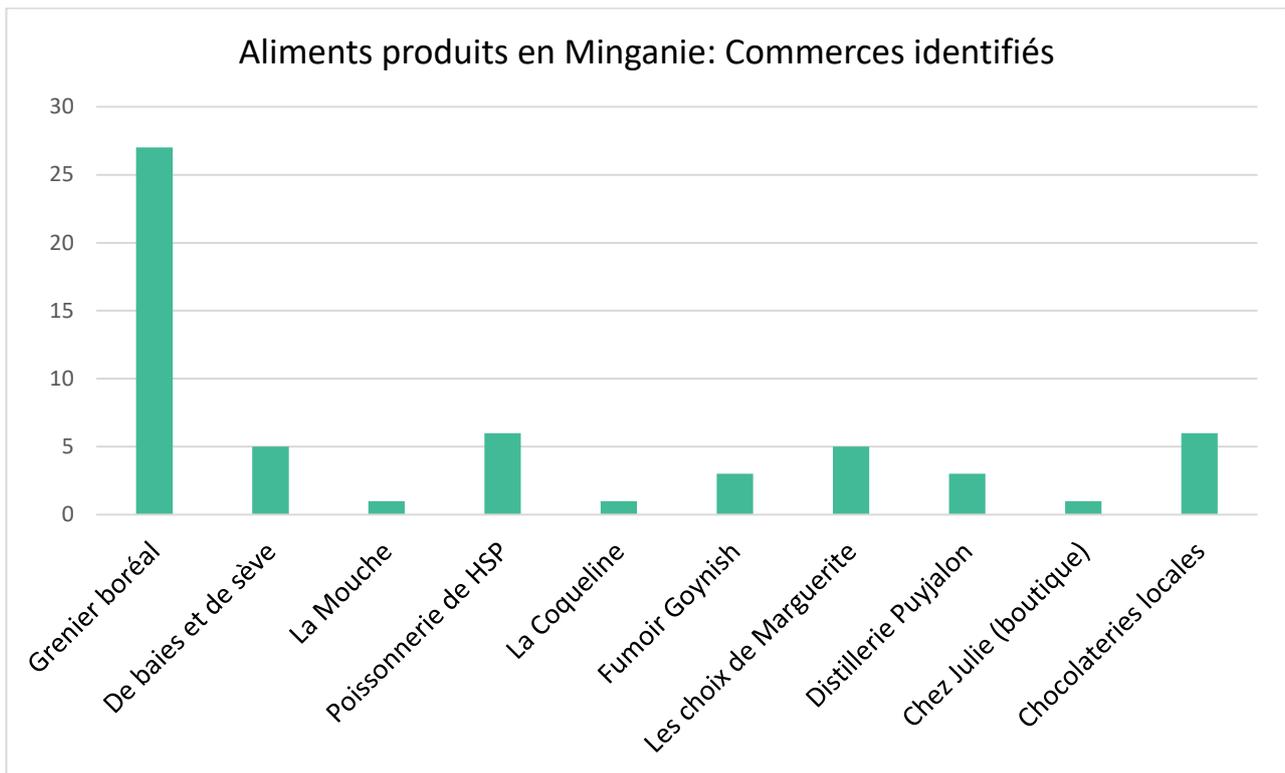
Les répondants étaient invités à identifier, en commentaire, les aliments produits et transformés qu'ils consomment.

Aliments produits en Minganie: produits identifiés



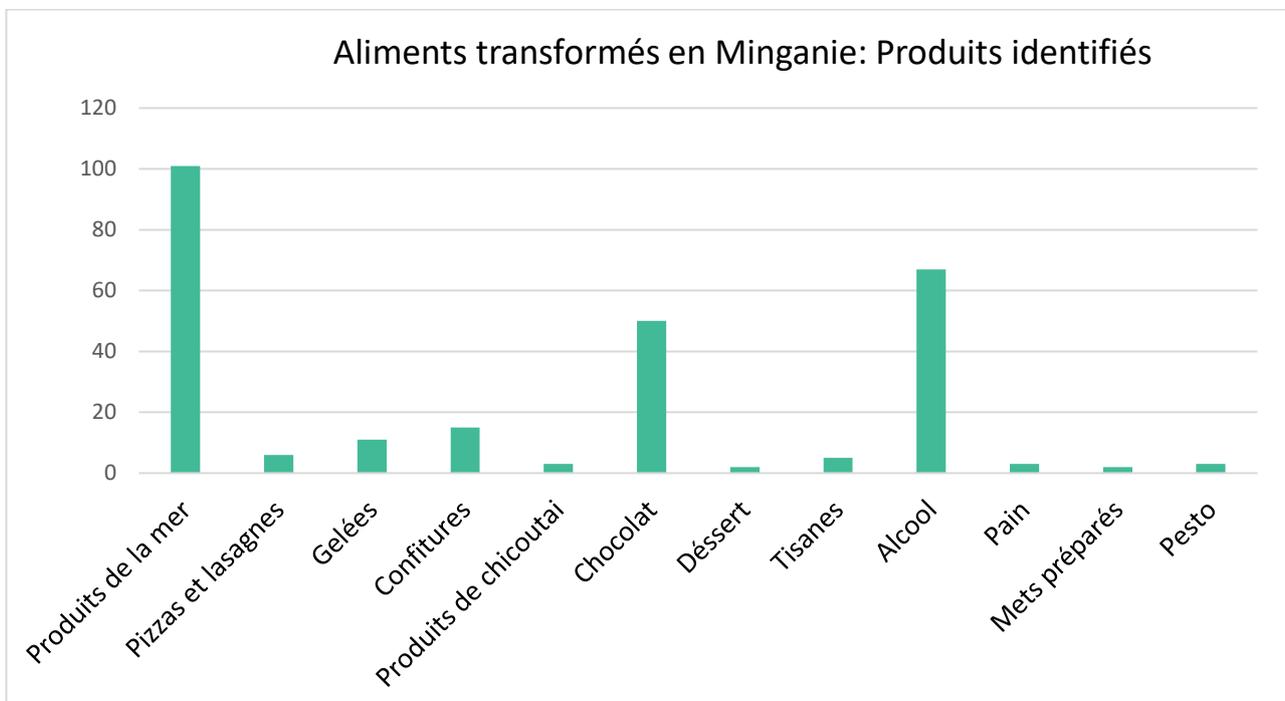
Les aliments produits en Minganie les plus souvent identifiés par les répondants sont les légumes, les produits de la mer et les petits fruits.

Aliments produits en Minganie: Commerces identifiés

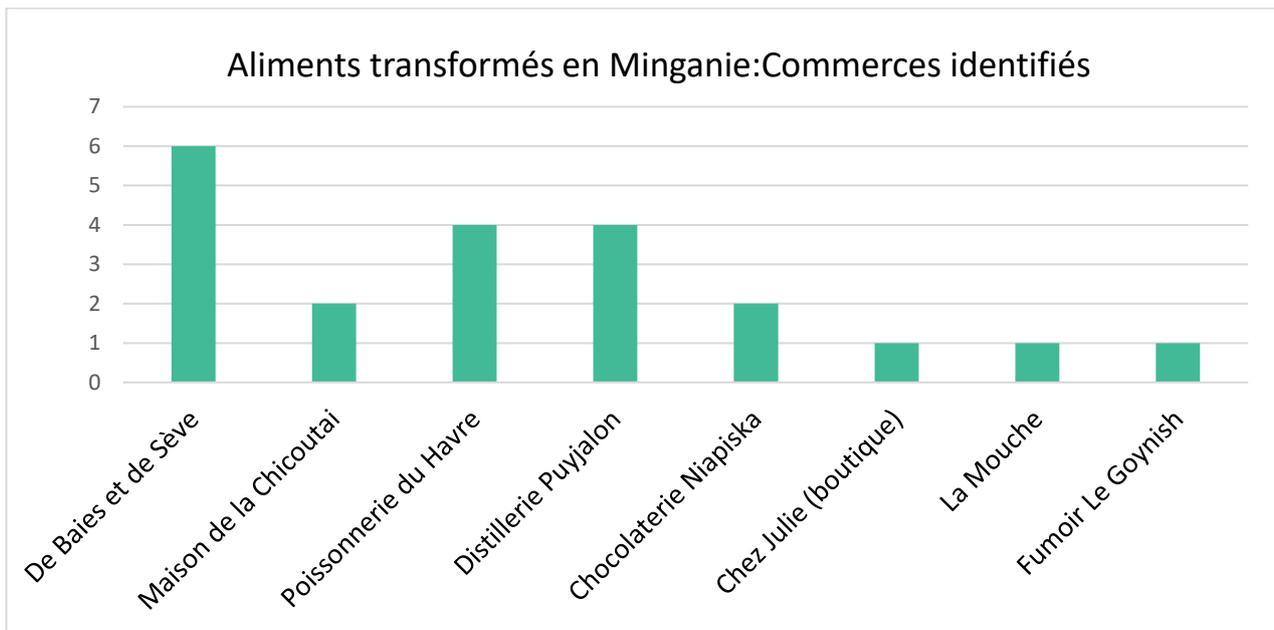


D'autres mentions ont été partagées dans les commentaires. On y précisait acheter du saumon, du saumon fumé, du gin, des confitures, de l'alcool, de la bière, des savons et tisanes, du pain et du sirop de sapin baumier.

Aliments transformés en Minganie: Produits identifiés



Les aliments transformés en Minganie les plus souvent identifiés par les répondants sont les produits de la mer. Viennent ensuite l'alcool et le chocolat. Les répondants ont souvent précisé le gin et la bière.

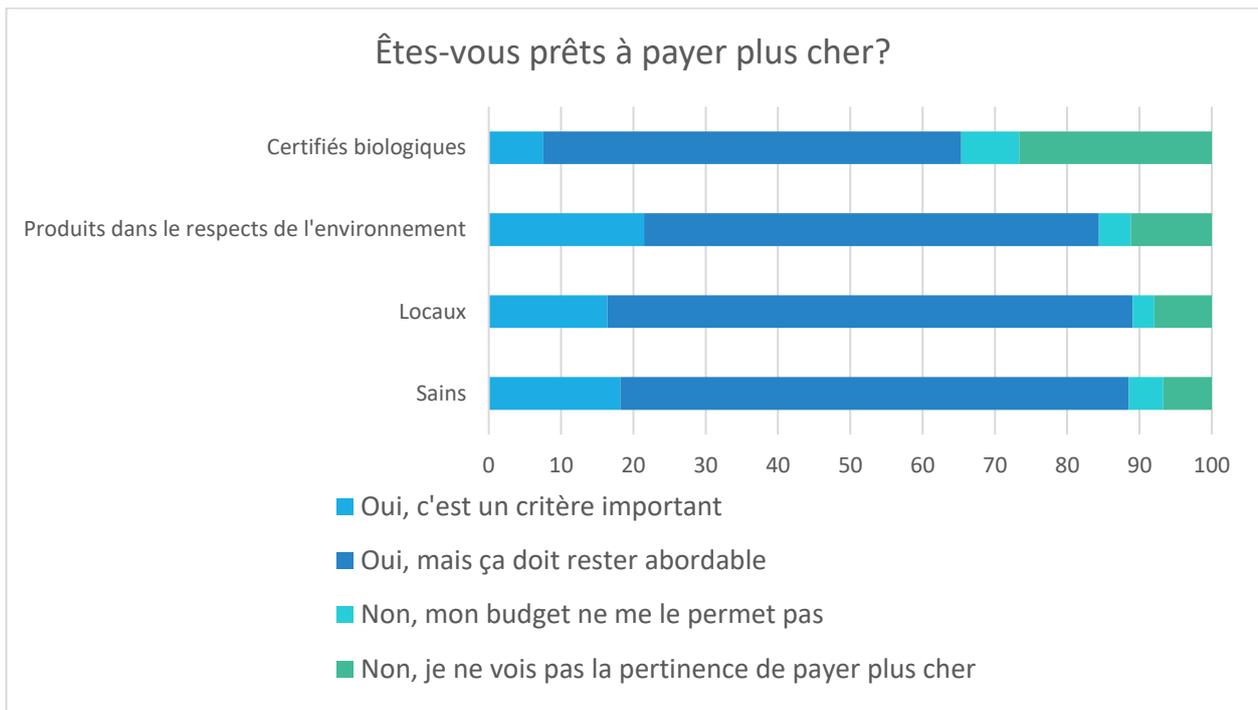


Les répondants ont également été invités à préciser quels sont les canaux de distribution qu'ils utilisent pour se procurer des aliments locaux. Ils ont majoritairement répondu qu'ils procédaient à ces achats dans les commerces locaux (épiceries, dépanneurs, poissonneries, etc.).

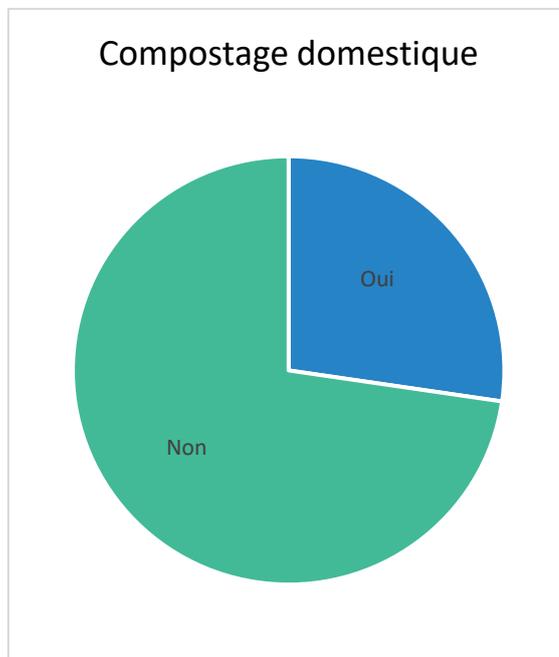
Les aliments produits en Minganie sont principalement achetés dans les marchés publics, les kiosques à la ferme, les paniers de légumes et l'achat direct au quai. Ils sont également achetés, en moindre proportion, dans les magasins d'alimentation spécialisés.

Les produits transformés sont également achetés dans les magasins d'alimentation spécialisés ainsi que dans les marchés publics et plus rarement dans les kiosques à la ferme ou dans les paniers de légumes.

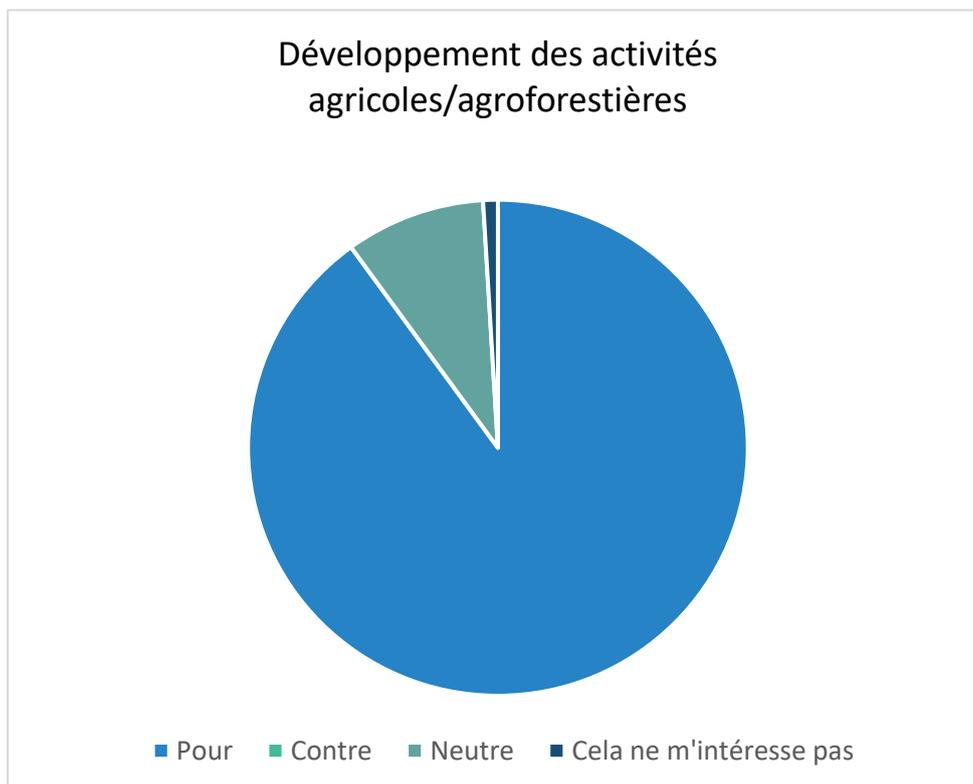
	Aliments produits	Aliments transformés
Commerces locaux	125	156
Magasins d'alimentation spécialisés	13	45
Kiosque à la ferme	41	16
Agriculture soutenue par la communauté	36	17
Marchés publics	57	35
Achat au quai	28	



Que ce soit pour des aliments certifiés biologiques, produits dans le respect de l'environnement, locaux ou sains, les répondants affirment pour la plupart être prêts à payer plus cher, à la condition que cela reste abordable.



27 % des répondants affirment faire du compost à la maison. La majorité de ces répondants réside dans la municipalité de Havre-Saint-Pierre, mais des réponses affirmatives ont été fournies dans l'ensemble des municipalités de la MRC. Plusieurs répondants précisent qu'ils seraient intéressés à en faire s'ils avaient à leur disposition les équipements nécessaires.



90% des répondants affirment être en faveur du développement des activités agricoles. 9% se disent neutres et 1% précise ne pas être intéressé.

Les commentaires permettent de mieux cibler la vision des répondants, ceux-ci suggèrent que le développement des activités agricoles est essentiel pour l'économie locale : création d'emplois, achat local, diversification économique, attraction dans la région pour les touristes et nouveaux habitant. On souligne le fort potentiel inexploité.

Le désir d'avoir accès à plus d'initiatives locales pour l'accès à l'alimentation est également mentionné, notamment pour rendre la Minganie moins dépendantes aux importations et sécuriser l'alimentation. Des répondants partagent leur intérêt pour les initiatives sociales comme les jardins communautaires ou pour les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et de la santé des concitoyens.

On précise également que la cueillette commerciale devrait être mieux encadrée et on insiste sur l'importance de développer les activités agroforestières dites commerciales, sans pour autant limiter les possibilités des citoyens à accéder aux ressources pour leurs pratiques d'alimentation.

Des répondants soulignent également l'importance de développer des activités agricoles de façon durable, c'est-à-dire qui ne favorisent pas l'extractivisme, qui ne polluent pas, qui permettent de préserver la ressource et dont les retombées économiques se font dans la région. La fonction

vivrière de l'agriculture devrait être mise de l'avant et on souligne l'exemple d'autres régions éloignées qui travaillent à développer l'autonomie alimentaire (Îles-de-la-Madeleine, Gaspésie).

Plusieurs répondants ont également laissé des commentaires à titre d'information complémentaire aux questions posées dans le questionnaire. Ces opinions concernent l'autonomie alimentaire en Minganie :

Des répondants sont inquiets de l'accès difficile pour les citoyens aux produits de la mer. Ceux-ci sont pêchés localement et vendus à des prix élevés qui restreignent les possibilités d'achat. Un seul point de service (une poissonnerie à Havre-Saint-Pierre) est présent sur le territoire et il n'est pas possibles pour les individus de se procurer des quotas de pêche pour le flétan, la crevette, le crabe et le homard.

Certains soulignent à nouveau le sentiment d'insécurité que peut créer le coût élevé des aliments sur le territoire.

Des répondants sont inquiets de l'accès aux ressources forestières à proximité des centres urbains et croient qu'il est important d'assurer la possibilité aux citoyens de prélever leur propre nourriture à même la forêt : ce sont des ressources à portée de main qui ne nécessitent que du temps, pas d'argent. La pression commerciale des cueilleurs locaux et de l'extérieur est forte sur ces parcelles productives et facilement accessibles.

Des répondants s'inquiètent également de la réglementation municipale actuellement en place encadrant les possibilités d'autoproduction alimentaire, plus spécifiquement sur les possibilités d'agriculture ou d'élevage.